

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces  
sur demande  
ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil



Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / [www.clin-d-oeil.net](http://www.clin-d-oeil.net)

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

## Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## PRO JUNIOR ARC JURASSIEN

# L'anxiété prend l'ascenseur chez les jeunes !

Selon les dernières études, l'anxiété est le problème d'ordre psychique le plus récurrent chez la jeune génération.

Elle subit beaucoup d'incertitudes en lien avec sa formation et son avenir et peine à se projeter dans un monde de plus en plus instable où les sources de stress sont multiples : dérèglement climatique, guerres, pollution, déforestation, crise alimentaire, pandémies, surpopulation. *Article en page 21*



## SOMMAIRE

30 km/h à Péry-La Heutte

Vers une limitation généralisée

5

La foire d'automne sera musicale

A Saint-Imier le 7 octobre prochain

11

La météo s'y prête !

Les films à l'affiche dans la région

20

Illuminations de fin d'année

On y réfléchit à Sonceboz-Sombeval

7

Participez à notre concours

Tentez de gagner de la monnaie CIDE

12

Jetez un coup d'œil à l'agenda

Ne manquez aucun événement !

21

Poteau indicateur détruit

Appel pressant des autorités de Courtelary

9

Prix de l'électricité 2023 dévoilés

Tramelan appelle à agir ensemble

19

Le succès était au rendez-vous

Pour la 1<sup>re</sup> édition de la Raiffeisen Run

25

Réclame



Versez maintenant!  
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a  
Toute l'année: taux préférentiel 0.200%

Clientis  
Caisse d'Épargne Courtelary

**Cortébert • Salle polyvalente • Vendredi 30 septembre, dès 20h**  
**Super match au loto** des pêcheurs de Cortébert  
 Première tournée gratuite • 25 tournées à Fr. 1.– la carte  
 • 2 cartes payantes = 1 carte gratuite • 2 tournées « carton » à plus de Fr. 430.– (Fr. 2.– la carte) • 1 Tournée Royale à Fr. 2.– la carte avec montre Longines (toutes les cartes sont payantes).  
 Abonnement 4 cartes: Fr. 50.– par personne, cartons compris  
**Superbes prix: BONS, PLATEAUX DE FROMAGES, PANIERS GARNIS, FILETS – Cantine.**  
 Se recommande: Société des pêcheurs, Cortébert

**Société de Tir de Campagne Tramelan**  
**Tir de Clôture 2022**  
 Samedi 1.10, 14h00-16h30  
 Dimanche 2.10, 08h00-12h00  
 14h00-17h30  
 Nouveau: Tir Michel Froidevaux (Fass 57 en prêt)  
 Buvette ouverte Soupe aux pois, le dimanche midi  
 Plus d'informations sur [www.tctramelan.com](http://www.tctramelan.com)

**LA ROSERAIE**  
**ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR**  
 Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite  
 Au choix de 1 à 5 jours par semaine  
 Nous proposons de 9h à 17h:  
 Des jeux de société  
 De la gymnastique douce  
 Des activités à l'extérieur  
 Concert et spectacle  
 Du repos  
 Des repas de qualité  
 Un service de transport de Courtelary à Renan  
**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
 LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
 032 942 45 45, [WWW.LAROSERAIE.CH](http://WWW.LAROSERAIE.CH)

**VIDE-MAISON**  
**Anc. Route de Villeret 21 à Saint-Imier**  
 Samedi 8 octobre 2022 de 10h à 15h.  
 Meubles, bibelots, vaisselle, antiquités, livres, etc.  
 Nous vous attendons nombreux.

**Journées portes ouvertes**  
**1 & 2 octobre 2022** 175 ans des transports publics  
 Les Chemins de fer du Jura et La Traction vous ouvrent leurs portes pour deux journées d'exception. Programme et informations sur [www.les-cj.ch](http://www.les-cj.ch)  
 Carte journalière spéciale manifestation  
 Carte journalière 175 ans

**Numéro national 0842 80 40 20**  
 Pour vous – chez vous **AIDE ET SOINS A DOMICILE**  
 Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan: **SAMD, 032 487 68 78**  
 Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont: **Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53**  
 Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval): **SASDOVAL, 032 941 31 33**  
 ou inscription en ligne à l'adresse [www.opanspitex.ch](http://www.opanspitex.ch)

**ceff** CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BERNE FRANCOPHONE  
 Le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone met au concours pour le 1<sup>er</sup> août 2023 deux places d'  
**APPRENTISSAGE D'EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE COMMERCE formation élargie (E) ou maturité (M) à Saint-Imier/Moutier ou Tramelan**  
 Vous trouverez tous les détails concernant cette place d'apprentissage à l'adresse [www.ceff.ch/ceff/emplois](http://www.ceff.ch/ceff/emplois)  
 Vous correspondez au profil recherché ?  
 Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre lettre de motivation, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 16 octobre 2022, à ceff – Service RH, Rue Baptiste-Savoie 33, 2610 Saint-Imier, [rh@ceff.ch](mailto:rh@ceff.ch)  
 Plus d'infos sur [www.ceff.ch](http://www.ceff.ch)

**Le stress vous submerge ?**  
 Un entretien aide. Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.  
 Aide par mail: [www.143.ch](http://www.143.ch)  
**Tel: 143**  
 La Main Tendue  
 Compte: 30-14143-9

**Asthme? La Ligue pulmonaire vous aide!**  
 Compte donateurs: 30-882-0  
[www.liguepulmonaire.ch](http://www.liguepulmonaire.ch)  
 LIGUE PULMONAIRE

**Favorisez nos annonceurs**

**MATHÉMATIQUES DE BASE**  
 Rafraîchir et perfectionner ses connaissances en calcul dans des domaines liés à la vie professionnelle et privée.  
**DU 27.10 AU 15.12.2022 À ST-IMIER**  
 Plus d'informations sur [cip-tramelan.ch](http://cip-tramelan.ch)  
  
**cip** FORMATION

**Immobilier**  
**À LOUER CORGÉMONT**  
**Route du Chaumin 10**  
**Appart. 2 pièces**  
 Cuisine agencée, lave-vaisselle, machine à laver, salle de bains - douche WC, cheminée de salon (poêle), grande terrasse.  
 Loyer 750 fr., charges comprises  
 Libre de suite ou à convenir  
**Natel 079 263 60 46**  
**ou 079 258 51 25**

**À LOUER / ZU VERMIETEN PLAGNE**  
**Appart. 3 pièces**  
**3-Zimmer-Wohnung**  
 3<sup>e</sup> étage, sans ascenseur, 3. Stock, ohne Aufzug. Place de parc / Mit Parkplatz.  
 Loyer / Miete: 900.–  
 Libre de suite / Ab sofort  
 Renseignements / Auskunft: **032 675 28 82**

**CHERCHONS À ACHETER**  
**Maison, villa ou ferme**  
 Région Saint-Imier  
**079 767 76 608**

**En vente à l'imprimerie**  
**BAUX À LOYER**

**19<sup>e</sup> Semaine des médias à l'école**  
**21-25 novembre 2022**  
**"S'informer pour comprendre le monde"**  
  
 Enseignant-e-s, rejoignez-nous sur [www.semainedesmedias.ch](http://www.semainedesmedias.ch)

**LA FOIRE de Saint-Imier**  
**Vendredi 7 octobre**  
**Saint-Imier**  
**CONCERT DES PTITS CHATS, 16H-19H, PLACE DU 16-MARS**

## COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



## Plan de localisation aux Prés-d'Orvin

Il y a quelques années, la Commune d'Orvin avait été mise en demeure de modifier la nomenclature des rues, chemins et autres passages aux Prés-d'Orvin, ceci surtout pour assurer et améliorer l'orientation des secours en cas d'urgences (pompiers, police, ambulances). Il faut savoir que la numérotation des maisons n'est actuellement ni suivi ni logique, et que s'orienter aux Prés-d'Orvin est un véritable casse-tête. Ceci est aussi valable pour les livreurs ou visiteurs occasionnels. A cet effet, un premier plan de localisation avait été établi. L'actuel Conseil a décidé d'activer ce dossier. Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a attribué les

nouveaux noms des chemins aux Prés-d'Orvin en s'appuyant sur des critères historiques (noms de lieux-dits existants), mais également en rapport avec la faune (noms d'animaux) et l'environnement (noms de fleurs et arbres). L'administration enverra toutes les modifications auprès du bureau Sigeom SA, à Saint-Imier, pour établir le nouveau plan de nomenclature et les modifications d'adresses nécessaires. Si tout se déroule selon la planification, les nouveaux noms des chemins pourraient entrer en vigueur dans le premier semestre de 2023. Il va de soi qu'une information détaillée sera faite à tous les propriétaires et organes concernés. | cm

## Analyses de la route des Prés-d'Orvin

Afin d'avoir le maximum de données en notre possession, le Conseil municipal a étudié la possibilité de faire une analyse approfondie de la route des Prés-d'Orvin afin d'en connaître la qualité de son coffrage.

Pour ce faire, Stéphane Beney a contacté une entreprise spécialisée dans le domaine et une

offre nous a été remise. Etant donné que l'investissement de la réfection de la route des Prés-d'Orvin sera assez conséquente, le Conseil Municipal a validé l'offre de la maison Laboroutes SA qui effectuera les sondages et analyses rapidement afin d'avoir, si possible, des résultats d'ici mi-octobre. | cm

## Point de rencontre d'urgence et état-major d'urgence

Il est nécessaire de déterminer un endroit pour un point de rencontre d'urgence dans la Commune et d'organiser par la suite l'organisation et l'état-major d'urgence. Lors de sa dernière séance, et au vu de la proposition de son conseiller Gautier

Boder, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le site de la halle de gymnastique d'Orvin (La Charrière 6) comme point de rencontre d'urgence et de nommer le maire, le secrétaire municipal et le conseiller municipal responsable de la Sécurité

publique comme membres de l'état-major d'urgence.

L'administration regardera maintenant avec le Canton de Berne pour valider ce choix et entreprendre les démarches pour inscrire ce site comme point de rencontre d'urgence. | cm

## Etanchéité du réservoir Chéfour

En 2021, Stéphane Beney, conseiller en charge du Service des Eaux, avait présenté une offre concernant des travaux d'étanchéité sur le site du réservoir d'eau de Chéfour. Une partie avait été acceptée à

l'époque, mais il reste maintenant à faire les derniers travaux d'étanchéité. Le Conseil municipal a accepté ces travaux qui seront réalisés avec la bonne collaboration de la voirie municipale. | cm

## Participation des écoles au Win3 de Pro Senectute

Gautier Boder, conseiller en charge des écoles, a eu une discussion avec la nouvelle directrice des écoles concernant la participation de l'école d'Orvin à ce programme intergénérationnel. En effet, Pro Senectute

propose ce service aux écoles afin qu'un senior accompagne les enseignants et les enfants en classe pour, par ex., l'aide à la lecture, acc. lors de courses d'école, etc. Le Conseil municipal a validé cette proposition. | cm

## Délégations

Une délégation du Conseil Municipal emmenée par le maire a pris part, jeudi 22 septembre dernier, à la cérémonie de fin de chantier de la toute nouvelle Résidence pour seniors Les Roches, sise aux Oeuches 15, à Orvin; Arthur Balz a participé au Conseil Consultatif du Parc Chasseral, à Tramelan. | cm

### ORVIN

#### Maison Robert

La Maison Robert au Jorat présente une journée didactique le dimanche 2 octobre de 11h à 17h. Les vues d'oiseaux de Léo-Paul et André Robert feront partie de la visite, ainsi que celles du photographe animalier Nicolas Stettler. A cette occasion, un atelier ludique et créatif pour enfants sera organisé avec la confection de bombes à graines en terre, afin de sensibiliser les jeunes visiteurs à la protection de la biodiversité. Cet atelier sera accessible toute la journée entre 11h et 16h. | jcl

## Tir des Conseils: rectificatif

Petit correctif à l'article paru à ce sujet dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary du vendredi 16 septembre: en 2021 a bien eu lieu ce Tir inter-conseils, et à cette occasion-là, c'est la Bourgeoisie qui l'a emporté. Rendons à César ce qui lui appartient et à nos Bourgeois leur victoire méritée de 2021.

Mais l'essentiel est de participer et de partager de bons moments de convivialité. | cm

## ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



### Fermeture

L'agence AVS du Bas-Vallon sera exceptionnellement fermée les mardi 11 et 18 octobre 2022. | agence avs du bas-vallon

## COMMUNES DE ROMONT ET DE SAUGE AVIS OFFICIELS



## Les aînés de sortie



Cap sur le Camp de Vaumarcus cette année pour les aînés de Sauge et de Romont, photo: Michel Huguelet

Après une interruption forcée de 2 ans suite aux restrictions sanitaires, mais avec tout de même une soirée récréative destinée aux aînés et organisée par la Municipalité de Sauge en novembre 2021, le rythme d'avant Covid a été repris cette année.

Mercredi 21 septembre dernier par un soleil radieux, 70 retraités des villages de Frinwillier, Plagne, Vauffelin et Romont accompagnés des membres des autorités municipales et bourgeoises, de la pasteur et d'une infirmière

du Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon, ont pris part à la course annuelle organisée par la Municipalité de Sauge.

Après un départ depuis chaque village, les deux cars de l'entreprise Joly Voyages ont emmené les participants jusqu'à l'hôtel du Chasseral pour un arrêt café-croissant bien mérité.

Les cars ont ensuite mis le cap sur le Camp de Vaumarcus où les aînés étaient attendus dans une sublime salle de banquets qui offrait une vue imprenable sur le

lac. Après une allocution du directeur des lieux et des autorités, un savoureux repas leur a été servi. Avant de reprendre le chemin du retour, il leur restait un peu de temps pour se promener dans le magnifique parc et pour profiter du panorama.

Pour couronner ces moments magiques, une collation a été servie au centre communal de Plagne pendant que la Fanfare montagnarde de Plagne distillait des morceaux du meilleur tonneau. Sans la moindre fausse note bien sûr! | ag

## FÉDÉRATION JURASSIENNE DE MUSIQUE

### L'Amicale des vétérans va être dissoute

Trois ans avant son cinquantenaire, clap de fin pour l'Amicale des vétérans liée à la Fédération Jurassienne de Musique qui avait été fondée en 1975. La cause de cette dissolution est le manque d'intérêt des membres qui étaient au nombre de 113 avant de prendre cette décision par courrier. Sur 113 questionnaires transmis, seuls 48 ont été retournés. Sur ces 48, on trouvait 43 oui

à la dissolution, 2 non, 2 bulletins blancs et un seul proposant de mettre l'association en veilleuse.

Que dire des 65 membres qui n'ont même pas pris la peine de répondre. Le manque d'activité de l'association incombe selon les réactions de plusieurs membres à l'absence de dynamisme et au management d'une partie de son directeur qui ont conduit

l'Amicale au naufrage. Si l'on compare avec d'autres Amicales de musiciens des cantons romands, on remarque que certaines obligations participatives non pas été mises en place.

Selon Danielle Ioset, trésorière bénévole et membre dévouée du comité, l'Amicale n'avait plus organisé d'assemblée générale depuis 2018, la dernière s'étant déroulée à Orvin. | jcl

## COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



## Montagne de Romont: installation d'un mât de mesure de vent

La commune vous informe qu'un mât de mesure a été installé du 21 au 23 septembre dernier sur une des parcelles de la Montagne de Romont appartenant à la bourgeoisie.

Le mât de mesure est un élément essentiel pour mesurer et analyser, plus particulièrement le vent et l'activité des chauves-souris.

Cette installation a été réalisée par la société Arnold AG, qui a fait appel à un hélicoptère, ce que certains d'entre vous ont pu observer jeudi passé. Cette campagne de mesure, mise en place par le développeur enova va durer environ 18 mois. Elle est nécessaire afin d'évaluer la ressource en vent

et elle fait partie intégrante du processus de développement du projet éolien, qui est supervisé par le comité de pilotage dont font partie la commune, la bourgeoisie et des représentants des habitants de Romont.

La position du mât de mesure a été choisie afin de respecter les normes internationales en vigueur, le centre du site étant le plus adapté pour une mesure de qualité. Elle ne correspond pas nécessairement à la position d'une des futures éoliennes. Nous rappelons que la définition du nombre et de la position des éoliennes est toujours en cours et sera décidée en accord avec un groupe de travail composé de plusieurs ONG.



Pour toute information complémentaire, un dossier relatif à l'installation de ce mât de mesure est disponible à la commune, de même qu'un panneau d'information sur le site. | cm

### Réclame

**PORTES OUVERTES**

Samedi 1er octobre 14h00 à 19h00

Tournoi de baby-foot

Goûter buffet | Bar à sirops

On se réjouit de vous rencontrer !

**RÉSIDENCE POUR SENIORS**

**Les Roches**  
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

LA RÉSIDENCE LES ROCHES, UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL DE 49 LITS SITUÉ À ORVIN, MET AU CONCOURS, POUR AOÛT 2023, LES PLACES D'APPRENTISSAGE SUIVANTES :

- Un-e assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), 3 ans
- Un-e aide en soins et accompagnement (ASA), 2 ans
- Un-e agent-e d'exploitation CFC, 3 ans

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet: [www.residence-les-roches.ch](http://www.residence-les-roches.ch)

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | [www.residence-les-roches.ch](http://www.residence-les-roches.ch)

**Le cabinet du  
D<sup>r</sup> Michel Ruchonnet sera  
fermé du samedi 8 octobre  
au dimanche 23 octobre.**

En cas d'urgence médicale  
le médecin de garde  
vous répondra au 032 941 37 37.

Bel automne  
et prenez soin de vous

Soirée resto en amoureux, sortie cinéma...

**Jeune babysitter**  
diplômée de la Croix-Rouge

garde vos enfants  
à Sonceboz et environs

076 296 79 91  
atteignable en soirée

**BABYSITTING**



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Biel und Umgebung  
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121  
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15  
info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch

**Orvin  
Maison Robert  
au Jorat**



**Dimanche 2 octobre  
ouvert de 11h à 17h**

**Journée didactique**

**Atelier ludique et créatif pour enfants**

**Léo-Paul et Paul-André Robert, Nicolas Stettler**

Participation: adultes 7 fr. enfants 3 fr.  
Pour visite de la maison, de l'atelier et des jardins.

www.maisonrobert.ch

Maison Robert, Le Châirjus 118, 2534 Orvin

Parking près du terrain de football

## Emplois



Le Bureau de Saint-Imier est exploité par Crescentia SA, société anonyme de droit public, propriété de la Municipalité de Saint-Imier.

Afin de compléter l'équipe, Crescentia SA annonce plusieurs postes à repourvoir comme

### opérateur/opératrice en laboratoire (CDD à 60%)

les matins uniquement, en semaine.

#### Tâches principales

##### Armage et mise en épreuve

- Armer les mouvements
- Enclencher et déclencher la fonction chronographe
- Mettre en épreuve selon le suivi du processus de certification
- Connaître les positions d'épreuves selon les normes, ISO 3158 et ISO 3159

##### Mesures

- Approvisionner et décharger les systèmes de mesures
- Régler et étalonner les apprentissages du logiciel de mesures
- Exécuter les mesures
- Gérer les anomalies affichées par le logiciel de mesures

##### Exigence

- Aptitude à rester concentré plusieurs heures (pleine conscience)

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Patrick Flaig, Responsable du BOSI au 032 942 30 21. Les postulations sont à envoyer à: COSC St-Imier, rue D<sup>r</sup> Schwab 32 A, 2610 St-Imier ou par courriel p.flraig@cosc.swiss



Basés à Courtelary, nous sommes une société dynamique et créative à la pointe de la technique, active dans le cadre de l'industrie horlogère et microtechnique. Nous recherchons, pour août 2023 :

### Un·e apprenti·e micromécanicien·ne ou Un·e apprenti·e polymécanicien·ne

Nous offrons :

**Une formation complète entre école à plein temps au ceff  
INDUSTRIE (1re et 2e années) et notre milieu industriel et  
professionnel (3e et 4e années).**

Annonce complète sur [www.voh.ch](http://www.voh.ch)



VOH SA, La Praye 5a, 2608 Courtelary  
032 945 17 45 - [rh@voh.ch](mailto:rh@voh.ch)



COMMUNE MUNICIPALE DE LA FERRIÈRE

## MISE AU CONCOURS

Afin de remplacer la titulaire actuelle, la commune de La Ferrière met au concours une place de

### secrétaire communal(e)

Degré d'occupation: 100%

Entrée en fonction: dès que possible

#### Profil souhaité

- Vous êtes titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent, avec une expérience dans le domaine communal, droit communal
- Vous êtes au bénéfice du Diplôme de cadre en administration communale ou disposé(e) à suivre la formation
- Vous avez de bonnes connaissances en informatique (Word; Excel, etc.), la connaissance du logiciel NEST serait un atout
- Vous êtes à l'aise dans les contacts avec la population et les autorités
- Vous avez de la facilité dans la prise de procès-verbaux, une aisance dans la rédaction de documents et une parfaite maîtrise de l'orthographe
- Vous avez le goût pour les contacts humains et vous faites preuve d'une grande discrétion
- Vous disposez d'une grande faculté de compréhension et d'exactitude dans la méthode de travail, avec un sens logique, et une grande autonomie
- Vous avez de la flexibilité au niveau de l'horaire de travail (séances en soirée et présence pendant les jours d'élections/votations)
- De langue maternelle française. Des connaissances en allemand seraient un atout

#### Champs d'activités

- Diriger et conduire l'administration communale
- Préparer et assister aux séances du conseil communal, aux assemblées communales et à diverses commissions. Assurer le suivi des décisions, la correspondance diverse, la gestion des dossiers et la rédaction des procès-verbaux

#### Nous offrons

- Activité autonome et variée
- Cadre de travail agréable
- Conditions d'emploi répondant aux normes cantonales bernoises
- Une rémunération selon tableau des classes de traitement du personnel cantonal
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Conditions d'emploi selon les normes du canton de Berne

Le cahier des charges peut être consulté à l'administration communale.

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae et copies des certificats, sont à adresser avec la mention « postulation » **jusqu'au 14 octobre 2022.**

Par courrier à: Commune de La Ferrière, Conseil communal,  
Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière

Par courriel à: [secretariat@laferriere.ch](mailto:secretariat@laferriere.ch)

Pour la consultation du cahier des charges ou l'obtention de renseignements supplémentaires, veuillez prendre directement contact avec l'administration communale, M<sup>me</sup> Emilie Cortinovic, téléphone 032 961 12 77, courriel: [secretariat@laferriere.ch](mailto:secretariat@laferriere.ch)

## SAINT-IMIER MISE AU CONCOURS

TERRE D'ÉNERGIES

### Conservateur(trice) à 50% du Musée de Saint-Imier

La personne engagée bénéficiera d'un contrat de travail de droit public à durée indéterminée, selon art. 15 du Statut du personnel communal de Saint-Imier. L'entrée en fonction officielle s'effectuera dès le 1<sup>er</sup> février 2023, avec possibilité de débiter au mois de décembre et/ou de janvier à un pourcentage réduit (10-20%) pour assister la conservatrice partante. Les jours de travail seront à définir avec la personne engagée, certaines tâches ponctuelles peuvent nécessiter une présence en soirée ou le week-end.

Le Musée de Saint-Imier est une institution régionale proposant deux parcours permanents et une exposition temporaire. Le(la) futur(e) collaborateur(trice) sera chargé(e) d'assurer le fonctionnement de la structure et s'intégrera au sein d'une petite équipe valorisant particulièrement l'esprit d'initiative.

#### Activités:

Le(la) conservateur(trice) gère le Musée de Saint-Imier en accord avec le « Code de déontologie professionnelle » du Conseil international des musées (ICOM). Dans ce cadre, il(elle) a notamment la charge de:

- la gestion administrative (secrétariat, comptabilité, personnel, etc.);
- la gestion des collections (inventaire, conservation, prêts, etc.);
- l'élaboration des expositions et de la valorisation scientifique (articles, publications, etc.);
- la médiation culturelle;
- la communication (site internet, réseaux sociaux, communiqué de presse).

#### Profil souhaité:

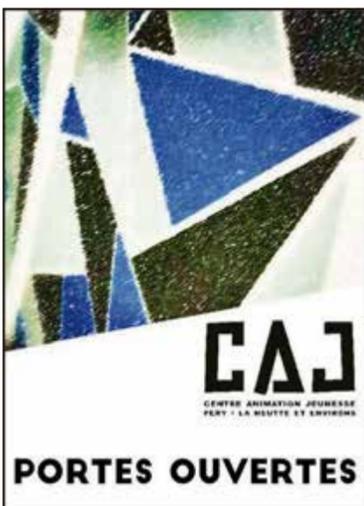
Vous êtes au bénéfice d'un Master en études muséales, en histoire ou d'un titre jugé équivalent. Vous avez idéalement des connaissances liées à l'histoire du Jura bernois et de sa région. Vous atteste d'une expérience dans la gestion muséale ou d'une structure jugée équivalente et vous avez déjà été chargé(e) de la réalisation d'expositions et de la gestion d'une équipe. Vous maîtrisez parfaitement la langue française et disposez d'une bonne aisance rédactionnelle. Vous avez de bonnes connaissances de l'allemand. Vous possédez une bonne maîtrise des outils informatiques usuels et avez déjà travaillé avec des bases de données patrimoniales. Vous êtes autonome et savez vous adapter rapidement.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> février 2023, avec possibilité d'un début à pourcentage réduit en décembre-janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Diane Esselborn, conservatrice du Musée de Saint-Imier: [musee@saint-imier.ch](mailto:musee@saint-imier.ch).

Accompagnée des documents usuels, votre lettre de postulation sera adressée **jusqu'au 17 octobre 2022** à la Chancellerie municipale, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, ou à [info@saint-imier.ch](mailto:info@saint-imier.ch), avec la mention « Conservateur(trice) ».

[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch) [bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)  
[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch) [bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)  
[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch) [bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)  
[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch) [bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)



Samedi 1er octobre 14h00 à 19h00

**Tournoi de baby-foot**

**Goûter buffet | Bar à sirops**

On se réjouit de vous rencontrer !

**Viellir à domicile. Nous vous aidons.**

[prosenectute.ch](http://prosenectute.ch) | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7

**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

**La Perle rare recherchée  
lit certainement la FAC,  
pensez à nos colonnes  
pour vos annonces d'emploi !**

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch) 032 944 17 56

## COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



## Un premier pas vers le 30 km/h généralisé



Le canton a approuvé également la mise à 30 km/h du quartier de la gare de Péry

Dans le journal que vous lisez présentement, la Municipalité publie, sur une page de la Feuille Officielle, un avis concernant la limitation à 30 km/h de la vitesse autorisée sur l'ensemble de nos routes communales.

La commune a en effet obtenu l'accord de l'Office cantonal des ponts et chaussées, pour introduire cette mesure sur toutes les rues de La Heutte, qu'elles sillonnent le nord ou le sud de la route cantonale.

La même approbation a été accordée pour la place de la gare de Péry, où la circulation n'est pour l'heure pas limitée à moins de 50 km/h.

Cette décision, qui entrera en vigueur dès que les signaux

auront été installés, peut évidemment être attaquée par un recours administratif, à adresser à la Préfecture du Jura bernois, ceci dans les trente jours à compter d'aujourd'hui 30 septembre.

### A suivre

Une décision cantonale est encore attendue en ce qui concerne la route principale qui traverse nos deux localités. Les autorités municipales ont en effet requis une limitation à 30 km/h le long de cette voie également, en arguant que la sécurité des piétons et cyclistes, en particulier les enfants, y gagnerait grandement.

Une affaire à suivre, donc. | *cm*

## La mauvaise saison arrive, merci d'élaguer

La Municipalité invite les propriétaires à effectuer au plus vite les travaux d'élagage nécessaires au bord de leurs terrains, afin d'assurer des conditions de visibilité optimales le long des chemins, des trottoirs et autres voies de circulation motorisée ou piétonne.

Pour ces travaux, on est prié de se référer aux directives précises qui sont publiées par la Direction des travaux publics dans la lanterne publique.

Ces règles visent à protéger tous les usagers, à commencer par les plus fragiles, à savoir les enfants que des plantations denses peuvent masquer lorsqu'ils débouchent sur la chaussée.

Une bonne visibilité est capitale, de nuit comme de jour, pour éviter des collisions.

Autour des lampadaires et dans les endroits dangereux tels que carrefours ou sorties d'immeuble, la végétation doit donc être taillée plus scrupuleusement encore.

### Rappel des gabarits

Les haies, buissons, cultures et autres arbres à basses tiges doivent être limités à une hauteur de 120 cm, pour une distance à la route de 50 cm au minimum; les plantations pourront être plus hautes, à une seule condition: que la distance à la route soit augmentée de la différence entre la hauteur réelle et 120 cm (par exemple: une haie culminant à deux mètres devra se trouver à 130 cm, au minimum, de la route).

Important: aux endroits où la visibilité est réduite (virages



La visibilité est capitale au bord des chemins et un bon élagage automnal prévient les chutes hivernales de branches sur la chaussée

serrés, carrefours, bâtiments proches), on veillera à ce que la végétation n'atteigne pas plus de 60 cm de hauteur.

Le long d'une route communale, le profil d'espace libre de toute végétation doit atteindre 4 m 50 au moins de hauteur et s'étendre jusqu'à 50 cm à l'extérieur de la route.

Le long des trottoirs, chemins piétonniers et pistes cyclables, ce profil doit atteindre 2 m 50 au moins en hauteur et 50 cm à l'extérieur du cheminement.

Pour tous les arbres à haute tige (plus de 1 m 60 de hauteur), on calcule la distance à la route depuis le centre du tronc;

en zone résidentielle, elle doit être de 3 m au moins jusqu'au bord de la chaussée, de 1 m 50 jusqu'au bord extérieur du trottoir; hors de cette zone, elle doit être de 4 m au moins.

### Merci à tous!

La Municipalité remercie par avance toutes et tous les propriétaires de respecter ces normes, qui assureront la sécurité de tous.

En cette saison, la taille et l'élagage sont d'autant plus efficaces qu'ils permettent d'éviter en grande partie la chute hivernale de branches ou d'arbres, ensuite de précipitations neigeuses et de gel/dégel. | *cm*

### COMMISSION DU 3<sup>E</sup> ÂGE DU BAS-VALLON

#### Marche du mardi 18 octobre

Boucle par les hauteurs et le bord du lac de Bienne de Täuffelen à Hagneck où un coin de nature magique nous attend

Temps de marche: une heure trente. Dénivelé: 119 mètres positifs/104 mètres négatifs. Lieu de rendez-vous: Bienne, parking en face de l'arrivée du funiculaire de Macolin. Heure de rendez-vous: 13h 15.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter: Louis Voiblet 079 640 89 13 ou Vinda Villard 078 760 01 22. | *ma*

### PÉRY-LA HEUTTE

## La soirée folklorique attire la foule



L'orchestre Bündner Spitzbueba a remporté un triomphe lors de la soirée folklorique du Jodlerklub Gemsflueh, photo: | *jcl*

Le concert annuel du Jodlerklub Gemsflueh de Péry-La Heutte organisé samedi dernier en soirée a tenu toutes ses promesses. Dès le levé du rideau, l'or-

chestre Bündner Spitzbueba a reçu une ovation d'une salle comble surchauffée. Les trois musiciens accompagnés d'un jeune futur prodige ont tenu en haleine

la salle. Au fil des présentations, le Jodlerklub Gemsflueh de Péry-La Heutte a présenté un programme de chant de toute belle facture, suivi par les danseuses et danseurs de Schüpfen qui ont ravi les spectateurs sur des airs sentant bon le patriotisme. Le Jodlerquartett Vierspänig quant à lui a, par les textes de chansons, déclenché des éclats de rire de tous les auditeurs présents. Pour ne pas faillir à la tradition, Ueli et Alain Stalder de Péry-La Heutte ont présenté avec brio l'art du lancer du drapeau dont le père et fils sont maîtres en la matière. | *jcl*

### ENSEMBLE D'ACCORDÉONS PÉRY

## Répétition découverte

L'Ensemble d'Accordéons Péry remercie les fidèles auditeurs qui ont assisté à la répression publique du 21 septembre dernier à La Heutte. Cette dernière s'est déroulée dans une bonne ambiance et a per-

mis à chacun de découvrir les différentes facettes de notre instrument et le travail nécessaire pour la présentation ad hoc d'un morceau face à un public.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié. | *rk*



### PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

## Culte d'installation

La paroisse de Rondchâtel a accueilli avec joie Valérie Gafa qui est entrée en fonction en qualité de pasteur le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Valérie Gafa sera officiellement installée dans sa fonction pastorale le dimanche 2 octobre à 10h en l'église d'Orvin. L'installation implique des engagements mutuels entre la communauté, les professionnels, collègues et la personne installée.

Vous êtes toutes et tous cordialement invité(e)s à venir entendre notre nouvelle pasteur lors de ce culte festif qui rassemblera notre communauté paroissiale autour de cet événement.

A l'issue de la célébration, un apéritif sera offert permettant à toutes et à tous de partager un moment de fraternité



et de resserrer ainsi les liens qui unissent les différents villages composant notre paroisse. | *vg*

**Dimanche 2 octobre, 10h, Eglise d'Orvin**

### COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



## Une rencontre très fructueuse

Le Conseil municipal a participé à la rencontre intercommunale du 22 septembre dernier, tenue donc avec les Exécutifs de Sonceboz-Sombeval et de Cortébert.

Cette séance s'est révélée très fructueuse. Les élus ont tenu des débats intéressants sur huit sujets différents et il a été décidé à cette occasion que les responsables de différents dicastères se réuniront

prochainement, à trois, pour approfondir ensemble certains thèmes précis.

Corgémont salue la très grande ouverture d'esprit qui a imprégné cette rencontre et se réjouit de constater que l'envie de collaborer est générale.

Le Conseil municipal remercie chaleureusement la Municipalité de Cortébert pour son accueil et pour le repas qui a suivi les débats. | *cm*

## Les panneaux seront éteints



Très impliquée dans le développement durable, ainsi que le prouve notamment son fort engagement dans la production d'électricité par des sources renouvelables, la Municipalité étudie parallèlement toutes les possibilités d'économiser l'énergie. Dans ce sens, elle a décidé que les panneaux verts, indiquant les sorties de secours de la salle

de spectacles (notre photo), seront désormais éteints. Ils ne seront illuminés qu'en cas de coupure de courant et/ou d'incendie, ceci de manière automatique.

La possibilité sera cependant donnée, aux locataires de la salle qui le souhaiteraient, d'allumer ces panneaux durant leur présence, au moyen d'un interrupteur. | *cm*

### LETTRE DE LECTEUR Merci

Les familles paysannes vous remercient pour votre soutien lors de la votation concernant l'initiative sur l'élevage intensif. Près de deux personnes sur trois qui ont participé au vote ont refusé cette initiative qui aurait été néfaste non seulement pour l'agriculture suisse, mais aussi pour les consommatrices et les consommateurs de notre pays. Les familles paysannes vont continuer à veiller pour le bien-être animal, et permettre à nos concitoyennes et à nos concitoyens de manger sainement des produits de haute qualité.

| *étienne klopfenstein, corgémont*

## CATHOLIQUES

### UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie

**Messes** : vendredi 30 septembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h) ; samedi 1<sup>er</sup> octobre, 18h, Saint-Nicolas, Bienne ; dimanche 2 octobre, 10h, Sainte-Marie, Bienne ; dimanche 2 octobre, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville ; mardi 4 octobre, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne ; mercredi 5 octobre, 9h à 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne ; jeudi 6 octobre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne ; vendredi 7 octobre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h).

**Newsletter** : s'inscrire à [cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch](mailto:cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch).

**Contact** (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funéraires, etc.) : *cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communautaire.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

### PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA SAINT-IMIER

rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6 case postale 207

**Prochaine célébration** : dimanche 2 octobre à 10h15.

### PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

**Messe** : jeudi 6 octobre, 15h au home. **Méditation du chapelet** : mardi 4 octobre à 17h.

**Jeudine** : jeudi 6 octobre.

**Secrétariat** : ouvert le mardi matin de 8h30 à 11h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 18h. [www.cathberne.ch/tramata](http://www.cathberne.ch/tramata).

### PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

**Horaire liturgique** : dimanche 2 octobre, 10h à Saint-Imier, messe et installation de l'Abbé Jean-Jacques Theurillat, suivie d'un apéritif ; mardi 4 octobre, 9h à Corgémont ; jeudi 6 octobre, 19h à Saint-Imier.

**L'Evangile à la maison** : lundi 3 octobre, 19h30 à Corgémont ; jeudi 6 octobre, 20h à Saint-Imier.

**Chapelet** : mardi 4 octobre, 19h à Saint-Imier.

**Caté-rencontre** : mercredi 5 octobre, 13h30 à Saint-Imier (parents bienvenus).

**Mouvement Chrétien des Retraités** : jeudi 6 octobre, récollection à Saint-Imier.

**Repas pour tous** : vendredi 7 octobre, 12h à Saint-Imier ; inscription jusqu'à mardi midi (032 941 21 39, [catholiqueromaine@bluewin.ch](mailto:catholiqueromaine@bluewin.ch)).

[www.cathberne.ch/saintimier](http://www.cathberne.ch/saintimier)

## RÉFORMÉES

### COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

**Inspirations** : voir communiqué en page 13.

**Collaboration** : *Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, [matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:matteo.silvestrini@referguel.ch). Aumônerie des homes : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, [macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:macaire.gallopin@referguel.ch). www.referguel.ch.*

### PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

**Prochain culte** : dimanche 2 octobre, 10h, à la chapelle de Cortébert, Sainte-Cène. Officiante : Caroline Witschi, étudiante en théologie.

**Groupe de prière œcuménique** : tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

**Vacances du pasteur** : David Kneubühler est en vacances du mardi 27 septembre au lundi 3 octobre et n'est pas joignable durant cette période.

**Pasteur** : *David Kneubühler, 079 823 75 84, [david.kneubuehler@referguel.ch](mailto:david.kneubuehler@referguel.ch). Services funèbres : permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse : Christine Brechbühler, 079 565 93 66, [ch.c.brechbuehler@gmx.ch](mailto:ch.c.brechbuehler@gmx.ch). Réservation salle de paroisse : E. Hohermuth, 032 963 11 89, [4hohermuth@bluewin.ch](mailto:4hohermuth@bluewin.ch). 032 489 17 08, [corgecorte@referguel.ch](mailto:corgecorte@referguel.ch).*

### PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

**Culte** : dimanche 2 octobre à 10h. Présentation Alain Wimmer, avec la présentation de Manoh Gallopin. Apéritif à l'issue du culte.

**Coin-enfants** : disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner.

**Graines de sens (0-6 ans avec parents)** : prochaine rencontre le 1<sup>er</sup> octobre de 15h à 17h à la salle de paroisse de Courtelary. Thème annuel *Un toit pour toi*. Inscription auprès de Maëlle Bader. Tél., SMS, WhatsApp : 076 713 39 55 Email : [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch).

**Activités automnales sur le thème Un brin d'écologie** : première rencontre le 5 octobre de 9h à 11h30 à la salle de paroisse de Courtelary. Fabrication de serviettes en tissu pour la paroisse. Matériel sur place.

**Prêts entre particuliers** : vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine ? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1.

**Réservation de la salle de paroisse** : Philippe Hauri, 079 271 99 10, [philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:philippe.hauri@bluewin.ch).

**Envie d'une visite ?** : contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer.

*Pasteur : Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch). Président : Philippe Hauri, 079 271 99 10, [philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:philippe.hauri@bluewin.ch). Secrétaire : Annelise Stieger, 079 413 47 32, [annelise.stieger@bluewin.ch](mailto:annelise.stieger@bluewin.ch). Services funèbres : permanence au 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).*

### PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

**Culte** : pas de culte le 2 octobre, la paroisse de la Ferrière vous invite donc à consulter les différentes rubriques des paroisses de l'Erguël afin de faire votre choix parmi les offres proposées.

**Prochain culte à La Ferrière** : dimanche 9 octobre à 10h avec le pasteur Daniel Wettstein.

**Rencontre des aînés et personnes seules** : mardi 4 octobre à 14h à la cure, après-midi sympathique avec la pasteur desservante Nadine Manson, suivi d'un délicieux goûter, sans inscription.

**Un peu de thème dans ton café ?** : vendredis 30 septembre et 7 octobre (17h-20h30), nouvelle offre proposée par la pasteur desservante Nadine Manson. Devant un café gourmand, viens lui dire quels sont tes besoins et envies. Ces rencontres déboucheront ensuite sur diverses activités que nous pourrions partager ensemble. Viens à la cure quand tu peux, repars quand tu veux. Tu seras accueilli(e) avec joie et sourire, offre ouverte à tous, sans distinction de confession, sans limite d'âge.

**Offres en ligne** : textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

**Facebook / Instagram** : les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités. Chaque semaine découvrez un portrait de nos conseillers / conseillères de paroisses du Vallon.

**Envie d'une visite ?** : prenez contact avec nos deux dames visiteuses : Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteur (coordonnées ci-dessous).

*Pasteur : Serge Médebielle. Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, la pasteur desservante Nadine Manson est au service des paroissiens, 076 611 75 11, [nadine.manson@bluewin.ch](mailto:nadine.manson@bluewin.ch). Présidente : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat : laferriere@referguel.ch. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). Services funèbres : permanence au 0800 225 500.*

### PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

**Culte** : dimanche 2 octobre, 10h, à l'église d'Orvin, Sainte-Cène, culte d'installation de Valérie Gafa. Le culte sera suivi d'un apéritif dînatoire. Officiant : Marc Balz. Offrande en faveur de Pro Senectute Jura bernois.

**Proposition d'intercession** : dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Sonceboz-Sombeval.

**Fruits TerrEspoir** : les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au

27 octobre. Livraisons le 9 novembre à Péry et Vauffelin, le 10 novembre à Orvin.

**A votre disposition** : nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter : Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47.

**Site internet** : votre paroisse continue d'être présente au travers de son site [www.paroisse-ronchatel.ch](http://www.paroisse-ronchatel.ch) où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

*032 485 11 85 (lundi : 13h-17h30, vendredi : 7h45-11h30), [contact@paroisse-ronchatel.ch](mailto:contact@paroisse-ronchatel.ch), [www.paroisse-ronchatel.ch](http://www.paroisse-ronchatel.ch). Services funèbres : permanence au 079 724 80 08. Location de salles : 032 485 11 85 : Grain de sel, Orvin ; salle de la Cure, Orvin ; salle de paroisse, Péry. Visites : Gilles Bourquin, 079 280 20 16, Valérie Gafa, 078 218 07 47. Catéchisme : 9H, Lauraline Galataud, 079 837 61 53, et Anne Novraz, 079 852 98 77, 10H, Lauraline Galataud, 079 837 61 53, Anne Novraz, 079 852 98 77, et Valérie Gafa, 078 218 07 47, 11H, Lauraline Galataud, 079 837 61 53, Anne Novraz, 079 852 98 77, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.*

### PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

**Cultes** : dimanche 2 octobre, 10h, Courtelary, pasteur Alain Wimmer ; culte autrement à Sonvilier, 16h à la ferme de la Combe d'Humbert.

**Offres en ligne** : textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

*Pasteur : Serge Médebielle. Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, la pasteur desservante Nadine Manson est au service des paroissiens, 076 611 75 11, [nadine.manson@bluewin.ch](mailto:nadine.manson@bluewin.ch). Présidente : Catherine Opplinger, 078 761 46 38. Secrétariat : [renan@referguel.ch](mailto:renan@referguel.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). Services funèbres : permanence au 0800 225 500.*

### PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

**Culte** : dimanche 2 octobre, à 10h à Courtelary, avec présentation de la petite Manoh Gallopin.

**Respiration** : petit moment de recueillement et d'échange, chaque mercredi de 12h à 12h20 dans le coin-méditation de la collégiale, en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin.

**Graines de sens (éveil à la foi)** : *Un toit pour toi* est le thème de cette année. 1<sup>er</sup> rencontre pour les paroisses de Saint-Imier, Sonvilier, Renan et La Ferrière, samedi 1<sup>er</sup> octobre de 9h à 11h à la maison de paroisse de Renan (l'Ancre, rue Samuel d'Aubigné 3) : *Contre toute attente*. Bienvenue aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs familles.

**Aide d'urgence à l'Ukraine – EPER** : nous avons besoin de votre solidarité. Les principales victimes de cette guerre sont des innocents, qui se retrouvent à la rue, sans sécurité. Plusieurs millions de personnes ont déjà besoin d'une assistance humanitaire. Leur nombre devrait encore augmenter. Aidez-nous à atténuer la détresse. Un grand merci pour votre soutien. Compte pour les dons : EPER Lausanne, CH61 0900 0000 1000 1390 5 mention *aide d'urgence Ukraine*.

**Jardin de la cure** : bienvenue à tous pour mettre les mains dans la terre. Pour tout renseignement contacter F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30.

**Femmes protestantes** : la Baratte vous accueille à la cure chaque vendredi pour un café croissant, de 9h30 à 11h.

**Après-midis récréatifs des aînés** : prochaine rencontre mardi 4 octobre, de 14h30 à 17h30 à la cure.

**Coin-enfants à la collégiale** : pour les petits qui accompagnent leurs parents.

**Coin-méditation à la collégiale** : dans l'abside nord, durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Brochures et Bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

**A votre service** : principalement pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

*Pasteur : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, [macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:macaire.gallopin@referguel.ch).*

*Aumônerie des homes : Macaire Gallopin. Secrétariat : Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, [paroisse.st-imier@hispeed.ch](mailto:paroisse.st-imier@hispeed.ch). Présidente du conseil de paroisse : Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, [francoise.zwahlen@gmail.com](mailto:francoise.zwahlen@gmail.com). Services funèbres : permanence au 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).*

### PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

**Culte** : dimanche 2 octobre culte à Sombeval.

**Banc des blagueuses et des blagueurs** : vendredi 30 septembre 18h. Sur le banc devant l'église, une personne nous parle d'un sujet qui lui tient à cœur. On en discute ensuite lors d'un apéro partagé. Chacun apporte sa bouteille, son verre et ce qui doit accompagner. Un grill et une table seront à disposition pour les plus ambitieux. Premier orateur : notre maire Claude-Alain Wüthrich.

**Aînés** : le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables : Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

*Secrétariat : Katia Sulliger, 079 669 78 19, [sonceboz-sombeval@referguel.ch](mailto:sonceboz-sombeval@referguel.ch). Pasteur : Eric Geiser, 079 533 47 12, [eric.geiser@referguel.ch](mailto:eric.geiser@referguel.ch). [www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval](http://www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval). Services funèbres : permanence au 0800 225 500.*

### PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

**Culte autrement** : dimanche 2 octobre, exceptionnellement à 16h et à la ferme de la Combe d'Humbert, chez Rahel et David. Thème du culte : *Promesse de fruits*.

**Taxi** : depuis la gare de Sonvilier dès 15h30 ou en groupe à pied départ à 15h35 (15 petites minutes). Culte en extérieur : prenez des habits de saison.

**Graines de sens (éveil à la foi)** : ce samedi 1<sup>er</sup> octobre de 9h à 11h, sur le thème *Un toit pour toi*. 1<sup>er</sup> rencontre de l'année pour les paroisses de Saint-Imier, Sonvilier, Renan et La Ferrière, à la maison de paroisse de Renan (l'Ancre, rue Samuel d'Aubigné 3) : *Contre toute attente*. Bienvenue aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs familles.

**Résultats de la Soupe de la trêve et tarte du Jeûne** : cette rencontre a permis de récolter plus de 700 francs en faveur d'un projet de l'EPER, soit 28 jambars pour des familles sénégalaises. Un immense merci à toutes les personnes qui y ont participé.

*Pasteur : Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), [alain.wimmer@referguel.ch](mailto:alain.wimmer@referguel.ch). Présidente de paroisse : Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse : Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, [location@paroissesonvilier.ch](mailto:location@paroissesonvilier.ch). Services funèbres : permanence au 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).*

### STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

**Nächster Gottesdienst** : am 9. Oktober, 10 Uhr in Renan mit Pfr. Ruedi Kleiner.

**Ferienvertretung im Pfarramt** : vom 26.9.-10.10. hat Pfr. Ruedi Kleiner, die Nummer wird umgeleitet: 079 363 97 16.

*Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16*

### PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

**Culte** : dimanche 2 octobre, 10h, église Sornetan, pasteur J.-L. Lesort Talom.

**Taxi** : prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 41 50.

**Célébration œcuménique au home Les Lovières** : lundi 3 octobre, 15h, salle polyvalente.

**Conseil de paroisse** : mercredi 5 octobre, 19h, maison de paroisse, séance.

*Présidente de paroisse : Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, [evelyne.hiltbrand@par8.ch](mailto:evelyne.hiltbrand@par8.ch). Pasteur : Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, [philippe.kneubuehler@par8.ch](mailto:philippe.kneubuehler@par8.ch). Secrétariat : Lorena von Allmen, 032 487 48 20, [lorena.vonallmen@par8.ch](mailto:lorena.vonallmen@par8.ch). Réservation de l'église : Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, [vsevolod.dmitriev@par8.ch](mailto:vsevolod.dmitriev@par8.ch). [www.par8.ch](http://www.par8.ch). Services funèbres : permanence au 0848 77 88 88.*

### PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

**Culte** : dimanche 2 octobre, 10h, à la cure, culte d'offrandes suivi d'un repas canadien.

**Prière du mardi** : mardi 4 octobre, 6h30 à l'église.

**Petit café** : le petit café est de retour après deux mois d'absence et vous convie tous dès 9h30 à la cure pour un moment convivial et chaleureux autour d'un café et d'un croissant.

*Pasteur : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, [matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:matteo.silvestrini@referguel.ch), à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le mercredi matin de 8h à 10h30. Secrétariat : 032 941 14 58, [villeret@referguel.ch](mailto:villeret@referguel.ch), ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Site internet : [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). Services funèbres et urgences : 0800 225 500.*

### ÉVANGÉLIQUES

#### ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

[www.gfc.ch](http://www.gfc.ch)

#### LA FONTAINE – UNE COMMUNAUTÉ DE VIE CORMORET Route Principale 13

*L. Ummel, 078 894 22 70, [info@lafontaine-cormoret.ch](mailto:info@lafontaine-cormoret.ch), [www.lafontaine-cormoret.ch](http://www.lafontaine-cormoret.ch)*

#### ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

*Pasteurs : Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. [contact@eglisemvmt.ch](mailto:contact@eglisemvmt.ch), [www.eglisemvmt.ch](http://www.eglisemvmt.ch).*

#### ÉGLISE LE ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

*Retraite de notre fédération d'église* : du vendredi 30 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre.

**Rencontre du groupe de jeunes du ROC** : samedi 1<sup>er</sup> octobre à 20h.

**Célébration** : dimanche 2 octobre à 10h avec Clément Guérékozungbo de Saint-Etienne (F). Clément est originaire du Centre Afrique et a un parcours de vie extraordinaire. Durant la rencontre, il y a une école du dimanche pour les enfants et une garderie pour les petits.

**Rendez-vous de prières** : attention changement de jour : jeudi 6 octobre à 20h

**Soirée AntiZone** : vendredi 7 octobre à 19h ; pour les jeunes de 12 ans et plus à l'ancien buffet de la gare à Saint-Imier. Sans inscription et gratuit. Bienvenue à tous. Contact : Timothée au 076 675 94 85.

**Service d'entraide disponible pour tous** : écoute, partage, coup de main et prière : Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info

## COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



## Des tirs de nuit en octobre

Les autorités municipales ont accordé à la société de tir La Vignerole l'autorisation d'organiser à nouveau cette année ses traditionnelles sessions automnales de tir nocturne.

Ces tirs sont programmés le mardi 11 octobre de 19h à 23h, ainsi que le vendredi 21, le vendredi 28 et le samedi 29 octobre, de 19h à minuit.

Très courue, cette compétition particulière a déjà fait l'objet cet automne de 180 inscrip-

tions, pour un tir à 25 mètres qui clôturera la saison du stand extérieur. Le site de La Vignerole sera effectivement fermé ensuite jusqu'au printemps.

Les organisateurs installeront des panneaux de signalisation et d'information dans le village et par avance, ils remercient chaleureusement la population de la compréhension dont elle fera preuve durant les soirées du concours. | cm

## Un nouveau système de timbrage dès 2023

Le Conseil municipal a décidé de changer l'installation de timbrage utilisée pour le comptage des heures de travail du personnel communal, laquelle est devenue vétuste. Il a libéré dans ce sens un crédit de 13 500 francs, qui servira à acquérir et installer un système moderne, commandé auprès de notre partenaire informatique.

Des cartes utilisées actuellement, et dont le contenu doit ensuite être relevé manuelle-

ment, nous passerons à un système numérique dont le contenu sera automatiquement enregistré en temps réel, et permettant à certains employés de consigner leurs données par smartphone.

Avec sa mise en place pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le nouveau système induira une réelle efficacité dans la gestion des horaires de travail de la trentaine de membres du personnel communal actuel. | cm

## Illuminations de fin d'année : une décision et des études

Le Conseil municipal se penche depuis quelque temps sur les économies d'énergie électrique encore possibles dans la commune et a examiné dans cette optique toute la question de l'éclairage public, habituel et en période de Fêtes.

## Un calendrier plus modeste

Ainsi l'Exécutif a-t-il décidé que le calendrier de l'Avent géant, désigné aussi par Fenêtres de l'Avent, obtiendra bel et bien son soutien cette année.

En revanche, il recommande chaleureusement aux participants d'illuminer leur réalisation uniquement le jour même

de son ouverture, donc chacun à la date qui lui est réservée.

Il va de soi que si une manifestation particulière est organisée, avec visite des créations, toutes les fenêtres seront éclairées simultanément à cette occasion.

## Optimisation à l'étude

Parallèlement, le conseiller municipal Danijel Stanojevic, en charge notamment de l'énergie, étudie en détails toutes les possibilités techniques et autres d'optimiser encore l'éclairage public. Diverses entreprises spécialisées lui présentent leurs nouvelles propositions dans ce domaine en constante évolution.

Une fois le tour de la question achevé, l'Exécutif prendra d'éventuelles mesures, sur proposition de Danijel Stanojevic. Il décidera en particulier ce qu'il adviendra cette fin d'année des illuminations de Noël, lesquelles sont liées directement aux candélabres publics. D'ici la fin octobre, les élus décideront notamment si ces décors demeureront allumés durant toute la nuit ou non.

## Une paille...

Sur cette question, les autorités soulignent leur conviction, quant à la nécessité de réaliser toutes les économies d'énergie possibles. Elles rappellent cependant qu'à Sonce-

boz-Sombeval ont été fournis déjà de très sérieux efforts dans le domaine de l'éclairage public (lequel représente, en Suisse, 0,7 pour cent de la consommation d'énergie électrique).

En chiffres : jusqu'en 2014, notre Commune consommait 137 000 kWh annuellement pour son éclairage ; depuis 2016, elle n'en utilise plus que 52 000 kWh. Entre temps, nous avons procédé rappelons-le au remplacement de la grande majorité des candélabres, qui sont aujourd'hui munis d'installations LED et de modules lumineux automatiquement la luminosité entre minuit et 5h30. | cm

## Après sa journée sportive glisse, l'école reconnaissante

Par les voix unanimes de sa direction, de son corps enseignant et de ses élèves, l'Ecole primaire adresse de chaleureux remerciements aux divers organismes qui ont apporté une aide bienvenue à sa récente journée sportive sur le thème *glisse*.

Cette journée, organisée autour des infrastructures ad hoc de la rue des Prés, a permis aux écoliers de s'adonner à des engins roulants actuels, cycles divers, rollers, skateboard et dérivés. La manifestation s'est déroulée parfaitement, dans une excel-

lente ambiance, et les élèves y ont pris énormément de plaisir.

Organisateurs et participants adressent dès lors leur reconnaissance aux entreprises Clientis Caisse d'Epargne Courtelary et Chocolats Camille Bloch pour leur soutien apprécié, ainsi qu'à la Municipalité qui a mis gracieusement à disposition les infrastructures et a ordonné la fermeture de la rue au trafic durant toute la journée, ce qui a permis à l'école d'installer ses divers postes tout autour du complexe Prés 5.

| eps

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT

## Nouveaux livres

Adultes: Helen Cox, *Brisseurs de cœurs*. Virginie Despenes, *Cher connard*. Wendy Holden, *La Gouvernante*. Guillaume Musso, *Angélique*. Danielle Steel, *Coup de grâce*. Ruth Ware, *Les cinq règles du mensonge*.

Enfants: Azouz Begag, *Un train pour chez nous*. Anatole Bristole, *Carton rouge pour Luca! N° 8*. Anatole Latuile, *Ça va dégonner!* N° 7. Gérard Cachin, *Izabal l'enfant-oiseau*. Le Ranch, *Un sevrage difficile*, tome 33.

Max et Lili font les baby-sitters, *Max et Lili*, tome 128.

BD: Votez Ducobu!, *L'élève Ducobu*, tome 26. Les Romains se prennent une gamelle, *Idéfix et les irréductibles*, tome 2. Kid N'Roses, *Kid Paddle*, tome 16. Studio danse, tome 11.

La bibliothèque sera fermée les mercredis 12 octobre et 19 octobre (vacances scolaires). Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous un bel automne! | sg

## La Municipalité lance 542 invitations

Renvoyée l'an passé pour raison de pandémie, la traditionnelle réception quinquennale des nouveaux habitants aura lieu cet automne, le vendredi 28 octobre précisément. Des invitations écrites ont été adressées aux 542 personnes qui se sont établies dans la commune depuis 2017, date de la dernière réception en date. A tous ces habitantes et habitants, il est rappelé ici que leur réponse à l'invitation est attendue jusqu'à la mi-octobre. En sus d'un sympathique et copieux apéritif dînatoire, cette soirée permettra aux invités de faire connaissance avec les autorités locales et les services communaux, mais également de découvrir le riche tissu associatif local. Pas moins de 19 sociétés sportives et culturelles de Sonceboz-Sombeval ont en effet été invitées à venir se présenter à cette occasion. | cm

## Adieux

## AVIS MORTUAIRE

Le Hockey Club Saint-Imier, son comité, le Team Events, le Challenger Leuenberger, ses équipes et ses joueurs, partagent l'immense douleur de la famille lors du décès de

Monsieur  
Alan Nappiot

Ami du club et membre d'une famille très active dans le cadre de notre société.

Nous réitérons à sa famille, ses proches, notre profonde sympathie. *Le comité, les membres et joueurs du HC Saint-Imier*

Saint-Imier, le 22 septembre 2022

## AVIS MORTUAIRE

C'est avec une grande tristesse que ses amis tireurs ont appris le décès d'

## Alan Nappiot

Membre de la société

Ils tiennent à exprimer ici leurs sincères condoléances à sa famille. *Société de tir de Saint-Imier*

## AVIS MORTUAIRE

Partir un peu plus tôt devant ceux qu'on aime, Pour attendre là-haut, près du Seigneur Lui-même, L'éternel avenir.



Son épouse : Astrid Page-Donzé  
Ses enfants : Fabien Page et Corinne  
Anthony, Noémie  
Olivier et Carole Page  
Jeremy, Nicolas

Son frère : Raphaël et Colette Page et famille  
Son beau-frère : Pascal et Rose-Marie Donzé-Taillard  
Son filleul : Serge Erard

ainsi que les familles parentes et amies ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur  
Michel Page

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris dans sa 88<sup>e</sup> année après de longues souffrances.

Saint-Imier, le 22 septembre 2022

Adresse de la famille : Astrid Page  
Champs de la Pelle 26  
2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

## AVIS MORTUAIRE

Le CIDE (Commerces indépendants d'Erguël) a appris avec une grande tristesse le décès de

Monsieur  
Alan Nappiot

Membre du CIDE

Il présente à la famille ses sincères condoléances ainsi que sa vive sympathie.

## AVIS MORTUAIRE

Lorsqu'une maman disparaît, une étoile à jamais s'éteint, c'est une rose, qui pour toujours s'en va fleurir le paradis.

Sa fille : Fabienne et Felisberto Da Costa-Cattin  
Sa petite-fille : Mélissa et Julien De Bortoli-Da Costa  
Aaron, Liv  
Son frère : Jacques et Marlène Petitjean et famille  
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame  
Elisabeth Cattin

née Petitjean

qui nous a quittés dans sa 87<sup>e</sup> année.

Saint-Imier, le 26 septembre 2022

Adresse de la famille : Fabienne Da Costa  
Fourchaux 3D  
2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille. Un merci tout particulier au personnel de La Roseraie à Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part

## REMERCIEMENTS

Se souvenir est facile pour ceux qui ont de la mémoire, mais oublier est difficile pour ceux qui ont du cœur.

Gabriel García Márquez

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur deuil, l'épouse et la famille de



## Hermann Müller

vous remercient chaleureusement, parents, amis proches ou lointains, de les avoir entourés par vos présences, pensées, messages, fleurs ou dons. Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Merci à la direction et au personnel de la Résidence Les Roches à Orvin, pour leurs bons soins.

Un merci particulier à M<sup>me</sup> Valérie Gafa, pasteur, pour ses paroles réconfortantes.

Péry, en septembre 2022

La famille en deuil

# Vos commerces locaux d'Erguël de La Ferrière à Courtelary

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



## Avec les verres Stellest™, voyez grandir vos enfants, pas leur myopie

### La vue joue un rôle important chez les enfants

Jouer, travailler, lire, découvrir le monde.... Saviez-vous que plus de 80% de l'apprentissage des enfants passe par leur vision? La myopie peut fortement impacter la vue et la vie de votre enfant et ce de manière permanente. Plus la progression de la myopie de votre enfant sera contrôlée tôt, moins sa vue sera impactée sur le long terme.

### Bénéfices

- **Corrige la myopie:** les enfants portant des verres Stellest™ ont une vision aussi nette qu'avec des verres standards.
- **Contrôle la progression de la myopie:** ralentissement de la progression de la myopie de 67% en moyenne, par rapport aux verres standards lorsqu'ils sont portés au moins 12 heures par jour.
- **Sans compromis:** verre esthétique, fiable et simple.

### La myopie augmente rapidement

Aujourd'hui, à l'ère numérique, les enfants et les adolescents deviennent plus fortement myopes et de plus en plus tôt. Les risques d'une myopie conséquente augmentent, cependant ceux qui prennent activement des mesures à un stade précoce peuvent les limiter. Avec les verres Stellest™ nous pouvons dès maintenant choisir de lutter contre la progression de la myopie!

### Fonctionnement du verre

Le verre Stellest™ est constitué d'une technologie innovante, composée d'une constellation de 1021 microlentilles invisibles. Ce verre offre une vision nette, sa constellation de microlentilles crée un volume de signal en avant de la rétine de l'enfant, agissant comme un frein à l'allongement de l'œil. Grâce à cette nouvelle technologie, les verres Essilor® Stellest™ ralentissent la progression de la myopie de 67% en moyenne, par rapport aux verres standards lorsqu'ils sont portés au moins 12 heures par jour.

JOBIN OPTIQUE  
visiblement plus proche



Rue Francillon 28, 2610 Saint-Imier  
jobin.opticiens@swissonline.ch  
032 941 23 43



**BUREAUTIQUE**  
40 ans **EVRO photocopies SA**  
2610 ST-IMIER www.evro.ch  
LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

**brother** at your side  
brother at your side  
PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier  
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

**BON 100 fr.**  
sur une paire de verres Stellest™

Les verres Essilor® Stellest™ ralentissent la progression de la myopie de 67% en moyenne<sup>(1)</sup>

JOBIN OPTIQUE  
visiblement plus proche

Votre Varilux Center à Saint-Imier  
Rue Francillon 28 | 032 941 23 43  
jobin.opticiens@swissonline.ch

(1) Par rapport aux verres unifocaux, lorsqu'ils sont portés au moins 12 heures par jour.

**atelier du corps**  
Thérapies complémentaires  
Reflexothérapie, kinésiologie, hypnose, massages, etc.  
Place du Marché 1, 2610 St-Imier

MÉLANIE KERNEN 079 347 86 50  
LUCIENNE CRAMATTE 079 476 46 70  
FLORENCE COUREAU www.labullenomade.ch  
OLIMPIA VALE 079 468 05 27  
FABIO MAZZOLI www.fabiomazzoli.ch

**ZAPA**  
Peinture Sàrl

Peinture et échafaudages  
P.-A. Zermatten • 2615 Sonvilier • 079 467 25 18  
www.zapapeinture.ch • info@zapapeinture.ch

**OUVERT**

**NT**  
Madeleine Traiteur

Horaires du magasin  
Mardi-Vendredi  
9h-12h30 | 15h-18h  
Samedi  
9h-12h

Livraison à domicile

**Diatel**  
St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

**Nous sommes à votre disposition!**  
Votre téléseuil régional vous permet d'avoir des conseils personnalisés à domicile si vous le souhaitez.  
Grâce à notre réseau fibre optique, vous pouvez surfer jusqu'à une vitesse de 1 Gigabit/s!  
Notre service point SUNRISE UPC est également à disposition des clients de toute la région.

Visitez notre site www.diatel.ch ou passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

**Foire d'automne à Saint-Imier**  
Vendredi 7 octobre



## COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



# Un appel pressant des autorités



Vendredi 16 septembre, aux alentours de 14 h, un ou une conducteur/trice, qui se trouvait au volant très probablement d'un véhicule lourd, a embouti et brisé le poteau indicateur du carrefour entre la route cantonale et la rue Fleur de Lys.

Ledit pylône (notre photo) portait des indications importantes, car relatives à l'itinéraire pour rallier La Poste, les Services sociaux régionaux, le Centre éducatif et pédagogique, ainsi que l'église et la salle de varappe notamment. Il sera remplacé, mais

il faudra sans doute un peu de patience pour obtenir les matériaux nécessaires.

Les autorités auraient grandement apprécié que l'auteur/e de cette collision prenne contact avec elles. Il/elle peut encore le faire, sans craindre aucune sanction.

La personne en question est sans doute au bénéfice d'une assurance qui prendrait en charge les frais de réparation. Or si l'auteur ne s'annonce pas, la collectivité devra malheureusement assumer les coûts de ses actes... | *cm*

## Préavis favorable

Les autorités locales ont préavisé favorablement la demande d'exploitation d'un établissement public de restauration, présentée par la Brasserie des Martinets. Leur avis positif s'appuie notam-

ment sur les horaires d'ouverture détaillés.

Le préavis du Conseil a été adressé à la Préfecture du Jura bernois, qui statuera sur cette demande. | *cm*

## Une nouvelle saleuse

Le Conseil municipal a libéré la semaine dernière un crédit de 8900 francs, pour l'achat d'une nouvelle saleuse, dont les dimensions permettront de l'amarrer notamment au petit véhicule communal qui assure le déneigement des trottoirs.

L'efficacité du travail hivernal en sera nettement améliorée,

en particulier pour les piétons, dès l'arrivée de l'hiver prochain.

De surcroît, ce nouvel outil pourra, au besoin, être accroché au pick-up de la voirie. La grande saleuse étant très ancienne, cette possibilité évite donc tout risque de verglas persistant, en cas de problème technique inhérent à sa vétusté. | *cm*

## Soutien au patin

Le Conseil municipal a décidé d'accorder un don de cent francs au Club des patineurs de Saint-Imier et environs, pour soutenir l'organisation de la 28<sup>e</sup> Coupe d'Erguël de patinage artistique, laquelle se déroulera du 28 au 30 octobre prochain sur la Clientis Arena. | *cm*

## L'assemblée fixée

Lors de leur dernière séance en date, les autorités ont fixé la date de la prochaine assemblée municipale, laquelle se déroulera au soir du 12 décembre. Des informations seront transmises en temps voulu, quant à l'ordre du jour en particulier. | *cm*

## LA PLUME Faire son deuil

Une amie m'a raconté un jour qu'elle était attablée avec sa famille et que le thème de la mort a été abordé. Habituellement ce genre de discussions met mal à l'aise et pourtant me disait-elle ce fut un échange intéressant et riche dans le partage. Le seul point sur lequel ils ne furent pas d'accord était le service funéraire, car la grand-maman disait vouloir un enterrement dans l'intimité de la famille. Elle souhaitait que cela se fasse dans la discrétion et ne voulait surtout pas faire de grandes vagues. Comme c'était une personne qui aimait le contact, qui donnait des coups de main et qui soignait ses amitiés, sa famille a pu lui exprimer combien il serait important pour son entourage de pouvoir être là le jour de ses obsèques afin de dire adieu et d'être porté par des mots de consolation dits par le pasteur. Mon amie disait que finalement sa grand-maman fut soulagée et en total accord avec sa famille après cette discussion.

J'ai moi-même vécu le décès d'un très bon ami parti bien trop tôt. Ses parents, dans leur douleur, ont décidé que le culte de ses obsèques aurait lieu dans l'intimité de la famille, ce qui ne nous a pas permis, nous ses amis, de faire notre deuil. Parfois on oublie qu'il y a aussi une famille formée d'amis, de collègues, de potes et que eux aussi ont ce besoin *tellement important* de pouvoir dire adieu à la personne qu'ils ont connue et aimée.

La mort est une épreuve, un choc, une douleur. Un culte, à l'occasion d'un décès, est un rassemblement des vivants pour un dernier adieu, pour confier à Dieu celui ou celle dont la vie terrestre s'est arrêtée. Le culte est aussi écoute d'une Parole de Dieu qui reconforte et qui console.

Rappelons que faire son deuil ne veut pas dire oublier la personne, mais laisser la place à la peine et au chagrin, afin d'être capable petit à petit, de continuer d'avancer dans la vie sans elle.

Je souhaite que nous puissions toutes et tous avoir cette discussion en famille de ce que sera le service funéraire, en gardant à l'esprit que ce n'est pas la famille seule qui souffre, mais qu'il y a aussi ces personnes qui ont partagé des brins de vie avec la personne défunte et qu'elles sont aussi en peine avec le besoin d'être consolées.

| *david kneubühler, pasteur*



## COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



## Délégations

Bruno Lemaitre et Raphaël Torreggiani participeront à une séance d'information de La Goule, destinée aux communes, le jeudi 6 octobre au Noirmont. Richard Habegger représentera la commune à l'assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël, le mercredi 12 octobre à Saint-Imier. Bruno Lemaitre participera à la séance d'information à propos du projet Agriteos SA - Centre de bio-méthanisation, le mardi 18 octobre à La Chaux-de-Fonds. | *cm*

## Combe-Grède

Le sentier sera déséquipé le samedi 29 octobre prochain. Cela signifie que son infrastructure de sécurité (barrières et mains courantes) sera démontée pour lui épargner des dégâts potentiels générés par les conditions hivernales. Durant cette période, le sentier peut être extrêmement dangereux, voire impraticable. Pour des raisons évidentes de sécurité, l'itinéraire de randonnée pédestre de la Combe Grède

est fermé dès le démontage et jusqu'au remontage de l'infrastructure de sécurité. Toute personne qui empruntera le sentier durant cette période le fera sous sa propre responsabilité et à ses risques et périls. En cas d'accident, la commune de Villeret décline toute responsabilité. L'exécutif profite de remercier vivement tous les bénévoles qui entretiennent ce magnifique itinéraire pédestre avec professionnalisme. | *cm*

## Déchets carnés

Vous trouverez, dans les avis officiels de ce même journal, une information importante concernant l'ouverture du centre de déchets carnés de Montmollin. Nous vous invitons à en prendre connaissance. | *cm*

## Promotions civiques

Les exécutifs des communes de Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, et La Ferrière se sont prononcés favorablement à l'organisation de la Cérémonie des promotions civiques,

nouveaux citoyens 2022. Cette dernière est agendée au vendredi 4 novembre prochain à Sonvilier. Dix jeunes filles et jeunes gens de Villeret ont reçu une invitation à y participer. | *cm*

## PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

## A la rencontre du vivant sur l'Île Saint-Pierre

Plus de 250 ans après le séjour de Jean-Jacques Rousseau sur l'Île Saint-Pierre, le philosophe et pisteur Baptiste Morizot et l'historienne de l'art Estelle Zhong Mengual nous invitent à questionner notre place et notre relation avec la nature le dimanche 23 octobre prochain. Les deux invités se succéderont pour proposer un moment de conférence suivi d'un échange avec le public. Ces conférences-échanges exceptionnels sont coproduits par le Parc Chasseral et le Club 44 de La Chaux-de-Fonds.



Île Saint-Pierre, photo : Tourisme Bienne Seeland

Baptiste Morizot apportera son éclairage sur l'importance des forêts dans le cadre de la crise écologique que nous traversons. La forêt pourrait-elle nous apporter un chemin privilégié pour changer notre relation au vivant ? Pour lui, la forêt est le milieu par excellence qui nous rappelle la condition souvent oubliée de notre être-aumonde : nous ne sommes pas responsables de l'habitabilité de ce monde. C'est la biosphère, en tant qu'architecture vivante plus ancienne que nous, qui rend la Terre habitable pour nous humains, nous vivants.

Après un temps d'échange entre les participants et le philosophe, Estelle Zhong Mengual tentera de rendre visible l'invisible des animaux et des plantes dans la peinture occidentale. L'historienne de l'art emmènera le public à la rencontre des corps des êtres vivants autres que nous. Ses recherches actuelles portent sur les relations que l'art,

passé et présent, entretient avec le monde vivant. Elle proposera un parcours dans l'art pictural occidental sous-tendu par cette recherche, lui aussi suivi d'un moment d'échange. L'événement aura lieu en plein air si le temps le permet ou dans l'hôtel-restaurant de l'ancien cloître, partenaire de la journée. L'accès est possible en bateau, en vélo ou à

pied, la circulation en voiture étant interdite sur l'Île. Quoi de mieux pour décélérer l'espace d'un après-midi et prendre un peu de recul ?

A noter que les deux intervenants animeront d'autres rencontres pour des publics spécifiques le lundi 24 : un échange réservé aux parcs suisses et une sortie-conférence pour 210 élèves du Lycée Blaise Cendrars de La Chaux-de-Fonds.

### Infos et inscriptions

Il est fortement recommandé de s'inscrire pour les conférences-échanges du dimanche 23 octobre, les places étant limitées (prix : 15 francs, réductions). Détails pratiques et formulaire d'inscription sur : [www.parcchasseral.ch/ile-saint-pierre](http://www.parcchasseral.ch/ile-saint-pierre). | *parc naturel régional chasseral*

## COURTELARY, CORMORET ET VILLERET AVIS OFFICIELS



## Déchets carnés

### Ouverture du nouveau centre collecteur de Montmollin

Le nouveau centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin est entré en fonction le 20 septembre dernier. Il remplace la structure provisoire érigée en 2017 suite à l'incendie de l'ancien centre. Les horaires d'ouverture ont été optimisés pour, d'une part, permettre une ouverture 6 jours sur 7 et, d'autre part, réduire les charges en personnel.

Les horaires d'ouverture du centre sont les suivants :

– lundi : de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 17 h ;

– mardi à vendredi : de 8 h à 11 h 30 ;

– samedi : de 8 h à 11 h ;

– le dimanche matin, un service de piquet

est à disposition pour le gros bétail uniquement, comme jusqu'ici, au 032 889 68 40.

La livraison des cadavres d'animaux n'est pas possible en dehors des horaires d'ouverture ci-dessus.

| *cm*

# Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary

## Chalet Mont-Crosin

Unsere hausgemachten Glacen *Fleur de Foin*, *Kanabis* und *Sorbet Fraise* wurden mit der Bronze Medaille am Schweizer Wettbewerb der Regionalprodukten ausgezeichnet. Unser Likör da Flus *Heublumenlikör* wurde mit der Goldmedaille ausgezeichnet.

Le 21 août 2022, une fois de plus, Aeschimann Optik de Soleure a organisé une formidable excursion à moto avec Focus Plus pour les personnes aveugles et malvoyantes. Au Chalet Mont-Crosin, nous avons été gâtés par les délices culinaires de Felix Gerber et Armon Vital. Un grand merci à tous les motards qui ont gardé un dimanche de libre pour une bonne cause et ont su rendre ces gens heureux. Bien sûr, le chariot balai annuel de la Grapperia Soletta ne pouvait pas manquer, merci.

Au final tout le monde était content et satisfait, quoi de mieux!

Nous nous réjouissons, de vous recevoir pour une autre solution.

Merci beaucoup!

Le Chalet Mont-Crosin



**Tof Sports** 032 941 39 07

La meilleure adresse pour tous les sportifs

Tof Sports est présent au  
**Comptoir Franc-montagnard**

Profitez des offres,  
jusqu'au dimanche 2 octobre:

**-20%** sur tout l'assortiment  
au Comptoir

**-10%** sur tout l'assortiment  
au magasin

### Check-up d'hiver pour Fr. 49.-

Le check-up comprend le contrôle

> de l'espace intérieur > du dessous du véhicule > de la carrosserie  
> du compartiment moteur > des pneumatiques

Votre spécialiste pour l'entretien et  
les réparations des voitures des marques  
Volkswagen, Audi, SEAT et ŠKODA.

Offre valable jusqu'au 28 février 2023.

Garage GL Import SA

Rue Baptiste-Savoie 16, 2610 St-Imier  
Téléphone 032 843 00 00, www.glimport.ch



## L'équipe de Tof Sports à l'affût des nouveautés et à la pointe de la technologie

La marque UYN® pour le ski, vélo et running  
Chaussettes, sous-vêtements thermiques, chaussures loisirs, et vêtements running

### Les technologies

Les produits UYN® sont uniques, différents de tous les autres. C'est aussi parce qu'ils sont basés sur des technologies elles-mêmes uniques et qui les rendent à la fois performants, fonctionnels et confortables. UYN® offre des solutions technologiques qui concentrent des années d'études en laboratoire et des heures de test sur le terrain. Avec un seul objectif: vous offrir ce qu'il y a de mieux.

HYPERMOTION: encore plus de liberté de mouvement, coupe innovante qui favorise la bonne posture.

Les prix varient selon les fonctionnalités et les besoins du client.

### Nos matériaux

NATEX, MERINO WOOL, ZERODOR

UYN® détermine quelles fibres conviennent le mieux dans l'absolu à chaque fonction.

Le dernier travail d'avant-garde de la marque UYN® consiste dans la fusion en un seul produit de poils de cachemire de la meilleure qualité qui soit avec des fibres isolantes Primaloft. Avec leur douceur excep-

tionnelle, leur légèreté et leurs qualités isolantes, nos produits atteignent le plus haut degré de confort et de fonctionnalité.

### Nouveautés chez UYN®

Les chaussures UYN® sont une révolution - il s'agit probablement des chaussures les plus technologiquement avancées qui n'aient jamais été mises au point. Leur développement n'a poursuivi qu'un seul but: rendre la liberté perceptible, à chaque pas, à chaque mouvement. C'est ainsi que nous avons créé quelque chose d'inédit. Une chaussure qui combine parfaitement stabilité et flexibilité. Une sensation de nature au cœur de la ville. Le plus haut niveau de qualité possible sans gaspillage de ressources. Une chaussure nouvelle, fonctionnelle et durable.

La marque UYN® est produite en Italie

**Tof Sports**

La meilleure adresse pour tous les sportifs



## Solutions IT complètes et sur mesure au service de votre performance

Accompagnement 360° | Conseil | Support technique

**TLMS-IT**  
Solution & Consulting

+41 32 941 11 30  
info@tlms-it.ch  
tlms-it.ch

Ortho Schlup

Technique orthopédie  
de chaussures Schlup Sàrl

**Corinne Schlup**

Bottière orthopédiste | dipl. féd. MBO

- Supports orthopédiques sur mesure
- Orthèses d'orteils sur mesure
- Chaussures orthopédiques sur mesure
- Chaussures orthopédiques de série
- Modifications de chaussures
- Chaussures spéciales

Conseils  
sur  
rendez-vous

J.-R. Fiechter 2, 2613 Villeret 032 941 70 69 | 079 787 87 47  
c.schlup@orthoschlup.ch www.orthoschlup.ch





# Ça me dit marche en petit comité



Organisée par la chancellerie municipale en partenariat avec la start-up Pindex, la balade à l'enseigne de *ça me dit marche* s'est déroulée samedi passé. Le temps maussade en a certainement retenu plus d'un. Mais, les

cinq personnes qui ont bravé la météo n'ont pas regretté le déplacement, au point de demander des prolongations...

Sous l'expertise direction de Jérémie Colombo, de Pindex, elles sont parties sur les traces

de *Saint-Imier vu par ses habitants*, avec des haltes chez Longines, sur le parvis de la collégiale ou encore à l'École de musique du Jura bernois. Curieux des histoires imériennes d'hier et d'aujourd'hui,

les participants ont raffolé des témoignages proposés par cette balade numérisée, enrichissant les échanges de leurs propres anecdotes.

| cm

## Nonagénaire

Le mardi 27 septembre, la conseillère municipale Paula Tanner et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la rue Champs de la Pelle 24 pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de Denise Jolissaint. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

## Rue du Vallon : fermeture du jardin public

Le jardin public et la place de jeux sis à la rue du Vallon seront fermés à partir de ce samedi 1<sup>er</sup> octobre pour plusieurs mois. Cette mesure est imposée par la concrétisation du projet hôtelier tant attendu à Saint-Imier.

Dans un premier temps, il s'agira de démonter les jeux et la rampe de skateboard. Puis,

d'ici la mi-octobre, l'espace actuel cédera sa place au vaste chantier du futur Hôta Hôtel avec ses 47 chambres et son parking souterrain. Son ouverture est prévue à l'horizon de l'automne 2023.

Un parc public complètement réaménagé reverra le jour à cette occasion. Relié à la gare par une nouvelle liai-

son piétonne, il deviendra un lieu de balade et de flânerie dans un cadre de verdure et de détente, où d'autres jeux trouveront leur place. Les habitants de Saint-Imier et les gens de passage pourront profiter des services offerts par le futur établissement hôtelier, dont un bar et une terrasse publique. | cm

## Foire d'automne en musique

Une cinquantaine de marchands ambulants sont attendus vendredi 7 octobre à Saint-Imier pour la traditionnelle foire d'automne. Histoire de lancer le week-end dans la bonne humeur, une animation musicale est prévue en fin de journée.

C'est une première! A l'instigation de la Commission économie et tourisme qui travaille à la revitalisation des deux foires annuelles de Saint-Imier, Les P'tits Chats et leur jukebox humain animeront la Place du 16-Mars de 16h à 19h. Connus loin à la ronde, Julien Gloor et Thomas Saas jouent ensemble depuis plus de 15 ans, arpant les scènes régionales.

Leur répertoire est très vaste, de Brassens et Brel à Céline Dion, en passant par Pink Floyd, Radiohead ou encore Britney Spears. On dit qu'ils connaissent des milliers de chansons.

Très à l'écoute de leur public, Les P'tits Chats interpréteront les chansons proposées par les spectateurs en direct. Ils accueilleront également volontiers des membres du public pour les accompagner dans un

karaoqué improvisé. Ambiance garantie!

### Déviations de la circulation

Comme ce fut déjà le cas au printemps, les visiteurs de la foire d'automne disposeront d'espaces de convivialité pour se restaurer tout au long de la journée. Tables et bancs seront installés à proximité immédiate de la Place du Marché, sur la Place Jeanne Bueche (devant Tof Sports) et sur la partie nord de la Place du 16-Mars.

L'artère principale de Saint-Imier sera évidemment fermée au trafic. La circulation sera déviée par les rues secondaires de la bourgade. Une signalisation sera mise en place tout exprès. Le Conseil municipal prie les usagers de respecter les consignes et les remercie de leur compréhension. Bonne foire d'automne à toutes et à tous! | cm

## Rue Paul-Charmillot : touche finale au chantier

Le chantier de la rue Paul-Charmillot, entre le bâtiment N° 16 et le Passage du Chalet, connaîtra son ultime étape 2022 entre le jeudi 6 et le vendredi 7 octobre avec la pose du tapis final. Pour cette occasion, la route sera fermée à la circulation à partir du jeudi à 15 heures jusqu'au lendemain en fin d'après-midi, voire

au samedi 8 octobre au matin pour laisser refroidir le goudron.

Les accès piétonniers seront garantis. Une signalisation sera mise en place durant ces travaux. Les Services techniques remercient les riverains et les automobilistes pour leur patience et leur prudence aux abords du chantier. | cm



## LETTRE DE LECTEUR

### Saint-Imier sacrifie son paysage pour la croissance

D'après les FAC N° 25 et 33, le Conseil de ville a accepté un crédit-cadre de 1 000 000 de francs pour la vente de parcelles de la zone industrielle de la Clef. Le prix des parcelles est un mystère et le gain net de cette opération une énigme. Une chose est sûre: ces 4 hectares seront bientôt bétonnés dans l'indifférence la plus crasse.

Mon bon sens m'alerte juste sur ce montant hallucinant: 1 000 000 francs juste pour négocier et vendre des terres? Je vois là un gaspillage d'argent colossal visant à se dépouiller de précieuses terres agricoles au profit d'industriels assoiffés d'argent et de la dégradation

durable du paysage de notre région. Ce coin du vallon est déjà passablement bousillé (il n'y a pas d'autre terme) par la construction d'industries hideuses et d'un quartier résidentiel sans aucune réflexion urbanistique ou paysagère. Seuls l'argent et le profit dictent leur loi. Je trouve cela triste. Vraiment triste.

Après le projet d'hôtel qui sacrifiera la dernière place de jeux de Saint-Imier, quelle est la prochaine étape? Jusqu'où iront les promoteurs et les bétonneurs? Qui y a-t-il pour défendre la nature, le paysage, la postérité? Malheureusement aucun des trois partis au pouvoir. | david vieille

## PARTI SOCIALISTE ERGUËL SAINT-IMIER

### De la fraîcheur, du talent et de la continuité pour les prochaines élections municipales

Le parti socialiste Erguël est heureux de présenter Quentin Colombo pour la mairie ainsi qu'Olivier Zimmermann et Théo Brand pour le conseil municipal.

Quentin Colombo, éducateur social HES, est candidat à la mairie de Saint-Imier. Il travaille dans un foyer semi-ouvert pour mineurs. Il a l'habitude de travailler avec des contraintes pratiques et techniques, un budget et des délais à respecter. Sportif, il joue au rugby depuis 13 ans. Etant aussi arbitre de ce même sport, il sait prendre des décisions rapides, justes et il prend sa place entre deux équipes rivales. C'est pour lui une véritable école de la vie avec beaucoup de valeurs et de respect. Il serait fier de mettre toutes ses qualités au service de la ville qui l'a vu grandir. Il désire apporter un élan de renouveau, des valeurs sociales et vertes, valoriser l'implantation de nouvelles entreprises et défendre le travail de nos ouvriers. Il veut œuvrer pour que Saint-Imier devienne une capitale régionale, un centre de formation d'importance cantonale et un pôle d'innovation à l'échelon fédéral.

Olivier Zimmermann, conseiller municipal sortant, est candidat au conseil municipal de Saint-Imier. Il apprécie la collaboration au sein de l'exécutif et ne compte pas ses heures afin de remplir ses différentes missions avec efficacité, aux commissions, conseils d'administration, représentations, conférences de presse, conseil de ville et municipal. Il a œuvré, entre autres, à remettre aux normes, assainir et rénover différents bâtiments communaux comme le CCL, la salle de spectacles et les halles de gymnastique. Il a su remplacer courageusement au pied levé le maire dans toutes ses fonctions durant le temps de transition. Il souhaite continuer toutes ses actions au conseil municipal. En étant réélu, il pourrait poursuivre ses actions en cours comme la réorganisation de son service avec établissement du cahier des charges pour ses collaborateurs, la mise aux normes et l'assainissement de l'école primaire et de la piscine extérieure municipale. Il souhaite aussi continuer de travailler au mieux pour la collectivité, au plus près de ses convictions et en fonction des besoins de chacun.

Théo Brand, étudiant en droit en 3<sup>e</sup> année à l'université de Neuchâtel, est candidat au conseil municipal de Saint-Imier. Ancien conseiller communal à Courtelary, il connaît les tâches et les obligations de cette fonction et désire maintenant proposer ses services à la population imérienne. Il considère que la solidarité est un fondement essentiel à toute société qui se respecte et il désire proposer à la population une politique solidaire, juste et écologique. Il souhaite valoriser les produits des producteurs locaux et les circuits courts. L'agriculture est un thème qui lui est cher et il désire trouver des solutions locales aux problèmes des agriculteurs afin d'éviter au maximum la dévalorisation constante de leurs produits et de limiter les conséquences dues au changement climatique. Il pense que la vie est remplie de paradoxes et que ce n'est qu'avec le compromis et le bon sens de chacun que la société pourra avancer et progresser. Il ambitionne de mener une politique scientifique basée sur les avancées de la recherche et imagine Saint-Imier comme une

oasis écologique producteur d'énergie. Il aimerait valoriser les entreprises qui désirent s'installer à Saint-Imier et améliorer les conditions de vie des ouvriers qui y travailleront. Selon lui, ce virage politique déterminé permettra à Saint-Imier de s'affirmer comme pionnière de l'innovation écologique et sociale.

Alliant jeunesse et expériences, le parti socialiste Erguël est fier de ses trois candidats qui ont tous à cœur de relever les nombreux défis à venir. Qu'ils soient écologiques, industriels, scolaires, culturels et sociaux bien sûr. Le Parti Socialiste Erguël espère que la ville de Saint-Imier reste toujours aussi attractive et que chaque citoyen sente l'investissement sincère de nos candidats. Leur vision innovante permettra à Saint-Imier de rester prospère et de continuer à se développer en tenant compte des conditions qui ne cessent d'évoluer. Avec de tels projets et des personnes ambitieuses au pouvoir, Saint-Imier pourra assumer avec brio sa nouvelle position de plus grande commune du Jura bernois. | parti socialiste erguël

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

# Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary

**BUREAUTIQUE**  
**EVRO photocopies SA**  
2610 ST-IMIER [www.evro.ch](http://www.evro.ch)

**brother**  
at your side

brother  
at your side  
PREMIUM  
PARTNER

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL



Une méthode  
d'impression  
silencieuse.

La série couleur LED silencieuse de Brother

Découvrez la vaste gamme de notre série couleur LED silencieuse. Grande capacité du bac à papier, vitesse d'impression particulièrement élevée ou connexion sans fil au réseau – nos modèles remplissent les exigences les plus diverses et ont tous un point commun: ils assurent une ambiance de travail détendue, et donc une concentration et une productivité accrues.

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier  
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : [info@evro.ch](mailto:info@evro.ch)

**RoCHAT** INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores  
linge de maison | revêtements de sol

RoChat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier  
Tél. 032 941 22 42 | [info@rochatinterieur.ch](mailto:info@rochatinterieur.ch)

**Avez-vous reçu votre demande  
pour le contrôle périodique  
de vos installations électriques?**

**CATTIN**  
CONTRÔLE ELEC  
079 613 24 50

Cyril Cattin  
Rue de Tivoli 39 | 2610 St-Imier

[info@cattin-contrôle-elec.ch](mailto:info@cattin-contrôle-elec.ch)  
[www.cattin-contrôle-elec.ch](http://www.cattin-contrôle-elec.ch)

Votre **partenaire** informatique de la région

**ASTRIA**  
Informatique

- Infogérance
- Matériel & Logiciel
- Dépannage et réparation
- Sécurité & Sauvegarde
- Solutions cloud



[astria.ch](http://astria.ch)

032 913 13 38

2610 Saint-Imier

**Nikles Toiture SA**

- Ferblanterie • Couverture • Tubage
- Charpente • Photovoltaïque

[www.nikles-toiture.ch](http://www.nikles-toiture.ch)



**NAPPIOT** Sàrl  
MAÇONNERIE-PAYSAGISTE

Tél. 079 107 11 35 | [www.nappiot.ch](http://www.nappiot.ch)  
SAINT-IMIER



**Foire d'automne à Saint-Imier**

Vendredi 7 octobre

**CONCOURS**

**Tentez de gagner de la monnaie CIDE!**

3 prix sont à gagner, soit 3 coupures (monnaie CIDE): 1 x 50 francs et 2 x 20 francs!  
Pour participer, il vous suffit de répondre à la question suivante:

**Combien d'annonces se trouvent sur les pages spéciales CIDE?**



**Pour tenter votre chance**

Pour participer, rendez-vous vite sur la page [www.le-cide.ch/concours](http://www.le-cide.ch/concours) avant le **lundi 17 octobre 2022 à 12 h.**

Vous pouvez aussi nous envoyer votre réponse par courrier à CIDE, Case postale 33, 2610 Saint-Imier.

Un tirage au sort aura lieu et les 3 gagnants seront contactés personnellement. Bonne chance à tous!

Les 3 gagnants du concours du 9 septembre 2022: Anaëlle Bellil (Saint-Imier), Manuela Grossenbacher (Péry), Frédéric Biland (Saint-Imier)



**FCM** Sàrl

Rénovation ou construction plus qu'accessible!  
Nous sommes votre fournisseur idéal!  
Carrelage défiant toutes concurrences.  
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

**Votre chez-soi se trouve chez nous!**

Visitez  
notre exposition  
permanente ouverte  
du mardi matin  
au vendredi midi!

[www.fcmsarl.ch](http://www.fcmsarl.ch)

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

# Je viens de partir par la Cie ChamploO

Sous son titre énigmatique, c'est la rencontre (ou la non-rencontre) qui est le thème du spectacle proposé par la compagnie biennoise ChamploO. Il se joue dans la rue, dans un parc, un musée, une cour d'école, une cantine, un hall d'immeuble, un supermarché, une gare... dans tous les espaces où la rencontre est inévitable.

Un genre de chercheur-bruiteur-expérimentateur nous livre sur scène deux véritables corps, qui seront les sujets de ses expériences farfelues et maladroites. Comment faire se rencontrer ces corps? Comment faire pour qu'ils se comprennent, s'acceptent? Comment les rendre humains? Ont-ils des émotions, et comment s'expriment-elles?

Autour d'un banc, lieu de rencontre par excellence, mais qui se transforme et joue avec les danseurs, notre scientifique propulse ses deux cobayes dans les virevoltes de la vie, de ses joies et de ses peurs. Sans mots, mais avec mille bruits,



la femme et l'homme s'approchent et se manquent, se heurtent et s'échappent encore, parvenant parfois, contre toute attente, à une synchronisation parfaite! Le démiurge-musicien découvre avec stupeur que ses tentatives improbables fonctionnent, presque malgré lui!

On ne sait finalement ni comment ni pourquoi une vraie rencontre peut avoir lieu, mais

l'art de la danse rend palpable la magie des sentiments et des émotions qui nous traversent toutes et tous!

Ce spectacle est présenté dans le cadre de la saison évi-Danse 22-23.

**Atelier pour les jeunes**

A l'occasion de ce spectacle de danse, un atelier est proposé en collaboration avec

l'Espace Jeunesse d'Erguël. Il porte sur la danse hip-hop et le beatbox et s'adresse aux jeunes de 10 à 16 ans et se tiendra le jour précédant le spectacle, soit le vendredi 14 octobre de 9h45 à 15h15. Renseignements et inscriptions auprès de l'EJE, e-j-e.ch. | cc/

**Samedi 15 octobre, 17h30 et 20h30**

ENSEMBLE SOCIALISTE

## D'un mouvement politique à un nouveau parti socialiste régional

Ensemble Socialiste a concrétisé le mouvement politique qu'il avait lancé il y a près d'une année en se dotant de statuts et d'une présidence. Jean Luc Berberat, ancien conseiller municipal de Saint-Imier, est le président du nouveau parti et Denise Bloch, conseillère municipale de La Neuveville et membre du CJB, en est la vice-présidente.

Ensemble Socialiste s'est approché du PS du canton de Berne afin de discuter d'un rapprochement et d'une potentielle affiliation. L'objectif est de dynamiser la gauche du Jura bernois en participant aux élections, en s'impliquant dans les votations cantonales et fédérales, en organisant des événements et en suscitant des discussions politiques.

**Une présidence et des statuts pour Ensemble Socialiste**

Le 17 juin dernier, Ensemble Socialiste s'est constitué officiellement en tant que parti régional. Apparu sur le devant de la scène politique régionale en 2021, il n'était jusque-là qu'un mouvement politique. Initié par des membres du PSA hors Moutier

et rejoint par d'autres personnes issues de diverses forces de progrès, il jouit maintenant d'un statut formel.

Ensemble Socialiste continue son fonctionnement participatif et collaboratif. Les membres ont élu Jean Luc Berberat président et Denise Bloch vice-présidente pour coordonner, structurer et organiser ce tout nouveau parti. Maurane Riesen, qui a quitté entre-temps la coprésidence du PSA, en est la secrétaire. Chiara Voisin, caissière, complète le bureau.

Fort du dynamisme qui l'a poussé lors des élections de mars et qui lui a permis de décrocher un siège au Grand Conseil, avec la réélection de Maurane Riesen, et deux sièges au CJB, avec Denise Bloch et Peter Gasser,

Ensemble Socialiste entend renforcer la gauche du Jura bernois lors des prochaines élections. Il souhaite également susciter le dialogue avec la population via des événements politiques et des discussions autour de sujets d'actualité.

**Pour une gauche plus unie et plus forte**

Ensemble Socialiste a pris contact en août dernier avec le PS bernois afin d'envisager une meilleure collaboration et éventuellement à terme une intégration au sein de ce dernier. Ensemble Socialiste souhaite également rapidement entamer des discussions avec le PSJB afin d'établir une feuille de route en vue d'une réconciliation et d'un rapprochement. L'objectif final d'Ensemble

Socialiste est de contribuer activement à la fédération des forces de gauche pour faire triompher la justice sociale, la solidarité et l'équité dans le Jura bernois.

Appartenant à l'avenir, Ensemble Socialiste veut joindre ses forces, s'impliquer et apporter sa pierre à l'édifice en s'associant à la liste du PS cantonal pour les élections fédérales. En ce qui concerne les élections communales, ES n'est pas directement engagé, mais certain(e)s de ses membres figurent sur des listes de partis existants partageant les mêmes valeurs.

Toute personne intéressée à rejoindre le nouveau parti peut se rendre sur son site internet ([www.ensemble-socialiste.ch](http://www.ensemble-socialiste.ch)) ou prendre contact avec un(e) de ses membres. | [ensemble-socialiste](http://ensemble-socialiste)

PAROISSES RÉFORMÉES ET CATHOLIQUES

## Inspirations

Le volet culturel des paroisses réformées et catholiques du val de Saint-Imier vous invite dans l'exploration de terrains connus et de terres inconnues: ... sur le pont, on dessine... Venez vous approcher d'un lieu que vous avez peut-être déjà vu de loin, dont vous avez entendu parler... A la Dépendance à Saint-Imier, Jan van Oordt nous présente ce lieu mystérieux ainsi que son projet participatif. Nous pour-

rons apporter notre touche personnelle à cette gigantesque œuvre collective de 35000 pièces.

Activité tous âges, gratuite, bienvenue à chacun et chacune. Pour en découvrir plus: samedi 1<sup>er</sup> octobre, 14-17h, La Dépendance, Sur le Pont 31, Saint-Imier. Rendez-vous à 14h devant la Brasserie du Pont! Inscription et informations: Maëlle Bader, 076 713 39 55, [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch) | dk

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

## Route cantonale : travaux de goudronnage

Afin de réaliser la pose de la couche finale de goudron de la route cantonale pour la traversée du village, il est prévu de réaliser les travaux sous réserve de conditions météorologiques favorables, aux dates suivantes:

- 10 et 11 octobre: travaux préparatoires

- 12 au 14 octobre: travaux de goudronnage

Ces travaux seront effectués par tronçons. Les riverains directement impactés pour accéder à leur garage ou place de parc seront informés au fur et à mesure par les services du canton. Des perturbations du trafic sont à prévoir pendant cette période. Chacun est remercié de respecter la signalisation mise en place et pour la compréhension durant ces travaux d'envergure. | cm

## Calendrier de l'Avent

Cette année encore et pour la dernière fois afin de ne pas laisser, nous organisons le calendrier de l'Avent.

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse mail suivante: [jenzerchloe@gmail.com](mailto:jenzerchloe@gmail.com) ou avec le bulletin d'inscription ci-dessous que vous pouvez

envoyer à Chloé Jenzer, rue des Sociétés 17, Sonvillier.

Merci de choisir 3 dates et nous indiquer si vous souhaitez offrir une collation.

Merci beaucoup pour votre participation et nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion. | [anim'sonvi](http://anim'sonvi)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse mail: \_\_\_\_\_

Dates choisies: \_\_\_\_\_

Collation:  Oui  Non

## NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Samaritains de Tavannes devant la Crèmerie de Mont-Soleil, 16 juillet 1916

Les troupes militaires sanitaires sont à l'origine du mouvement samaritain suisse: la Société des militaires sanitaires de Berne est fondée en 1880 dans le but de prêter secours en cas d'accident dans la vie civile, assurant le service sanitaire lors de manifestations (tir fédéral, fête fédérale de gymnastique, etc.).

La première Société samaritaine est créée à Berne en 1885.

En Suisse romande, le mouvement samaritain voit le jour en 1896 avec la section de La Neuveville. Celle de Tavannes-Reconvilier est créée en 1900.

© Mémoires d'Ici, Fonds Famille Willy Ernst

MUSÉE DE SAINT-IMIER

## Une conférence sur la précision et la fiabilité horlogère

par Amandine Cabrio, doctorante à l'Université de Neuchâtel, jeudi 6 octobre à 19h30 au Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier

Le 18 mai 1858, l'arrêté pour la fondation d'un observatoire cantonal à Neuchâtel marque la naissance officielle d'un établissement scientifique destiné à soutenir le développement et la qualité de l'horlogerie de précision.

Dès sa construction en 1861, l'observatoire examine et certifie des chronomètres: en relevant leur marche et

en la comparant chaque jour aux pendules de référence. A partir de 1865, des concours destinés à classer les meilleures pièces et à les récompenser par des prix viennent s'y ajouter. Si la qualité et la fiabilité des montres suisses sont aujourd'hui des arguments de vente, cette réputation s'est, entre autres construite sur l'usage publi-

citaire des résultats obtenus à l'observatoire cantonal de Neuchâtel par les marques.

Les bulletins de marches, les diplômes, les prix ainsi que l'image de l'observatoire – notamment sa coupole si caractéristique – ont ainsi été affichés ou imprimés comme une garantie de précision des produits horlogers.

Au travers d'exemples de publicités horlogères, Amandine Cabrio, illustrera l'utilisation des concours de chronométrie dans la construction de l'image de deux marques. | [musée-de-saint-imier](http://musée-de-saint-imier)

### Exposition

Modernité! Images du progrès dans les publicités horlogères jusqu'au 11 décembre

Musée de Saint-Imier  
Rue Saint-Martin 8  
2610 Saint-Imier  
032 941 14 54  
[musee@saint-imier.ch](mailto:musee@saint-imier.ch)

**Horaires d'ouverture**  
Mardi au dimanche: 14h-18h

Pour les écoles et les groupes, visite possible en dehors de ces horaires sur réservation

**Tarifs**

Adulte: 6 francs  
AVS, AI, étudiant: 4 francs  
Enfant jusqu'à 16 ans: gratuit

**Durée totale: environ 1 h 30**  
**Tarif: gratuit**  
**Tout public**

La conférence sera suivie d'un petit apéritif  
[www.musee-de-saint-imier.ch](http://www.musee-de-saint-imier.ch)  
Facebook/Musée de Saint-Imier  
Instagram/Musée de Saint-Imier

# Conseil de ville de Saint-Imier

## Séance ordinaire

du jeudi 8 septembre 2022, tenue dès 19h 30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence : M. Samuel da Silva, président  
Secrétaire : M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M. Samuel da Silva, président : « Il sonne 19h30 à la Collégiale, j'ouvre donc cette 4<sup>e</sup> séance du Conseil de ville 2022. Permettez-moi de vous saluer toutes et tous : chères conseillères et chers conseillers de ville, M. le maire, chères conseillères municipales et chers conseillers municipaux, M. le chancelier, M. le vice-chancelier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, et cher public. »

M. Samuel da Silva, président : « Concernant le Conseil municipal, je vous prie d'excuser l'absence de M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, pour ce soir, et également M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité, qui sera absente jusqu'à la fin de l'année. »

M. Samuel da Silva, président : « Au niveau du Bureau, je vous informe que notre 2<sup>e</sup> vice-président arrivera sous peu. »

M. Samuel da Silva, président : « Concernant la répartition du dénombrement des voix par les scrutateurs, je demanderais à M. Gerolamo Pepe, PS, de compter les voix du groupe ARC, ainsi que du Bureau, et à M. Raphaël Perotto, ARC, de compter les voix de M<sup>me</sup> Joëlle Häller, sans parti, du PS et du PLR, merci. »

M. Samuel da Silva, président, demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour.

... Il n'y a pas de modification demandée...

L'ordre du jour se présente de la manière suivante :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022
3. Communications du président et du maire
4. Actualisation du Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier : décision
5. Crédit cadre de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs : décision
6. Octroi d'un droit de superficie (DDP) sur le BF 569 à la Fondation Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier (Plein Soleil) : décision
7. Création d'un financement spécial relatif à la Réserve de fluctuation : décision
8. Engagement financier de l'Espace Jeunesse d'Erquël (EJE) pour la période 2023-2026 : décision
9. Motions et interpellations
10. Petites questions
11. Divers et imprévu

### 1. Appel

Sont présents : M. James Souchon (PLR), M. Jean-Paul Gerber (PLR), M. Yann Dou-taz (PLR), M. Samuel da Silva (PLR), M<sup>me</sup> Gisèle Tharin (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. Daniel Müller (PLR), M. Patrick Domon (ARC), M. Michel Meyer (ARC), M. Marco Pais Pereira (ARC), M<sup>me</sup> Edanur Bilir (ARC), M. Ugo Boillat (ARC), M. Claude Voisin (ARC), M. Raphaël Perotto (ARC), M<sup>me</sup> Morgane Bussian (ARC), M. Laurent Egloff (ARC), M<sup>me</sup> Michèle Comte (ARC), M. Hervé Shimuna (ARC), M<sup>me</sup> Elisabeth Beck (PS), M<sup>me</sup> Mélanie Lambert (PS), M. Michel Ruchonnet (PS), M. Vital Carnal (PS), M<sup>me</sup> Marie Ruchonnet (PS), M. Gerolamo Pepe (PS), M. Diamantino Rodrigues Pereira (PS) et M<sup>me</sup> Joëlle Häller (sans parti).

Sont excusés : M. Michel Bastardoz (PLR), M. Mathias Nikles (PLR), M. Gaëtan Aellen (PLR) et M<sup>me</sup> Morgane Burgener (ARC).

Conseil municipal : M. Denis Gerber (maire), M<sup>me</sup> Josika Iles (vice-maire), M<sup>me</sup> Paula Tanner, M. Corentin Jeanneret, M. Marcel Gilomen et M. Beat Grossenbacher (chancelier municipal).

Excusés : M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux et M. Olivier Zimmermann.

Presse : M<sup>me</sup> Céline Lo Ricco Châtelain (le *Quotidien Jurasien*), M<sup>me</sup> Natacha Mengoli (RJB) et M. Emile Perrin (le *Journal du Jura*).

Public : sept personnes sont présentes sur la galerie.

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 2022 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

### 3. Communications du président et du maire

M. Samuel da Silva, président : « Je vous fais part de quelques éléments :

– au niveau du courrier, j'ai reçu l'inscription à la rencontre des bureaux de

conseils généraux et de ville du Jura bernois. Je ne pourrai m'y rendre. M. Ugo Boillat, 2<sup>e</sup> vice-président, nous y représentera. Il y a aussi eu l'invitation de la Fondation André Flückiger afin de participer à leur 50<sup>e</sup> anniversaire, au cours duquel deux dons ont été offerts, l'un à l'association ELA, l'autre pour soutenir le projet de la *Maison de l'autisme* qui sera construite dans notre commune en 2023. Finalement, j'ai aussi reçu une invitation à participer à une table ronde, ouverte au public, intitulée *la géothermie ? les géothermies !* et qui se déroulera mardi 13 septembre 2022, à La Chaux-de-Fonds ;

– finalement, je souhaiterais remercier les conseillères et conseillers de ville, et le Conseil municipal, qui ont participé au cortège lors de l'Imériale, ainsi qu'aux personnes qui ont donné un coup de main logistique après le cortège. Je vous informe que les gobelets réutilisables, offerts à la population, ont été financés par un soutien de la Municipalité, une participation relative du comité de l'Imériale, et pour le reste par le compte de notre Conseil de ville.

Voilà, j'en ai déjà fini pour mes communications et cède la parole à M. le maire. »

M. Denis Gerber, maire : « Carnet rose. Je tiens tout d'abord à excuser notre collègue M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité, heureuse maman depuis mardi matin d'une petite Liv. Toutes nos félicitations à la famille !

#### 1<sup>re</sup> partie : représentations

Je débiterai mes communications par une énumération de mes présences et de mes représentations de la commune à différentes activités/manifestations avec pour unique objectif que notre commune soit présente :

– diverses manifestations à Mont-Soleil (Energies, inaugurations de la Coupole et du Planétarium) fin juin ; à découvrir par chacun car passionnant ;

– rencontre avec l'Exécutif de Tramelan : des échanges très intéressants et constructifs le 21 juin 2022 ;

– assemblée générale de Jb.B à La Neuveville le 22 juin 2022 ;

– présence au tournoi de football réunissant diverses associations s'occupant de personnes en handicap à la Fin-des-Fourches le 25 juin 2022 : un moment très émouvant ;

– fête de lutte du Jura bernois à Mont-Crosin le 26 juin 2022 ou comment devenir *propriétaire* partiel d'un taureau nommé Stefano ;

– inauguration de la salle didactique de EDE-GOGY dans les bâtiments des Forces électriques à la Route de Tramelan : un espace à découvrir pour nos écoles (30 juin 2022) ;

– accueil des nouveaux arrivants (après les années Covid) à la Salle de spectacles le 30 juin 2022 ; un moment d'échanges et de partages très enrichissant ;

– les 6 et 7 juillet, participation aux cérémonies de clôture à Tramelan des ceff Industrie et ceff Commerce ; deux de nos apprentis ont reçu leur CFC et surtout leur maturité ;

– accueil de l'ambassadeur des USA à Mont-Soleil le 28 juillet 2022 dans le cadre de sa découverte des installations consacrées aux énergies renouvelables ;

– participation à trois événements ayant marqué le début et la fin du mois de juillet : Imériale, Fête des Anarchistes et les festivités du 1<sup>er</sup> août. La population a apprécié ce retour à une forme de normalité ;

– accueil de la Summer School à La Chaux-d'Abel le 8 août 2022. Ce sont des étudiants (doctorants) de Hautes Ecoles du monde entier qui étudient l'approvisionnement énergétique et les problèmes de réchauffement climatique pris dans leur globalité. Des étudiants très concernés et motivés ;

– représentation de la commune au Marché-Concours à Saignelégier le 14 août 2022 ;

– concerts dans le cadre des festivités du Parc Chasseral le 24 août 2022 à Saint-Imier dans le cadre des Jardins musicaux. Une découverte du cinéma à l'ancienne avec un encadrement musical magnifique ;

– présence aux 50 ans de la Fondation Flückiger à Tramelan le 27 août 2022 ;

– séance Parc Chasseral – JbT – Jura 3 Lacs Seeland le 1<sup>er</sup> septembre 2022 aux Savagnières : la thématique de la mobilité pour accéder à la région du Chasseral a été abordée avec les représentants des autorités de Nods et Saint-Imier.

En bref, un été chaud dans tous les sens du terme !

#### 2<sup>e</sup> partie : état des lieux

Ma démarche ci-dessous est motivée par un courrier reçu d'un citoyen et surtout par de nombreuses questions posées par des citoyens qui s'interrogent sur l'état d'avancement des nombreux dossiers abordés une fois ou l'autre à divers niveaux de notre commune.

Je me propose donc de faire un point de la situation actuelle sur les projets importants concernant Saint-Imier !

#### Abattoirs

Nous avons des locataires qui tiennent avec force à occuper les locaux projetés aux Marnes-de-la-Coudre d'ici 2024.

Les prévisions financières émises lors de la mise en route du projet sont actuellement très chahutées par divers facteurs, dont essentiellement le renchérissement des coûts de la construction, le respect des contraintes architecturales et la prise en compte des problèmes énergétiques liés à l'aménagement d'un bâtiment protégé, un bâtiment d'exception !

Crescentia s'est engagée à donner des réponses précises aux futurs locataires d'ici début septembre.

Diverses solutions devront être courageusement abordées, certaines sont en cours d'analyse, ceci afin de permettre de respecter nos engagements initiaux et actuels auprès de nos partenaires locataires.

Pour l'instant et à la suite d'un entretien (mardi 6 septembre 2022) avec M<sup>me</sup> Tatiana Lori, responsable cantonale des monuments historiques, une visite sur site est planifiée en octobre.

Divers éléments y relatifs seront abordés à cette occasion.

Les locataires potentiels ont été informés.

#### Migros

Malgré le soutien des autorités communales et surtout de l'engagement de Migros pour adapter son projet, une opposition est encore pendante.

Le dossier est dans les mains de la préfecture.

Il nous faut espérer qu'une solution rapide soit trouvée afin de pouvoir offrir à la population de Saint-Imier et de la région un autre magasin moderne.

#### Hôtel

Les dernières négociations avec les CFF concernant la cession d'un terrain à notre commune sont à bout touchant ; les travaux d'excavation devraient débiter prochainement avec comme objectif que Saint-Imier dispose d'un hôtel à la conception moderne très attendu dans le courant de l'année 2023. De nombreux milieux économiques et touristiques sont impatients de voir se concrétiser ce projet important pour la région.

#### Straumann et Cadrans Fluckiger

Les transactions avec ces deux fleurons économiques de notre région sont en cours de finalisation.

#### MD' Art SA

Les projets d'agrandissement et de développement d'une technologie futuriste sont soutenus avec énergie aussi bien par notre commune que par la Promotion économique du canton.

#### Bâtiment des Services techniques

Les adjudications des travaux sont faites, la planification de ceux-ci est en cours.

Un bon signe pour nos employés des Services techniques.

#### En conclusion

Je constate que dans de nombreux dossiers, il s'agit parfois de convaincre les milieux liés à la protection des sites de la nécessité de tenir compte de la réalité économique de notre région.

Certes, il est nécessaire de protéger notre environnement, mais je suis convaincu que des solutions pragmatiques doivent/peuvent toujours être trouvées entre personnes de bonne volonté et si possible conscientes des enjeux parfois vitaux pour l'avenir de Saint-Imier et de sa région. »

#### 4. Actualisation du Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier : décision

M. Samuel da Silva, président : « En préambule, j'ai une demande à vous formuler, chères conseillères et chers conseillers de ville : afin de faciliter le travail du bureau, il serait appréciable que vous ne quittiez pas, dans la mesure du possible, votre place pendant que nous voterons les éventuelles modifications dudit règlement, merci. Pour la façon de procéder, nous allons simplement respecter l'art. 10 du règlement du Conseil de ville actuellement en vigueur : avant chaque votation, la personne qui préside soumet au Conseil de ville l'ordre dans lequel les propositions seront mises aux voix. Dans toutes les votations, c'est la majorité absolue des votants qui décide. En cas d'égalité, c'est la personne qui préside qui décide. Les sous-amendements sont mis aux voix avant les amendements, et les amendements avant la proposition principale. Lorsqu'il y a plus de deux propositions de même niveau (sous-amendement ou amendement), elles sont mises aux voix ensemble et chaque membre ne peut voter que pour une de ces propositions. Si aucune d'entre elles n'obtient la majorité absolue des votants, celle qui a obtenu le moins de voix est éliminée. En cas d'égalité, la personne qui préside décide quelle est la proposition à éliminer. On continue à voter sur les propositions restantes jusqu'à ce que l'une d'entre elles obtienne la majorité absolue des votants ; elle est alors opposée à la proposition principale. Le vote s'exprime par le fait de se lever, toutefois le bulletin secret peut être demandé par chaque conseiller de ville présent lors de la séance. Si le mode de votation proposé fait l'objet de réclamations, le Conseil de ville se prononce. »

M. Samuel da Silva, président : « Est-ce que quelqu'un s'oppose à cette façon de procéder ? »

M. Samuel da Silva, président : « Ce n'est pas le cas, allons y. »

M. Samuel da Silva, président : « 1. Dispositions générales. Article 1. Alinéa 1. »

M. Samuel da Silva, président : « S'il n'y a pas de modification, on part du principe que c'est accepté. »

M. Samuel da Silva, président : « Article 2. Alinéa 1. Alinéa 2. Alinéa 3. Alinéa 4. Alinéa 5. »

... Le traitement de l'ensemble du règlement se déroule sous cette forme, avec projection sur écran...

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC : « Art. 3, al. 6 : contrairement à ce qui est noté dans le rapport de la commission, nous pensons que cet alinéa alourdirait le processus, tant au niveau du Conseil municipal que de la chancellerie. En effet, l'ordre du jour devrait être préparé encore plus à l'avance et ne permettrait peut-être pas d'ajouter des points au dernier moment. Nous souhaitons supprimer cet alinéa. »

M. Samuel da Silva, président : « Nous allons passer cette proposition au vote. »

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : « Est-ce qu'il serait possible de relire la proposition avant la votation, car tout le monde n'a pas le texte sous les yeux, et je ne sais pas si au fond de la salle tout le monde voit bien l'écran et la proposition faite, ceci afin que l'on comprenne bien les propositions de modifications ? »

M. Samuel da Silva, président : « Oui, alors je vais lire le texte avant la votation. »

M. Samuel da Silva, président : « Les conseillères et les conseillers de ville qui acceptent la suppression de l'al. 6 de l'art. 3, soit : la présidence, après proposition du Conseil municipal établit, d'entente avec le bureau l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de ville, sont priés de se lever. »

Au vote, il y a 10 voix pour la suppression. Il y a 15 voix contre la suppression.

Le texte est maintenu : art. 3, al. 6 : la présidence, après proposition du Conseil municipal, établit, d'entente avec le bureau, l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de ville.

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC : « Art. 5, al. 2 et 3 : nous trouverions dommage que le nombre de voix ne soit plus compté. En effet, la population pourrait être intéressée de savoir le nombre d'avis contraires ou d'abstentions pour certains sujets. De plus, nous ne pensons pas que cela soit un réel gain de temps et le terme de *majorité évidente* n'est pas assez précis à nos yeux. Nous souhaitons supprimer cet alinéa et, de ce fait, également l'alinéa 3. »

M. Samuel da Silva, président : « Les conseillères et les conseillers de ville qui acceptent la suppression des al. 2 et 3 de l'art. 5 sont priés de se lever. »

Au vote, il y a 13 voix pour la suppression. Il y a 12 voix contre la suppression.

Le texte de l'art. 5 se compose donc d'un seul alinéa : les personnes scrutatrices déterminent le résultat de chaque votation et élection. La présidence le communique au Conseil de ville.

M. Samuel da Silva, président : « Avant de traiter l'article 7, je dois vous préciser qu'il y avait une erreur dans le rapport que vous avez reçu. Il était dit que cet article se basait sur le règlement d'organisation, or, il s'agit du règlement des élections et non pas d'organisation. »

M. Marco Pais Pereira, ARC: «Art. 7, al. 1 et 4, nous proposons au premier al., après: *Le bureau rédige les messages du Conseil de ville à l'intention du Corps électoral*, d'ajouter: *Il veille à assurer l'expression des droits démocratiques.*»

M. Samuel da Silva, président: «Les conseillères et les conseillers de ville qui acceptent le texte suivant: art. 7, al. 1: Le bureau rédige les messages du Conseil de ville à l'intention du Corps électoral. Il veille à assurer l'expression des droits démocratiques, sont priés de se lever.»

Au vote, il y a 10 voix pour la modification. Il y a 15 voix contre la modification.

Le texte est maintenu: art. 7, al. 1: le bureau rédige les messages du Conseil de ville à l'intention du Corps électoral.

M. Marco Pais Pereira, ARC: «A l'alinéa 4, nous proposons que le passage suivant: *Le comité d'initiative ou les personnes responsables de la demande d'un référendum facultatif font part de leurs arguments au bureau du Conseil de ville qui en tient compte dans le message. Les commentaires portant atteinte à l'honneur, manifestement contraires à la vérité ou trop longs peuvent être modifiés ou refusés*, soit remplacé par: *Le comité d'initiative ou les personnes responsables de la demande d'un référendum facultatif font part de leurs arguments au bureau du Conseil de ville qui l'intègre dans le message. Les commentaires portant atteinte à l'honneur, manifestement contraires à la vérité peuvent être modifiés ou refusés*. Ici en fin de phrase, nous avons enlevé *ou trop longs*.»

M. Marco Pais Pereira, ARC: «M. le président, est-ce que je peux argumenter cette proposition de modification?»

M. Samuel da Silva, président: «Oui, allez-y.»

M. Marco Pais Pereira, ARC: «Il est très important que les citoyennes et les citoyens se sentent écoutés, et qu'ils soient pris en compte lorsqu'ils exercent les droits d'initiative et de référendum. Les modifications proposées visent à rappeler que le Bureau a bien cet objectif lorsqu'il rédige les messages. A ce titre, lorsque des initiants ou des référendaires ont pris la peine d'exercer leurs droits démocratiques si précieux, il faut leur assurer que leur message sera transmis tel qu'ils l'ont élaboré. Il nous paraît que les limites posées interdisant les atteintes à l'honneur sont bien suffisantes. Nos concitoyennes et concitoyennes méritent notre confiance, et lorsqu'ils rédigent un message, ils ne doivent pas être soumis à des exercices de réécriture ou de correction qui sont toujours problématiques. C'est au nom de cette confiance que nous formulons ces propositions de modification.»

M. Christian Tharin, PLR: «Je souhaite juste préciser un élément. Je comprends très bien vos arguments qui sont valables. Néanmoins, il faudrait que l'on rechange le règlement des votations, puisque dans ce règlement il est mentionné que c'est le Bureau qui est compétent pour le message au Corps électoral.»

M. Marco Pais Pereira, ARC: «Le Bureau peut simplement valider le message. Il est compétent pour décider. Cela ne veut pas dire: l'autoriser à modifier le message des référendaires.»

M. Samuel da Silva, président: «Y a-t-il d'autres remarques?»

M. Samuel da Silva, président: «Ce n'est pas le cas, on passe au vote.»

Au vote, il y a 11 voix pour la modification. Il y a 14 voix contre la modification.

Le texte est maintenu: art. 7, al. 4: Le comité d'initiative ou les personnes responsables de la demande d'un référendum facultatif font part de leurs arguments au bureau du Conseil de ville qui en tient compte dans le message. Les commentaires portant atteinte à l'honneur, manifestement contraires à la vérité ou trop longs peuvent être modifiés ou refusés.

... Il est 20h03 arrivée de M. Hugo Boillat, ARC...

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC: «Art. 12, al. 1: nous demandons à ce que le nombre de jours soit de 16 et non 15. En effet, comme l'ordre du jour est envoyé 15 jours avant, cela laisse peu de temps à la chancellerie de préparer la documentation si une motion arrive le jour même.»

Au vote, la modification est acceptée à l'unanimité.

Le texte devient: art. 12, al. 1: La motion, qui est déposée 16 jours avant la séance du Conseil de ville à la chancellerie, est envoyée aux membres du Conseil de ville avec la convocation idoine.

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC: «Comme pour l'al. 1, nous demandons que l'al. 4 soit de 16 jours.»

Au vote, la modification est acceptée à l'unanimité.

Le texte devient: art. 12, al. 4: la motion, déposée moins de 16 jours avant la séance du Conseil de ville à la chancellerie, est lue et brièvement commentée par son autrice ou auteur lors de la séance. Elle est transmise au Conseil municipal lors de la même séance et celui-ci devra donner son avis sur l'entrée en matière lors de la prochaine séance du Conseil de ville.

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC: «Art. 14, al. 1: comme pour l'article 12, et dans un souci de délai si un postulat est déposé le jour même, nous demandons également à ce que le nombre de jours soit de 16 et non 15.»

Au vote, la modification est acceptée à l'unanimité.

Le texte devient: art. 14, al. 1: le postulat, qui est déposé 16 jours avant la séance du Conseil de ville à la chancellerie, est envoyé aux membres du Conseil de ville avec la convocation idoine.

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC: «Comme pour l'al. 1, nous demandons que l'al. 4 soit de 16 jours.»

Au vote, la modification est acceptée à l'unanimité.

Le texte devient: art. 14, al. 4: Le postulat déposé moins de 16 jours avant la séance du Conseil de ville à la chancellerie, est lu et brièvement commenté par son autrice ou auteur. Il est transmis au Conseil municipal lors de la même séance et celui-ci devra donner son avis sur l'entrée en matière lors de la prochaine séance du Conseil de ville.

... M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC, demande une suspension de séance...

M. Samuel da Silva, président: «Bien, nous faisons une suspension de séance, il est 20h12. Reprise de séance à 20h17.»

... Il est 20h18. Reprise de séance...

M. Samuel da Silva, président: «Est-ce que quelqu'un souhaite la parole?»

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC: «La fraction ARC tient tout d'abord

à remercier les membres de la commission pour le travail effectué depuis juillet 2021 et pour le rapport qui nous a été présenté ce soir. Ce document était bien complet et nous a permis de comprendre les réflexions derrière chaque article et alinéa. Certaines de nos demandes n'ont malheureusement pas été acceptées ce soir. Après discussion, nous pensons que le nouveau règlement, tel que voté ce soir, sera tout de même une bonne base de travail. Nous ne souhaitons pas freiner ce projet, mais nous laissons la liberté de vote au sein de nos rangs.»

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «Notre fraction a pris connaissance avec grand intérêt des modifications apportées au règlement du Conseil de ville. Nous souhaitons d'ores et déjà remercier la commission qui a été chargée de plancher sur son renouvellement et pour les nombreuses réflexions apportées à cet ouvrage. Nous saluons également la grande qualité du travail effectué. Le nombre important de séances démontre que beaucoup de points méritaient d'être revus et que le travail a été effectué avec sérieux. Le rapport permet de comprendre le travail de la commission et d'expliciter certains points. La proposition de nouveau règlement nous satisfait. L'introduction du postulat, le calendrier de la séance constitutive de notre conseil ou encore le registre des intérêts sont des nouveautés que nous nous réjouissons d'utiliser. L'utilisation d'une formulation neutre et inclusive est une réelle plus-value à ce règlement. Sans oublier un réagencement complet du règlement et un fonctionnement qui se veut pragmatique. La procédure en cas de message au Corps électoral et de rapport de minorité est claire et permettra d'éviter des situations désagréables et revendicatrices. Le bureau étant le garant du message et de son contenu dans son intégralité, il est normal que ce soit à lui d'en définir le texte, y compris du rapport de minorité. Il doit évidemment être tenu compte de l'avis d'une éventuelle minorité, mais on ne saurait donner un blanc-seing à une minorité qui aurait carte blanche pour rédiger un rapport. Nous remercions la commission pour cette proposition, qui n'est rien d'autre qu'une codification de la pratique actuelle. La fraction libérale radicale vous propose d'accepter le projet de règlement du Conseil de ville et de dissoudre la commission, avec remerciements à ses membres.»

M<sup>me</sup> Mélanie Lambert, PS: «C'est avec un vif intérêt que nous avons pris connaissance du rapport de la commission paritaire qui a travaillé à l'actualisation du règlement du Conseil de ville de Saint-Imier. Il s'agissait d'une nécessité et le travail de la commission a été conséquent. Nous avons particulièrement apprécié l'introduction d'un nouvel outil législatif sous la forme du postulat et nous avons également apprécié de voir que la séparation entre le Législatif et l'Exécutif est maintenant sans équivoque. La réappropriation de l'ordre du jour par le Bureau du Législatif était une mesure adéquate. Le fait que l'OACOT ait étudié la version finale et l'ayant validée nous facilite grandement la tâche ce soir. En conclusion, la fraction socialiste adopte à l'unanimité le nouveau règlement du Conseil de ville et adresse tous ses remerciements à la commission pour ce gros travail.»

Rapport du Conseil municipal:

Dans ses séances des 8 septembre 2005, 5 mai 2011, 4 septembre 2014 et 16 juin 2022, le Conseil de ville a accepté quatre crédits-cadres de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef.

L'idée stratégique a toujours été la même: permettre la négociation de parcelles avec les entreprises intéressées, puis leur vente par le Conseil municipal. Ces opérations doivent pouvoir se réaliser même si le prix de vente excède la compétence ordinaire du Conseil municipal (100 000 francs), pour autant qu'elles demeurent dans le montant du crédit-cadre.

Cette façon de procéder permet des négociations et des décisions rapides de la part de la Municipalité. Il s'agit d'une condition essentielle et souvent décisive lorsqu'un intéressé se manifeste.

Cette manière d'agir a démontré son efficacité. Il suffit de considérer le développement de la zone industrielle de La Clef au cours des dernières années. Une zone, rappelons-le, qui bénéficie du statut de pôle de développement économique du canton de Berne (programme des PDE). Cette situation oblige à anticiper de futures implantations d'usines et, par conséquent, à bien préparer l'avenir.

**Situation au niveau comptable**

Crédits-cadres débloqués à ce jour par le Conseil de ville (CV):

CV	Montant
CV 08.09.2005	1 000 000.–
CV 05.05.2011	1 000 000.–
CV 04.09.2014F	1 000 000.–
CV 16.06.2022	1 000 000.–

**Soit au total 4 000 000.–**

Total des ventes réalisées à ce jour: 2 144 190.–

démocratie est dans notre pays, et on devrait donner plus de voix aux minorités. Cela n'aurait pas été une mauvaise idée. Nous aurions eu l'occasion de changer ceci ce soir.»

M. Samuel da Silva, président: «Bien, si personne ne souhaite encore la parole, nous allons passer au vote le règlement.»

Au vote, le Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier est approuvé par 18 voix pour, 3 voix contre. Il y a 5 abstentions.

M. Samuel da Silva, président: «Je tiens ici encore à remercier sincèrement M<sup>mes</sup> Nathalie Fiechter et Morgane Burgener ainsi que MM. Roger Comte, Michel Ruchonnet et Corentin Jeanneret, conseiller municipal, qui ont toutes et tous veillé à prendre la tâche qui leur a été confiée avec le plus grand sérieux et qui ont contribué à maintenir un climat constructif tout au long de nos nombreuses rencontres dans le cadre de cette commission spéciale.»

M. Samuel da Silva, président: «Merci également à notre secrétaire, ainsi qu'à notre 1<sup>er</sup> vice-présidente, qui sont venus avant la séance pour peaufiner la préparation de ce point. Ainsi qu'au Département multimédia du ceff Industrie pour la mise en place pour la projection de notre règlement. Ce travail nous a été gracieusement offert. Merci.»

**5. Crédit-cadre de 1 000 000 fr. pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs: décision**

Rapport du Conseil municipal:

Dans ses séances des 8 septembre 2005, 5 mai 2011, 4 septembre 2014 et 16 juin 2022, le Conseil de ville a accepté quatre crédits-cadres de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef.

L'idée stratégique a toujours été la même: permettre la négociation de parcelles avec les entreprises intéressées, puis leur vente par le Conseil municipal. Ces opérations doivent pouvoir se réaliser même si le prix de vente excède la compétence ordinaire du Conseil municipal (100 000 francs), pour autant qu'elles demeurent dans le montant du crédit-cadre.

Cette façon de procéder permet des négociations et des décisions rapides de la part de la Municipalité. Il s'agit d'une condition essentielle et souvent décisive lorsqu'un intéressé se manifeste.

Cette manière d'agir a démontré son efficacité. Il suffit de considérer le développement de la zone industrielle de La Clef au cours des dernières années. Une zone, rappelons-le, qui bénéficie du statut de pôle de développement économique du canton de Berne (programme des PDE). Cette situation oblige à anticiper de futures implantations d'usines et, par conséquent, à bien préparer l'avenir.

**Situation au niveau comptable**

Crédits-cadres débloqués à ce jour par le Conseil de ville (CV):

CV	Montant
CV 08.09.2005	1 000 000.–
CV 05.05.2011	1 000 000.–
CV 04.09.2014F	1 000 000.–
CV 16.06.2022	1 000 000.–

**Soit au total 4 000 000.–**

Total des ventes réalisées à ce jour: 2 144 190.–

**A disposition 1 885 000.–**

Ventes de terrain en cours de finalisation:

Straumann SA	1 287 000.–
Cadrans Fluckiger SA	540 000.–

**Total 1 827 000.–**

A disposition **58 000.–**

Le solde à disposition du Conseil municipal pour de futures ventes, après concrétisation des deux dossiers ci-dessus, est donc de 58 000 francs, ce qui correspond à une surface de moins de 650 m<sup>2</sup> sur les quelques 20'000 m<sup>2</sup> encore disponibles.

Pour pouvoir répondre à la demande dans les meilleurs délais et afin de ne pas menacer les transactions, il est nécessaire de solliciter un cinquième crédit-cadre de 1 000 000 francs, selon les mêmes modalités que celles pratiquées jusqu'ici.

Afin de permettre au Conseil municipal d'être actif en cas d'intérêt pour les parcelles encore disponibles dans la zone industrielle de La Clef, il est donc proposé de voter un cinquième crédit-cadre.

Même si formellement il s'agit d'un crédit, la décision du Conseil de ville ne constitue bien entendu pas une dépense. De facto, elle permettra des recettes pour la Municipalité.

**Préavis**

La Commission des finances, à l'unanimité, a préavisé favorablement au Conseil de ville le crédit-cadre de 1 000 000 francs. La Commission économie et tourisme a préavisé l'objet favorablement et à l'unanimité dans sa séance du 29 août 2022.

Le Conseil municipal recommande l'acceptation du crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la gestion active de la vente de parcelles de terrain encore disponibles de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs.

*Ouverture de la discussion:*

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «Nous sommes appelés à octroyer un nouveau crédit-cadre d'un million de francs comme cela a été dit, ceci afin de poursuivre le développement de la zone industrielle de La Clef. Deux parcelles sont sur le point d'être vendues, mais si d'autres futures ventes se présentaient, il faudrait également qu'elles puissent se réaliser dans les meilleurs délais en rendant possible de nouvelles transactions. Le Conseil municipal a besoin de ce crédit pour négocier ces différentes ventes, car sa compétence n'excède pas 100 000 francs. La fraction socialiste soutient à l'unanimité cette pratique et donc ce cinquième crédit-cadre. Elle se réjouit du développement des activités industrielles dans sa commune, mais se permet ici de relever que, malheureusement, il manquera, à moyen terme, du terrain pour répondre à de futures demandes, ceci ayant été expliqué et communiqué lors du projet de fusion.»

M. Daniel Müller, PLR: «La fraction PLR accepte à l'unanimité le crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente des parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, et donne la compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs.»

M. Marco Pais Pereira, ARC: «La fraction ARC accepte à l'unanimité le crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente

de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef. La zone de La Clef est devenue le nouveau pôle de développement industriel et économique de notre Cité. Lors du dernier Conseil de ville, la fraction ARC a déjà pu exprimer toute la réussite du projet initié il y a maintenant plus de 20 ans. Il est réjouissant d'apprendre que ce développement perdure. C'est donc, à nouveau, naturellement et avec enthousiasme que notre fraction accepte ce crédit cadre et remercie vivement nos autorités pour les travaux accomplis. Saint-Imier demeure dynamique et participe ainsi activement au rayonnement de la région. Nous ne pouvons que répéter nos félicitations de voir que les arbres plantés il y a deux décennies, et soigneusement entretenus depuis, continuent de porter leurs fruits.»

Au vote, le crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs est accepté à l'unanimité.

**6. Octroi d'un droit de superficie (DDP) sur le BF 569 à la Fondation Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier (Plein Soleil): décision**

*Rapport du Conseil municipal:*

La Fondation Colonies d'habitation pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier (Plein-Soleil) a sollicité la mise à disposition du BF 569, propriété de la Municipalité, en vue d'un développement de ses activités et de la construction d'un nouveau bâtiment.

Des discussions étaient intervenues sur le sujet en 2019 avec un courrier du Conseil municipal du 11 novembre 2019. L'Exécutif était enclin de se départir du BF 569 au profit de la fondation à certaines conditions.

Plein Soleil a procédé il y a peu à la rénovation de son bâtiment sis Clef 43, car l'immeuble datant de 1967 ne correspondait plus aux standards actuels. Il convenait donc d'adapter les logements aux nouvelles normes en les rendant notamment accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le Conseil de fondation envisage aujourd'hui de construire un nouveau bâtiment, afin d'offrir sur le marché des appartements de qualité à des prix abordables. Le BF 317 sur lequel est implanté l'actuel bâtiment de Plein-Soleil est situé en ZHhd C4a et dispose d'un IBUS de 1.

La surface de la parcelle étant de 3228 m<sup>2</sup> et les surfaces cumulées du bâtiment existant étant de 2058 m<sup>2</sup>, le solde d'IBUS à disposition du futur bâtiment ne permet pas la réalisation du programme souhaité. Le maître d'ouvrage sollicite dès lors la Municipalité en vue d'une mise à disposition du BF 569 pour bénéficier des droits à bâtir.

En effet, la mise à disposition du BF 569, propriété de la Municipalité, permettrait à Plein Soleil de bénéficier de droits à bâtir supplémentaires ouvrant ainsi la porte à la construction de son nouvel immeuble.

La Fondation Colonies d'habitation pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier accomplissant une tâche d'intérêt public, le Conseil municipal propose de lui octroyer un droit de superficie (DDP) sur l'entier du BF 569 aux conditions suivantes:

- constitution d'un droit de superficie concédé gratuitement pour une durée de 80 ans. Le DDP est destiné uniquement à la réalisation des buts poursuivis par la fondation. Il est non cessible et s'éteint en cas d'interruption des activités de la fondation;
- constitution et inscription au registre foncier d'un droit de superficie au profit de la Municipalité; le détenteur du DDP s'engage à déposer un permis de construire et à réaliser le bâtiment dans les dix ans après la signature du DDP;
- le DDP devra en outre stipuler que la Fondation s'engage à conserver une part importante du BF 569 non construit, mais aménagé et entretenu par ses soins comme un parc d'agrément ouvert au public. L'aménagement des places de stationnement ne devra en outre pas s'effectuer au détriment de la qualité des espaces verts.

La Commission urbanisme et mobilité propose de traiter la demande selon la même base que les conditions de mise à disposition du terrain pour l'hôtel et que le BF soit réaménagé par le détenteur du DDP pour en faire un espace public (banes, jeux pour enfants, jardins potagers, etc.) favorisant la mixité intergénérationnelle.

#### Préavis

La Commission des finances à l'unanimité prévoit favorablement la cession de la totalité du terrain en plaçant des garde-fous comme ceux définis dans le cadre du projet hôtelier, en insistant en particulier sur le maintien d'une zone de convivialité entre diverses générations.

Le Conseil Municipal est très désireux de développer l'offre d'appartements tels que ceux proposés par Plein-Soleil et, par conséquent, recommande la cession du BF 569 aux conditions énoncées.

#### Ouverture de la discussion :

M. James Souchon, PLR: «Le PLR Saint-Imier soutient l'octroi d'un droit de superficie de 80 ans sur la parcelle BF 569, propriété de la commune de Saint-Imier, à la Fondation dite *Plein Soleil*. La population se faisant vieillissante, le développement de la structure d'accueil pour les personnes âgées ou invalides répondant aux normes d'aujourd'hui sera un atout supplémentaire pour l'intérêt public de Saint-Imier. La fraction PLR Saint-Imier accepte la cession de la totalité du terrain en respectant les conditions liées à cet octroi.»

M. Gerolamo Pepe, PS: «Nous sommes consultés ce soir pour l'octroi d'un droit de superficie à la Fondation Plein Soleil qui projette de construire un deuxième bâtiment à proximité de Plein Soleil actuel. Le bâtiment actuel a été rénové avec soin et il donne entièrement satisfaction. De plus les finances sont tout à fait saines. Nous avons étudié le plan qui nous a été fourni et nous trouvons que le projet du deuxième bâtiment a du sens. Nous avons besoin de ce type d'appartements à Saint-Imier et il faut donner les moyens à la Fondation pour essayer de réaliser ce projet. De plus la demande est là. Nous avons bien compris que le financement et le dépôt d'un permis de construire sont tributaires de ce droit de superficie et c'est logiquement que nous devons donner à la Fondation les moyens adéquats. Les différentes commissions ont mis trois conditions qui font également sens, à savoir qu'une partie de la parcelle sera en libre accès public comme jardin d'agrément et qu'un jardin d'enfants y sera également construit. La fraction socialiste accepte l'octroi de ce permis de construire à l'unanimité et accepte les conditions qui ont été mises.»

M. Laurent Egloff, ARC: «La fraction ARC a pris connaissance avec intérêt de la demande d'un droit de superficie sur le bien-fonds 569, propriété de la commune, de la Fondation Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier (Plein Soleil). Il est dans l'intérêt de tous que la Fondation puisse mener à bien son nouveau projet de construction et nous ne voyons pas d'inconvénient à octroyer ce droit de superficie, pour autant que les garde-fous de la Commission des finances soient respectés, ainsi que la proposition de la Commission urbanisme et mobilité pour que le détenteur du DDP en fasse un espace public favorisant la mixité intergénérationnelle. Ces conditions étant clairement mentionnées, la fraction ARC approuve à l'unanimité l'octroi du droit de superficie.»

M<sup>me</sup> Joëlle Häller, sans parti: «Ayant bien étudié le dossier, ma fraction accepte l'octroi du droit de superficie à la Fondation Plein Soleil.»

Au vote, l'octroi d'un droit de superficie (DDP) sur le BF 569 à la Fondation Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier (Plein Soleil) est accepté à l'unanimité.

#### 7. Création d'un financement spécial relatif à la Réserve de fluctuation: décision

##### Rapport du Conseil municipal:

Le MCH2 (modèle comptable harmonisé 2) a été introduit dans les communes bernoises au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Or, selon art. 81 et annexe 1 Oco (Ordonnance sur les communes), le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur vénale ou, la première fois, à sa valeur d'acquisition ou de production. Il est réévalué et, le cas échéant, rectifié chaque année au moment de la clôture.

Les biens-fonds sont réévalués tous les cinq ans au moins ainsi qu'en cas de modification de leur valeur officielle, tandis que toutes les autres valeurs du patrimoine administratif le sont chaque année.

Le gain résultant de la réévaluation au moment de l'introduction du MCH2 est attribué à la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (RRé) (1 810 022 fr. 45 au 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans le compte 29600.01 *Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier*). Le gain résultant de la réévaluation au moment de l'introduction du MCH2 est donc attribué à la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (RRé). Cette réserve reste inscrite pendant cinq ans au bilan et peut ensuite être dissoute avec effet sur le résultat. Toute autre attribution à la réserve liée à la réévaluation est exclue.

Une fois que cinq ans se sont écoulés depuis l'introduction du MCH2, une attribution à la réserve de fluctuation est obligatoire. Au 31 décembre 2020, les biens-fonds du patrimoine financier ont été réévalués si bien que la réserve de réévaluation a été ajustée (solde de 412 244 francs au 31 décembre 2020 après réduction d'un montant de 1 585 000 francs), car il était inutile de laisser des montants calculés sur des valeurs de rendement, visiblement surévalués en tenant compte de l'état des biens-fonds, et donc de devoir passer par la suite des bénéfices comptables de manière linéaire sur cinq ans, bénéfices qui n'avaient aucune justification réelle.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le montant inscrit dans le compte de la réserve de réévaluation (compte 29600.01 d'un montant

de 412 244 francs) a donc été transféré dans le compte de la réserve de fluctuation (compte 29601.01) et ainsi le compte 29600.01 était bouclé.

La réserve de fluctuation a pour but de compenser les dépréciations résultant de la réévaluation périodique du patrimoine financier.

Les prélèvements sur la réserve de fluctuation sont régis par la législation. Ils ne sont dès lors admissibles que jusqu'à concurrence du montant de la perte résultant de la réévaluation périodique.

Des attributions à la réserve de fluctuation ne sont autorisées que si la commune l'a prévu par voie de règlement. Le cas échéant, elles doivent tenir compte des risques envisageables, risques qui sont appréciés en fonction de la volatilité des immobilisations financières.

Donc, dès la sixième année suivant l'introduction du MCH2, la commune peut, par voie réglementaire (art. 81a, al. 3 Oco), attribuer les gains dégagés par les réévaluations à la réserve de fluctuation, faute de quoi la revalorisation aura une incidence sur le résultat. Il est tout de même aberrant de penser qu'il faille passer un bénéfice dans le compte général de la commune alors que le(s) bien(s) ayant entraîné une réévaluation n'a(ont) pas été vendu(s), ce qui est un non-sens absolu, raison pour laquelle il est proposé de créer un financement spécial relatif à la réserve de fluctuation.

#### Préavis

Dans sa séance du 22 août 2022, la Commission des finances à l'unanimité a préavisé favorablement la création d'un financement spécial relatif à la *Réserve de fluctuation*.

Compte tenu de ce qui précède, Le Conseil municipal recommande la création d'un financement spécial relatif à la *Réserve de fluctuation*.

##### Ouverture de la discussion :

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «Le MCH2 modèle comptable harmonisé 2 a été introduit dans les communes bernoises le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La création du financement spécial relatif à la Réserve de fluctuation a pour but de compenser les dépréciations résultant de la réévaluation périodique du patrimoine financier. Les prélèvements sur cette réserve sont régis par la législation et ne peuvent être autorisés que si la commune l'a prévu. Dès la sixième année suivant l'introduction du MCH2, la commune peut par voie réglementaire attribuer les gains dégagés par les réévaluations à la réserve de fluctuation, faute de quoi la revalorisation aura une incidence sur le résultat. C'est pourquoi la fraction libérale-radical approuve à l'unanimité la création de ce financement spécial relatif à la *Réserve de fluctuation*.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «Au risque de répéter, mais le sujet étant tellement technique que cela en vaut la peine. Cela fait maintenant six ans que la commune fonctionne selon le modèle comptable MCH2. Cette année, elle peut, par voie réglementaire, attribuer les gains dégagés par les réévaluations à la réserve de fluctuation, même si les biens n'ont pas été vendus. Pour éviter de faire passer un bénéfice qui n'est pas réel dans le compte général, il est proposé de créer un financement spécial relatif à la *Réserve de fluctuation* afin d'absorber les variations dues aux réévaluations périodiques du patrimoine financier. La fraction socialiste approuve à l'unanimité la création de ce financement spécial qui permet-

tra ainsi d'avoir une vision plus réaliste de la situation financière communale.»

M. Hervé Shimuna, ARC: «La fraction ARC approuve pleinement la création d'un financement spécial relatif à la *Réserve de fluctuation*. En effet, la compensation des dépréciations dues à la réévaluation périodique du patrimoine financier permettrait d'avoir un bilan comptable qui serait en adéquation avec les passifs et actifs réels. Nous souhaitons également saluer toutes les actrices et tous les acteurs qui ont contribué à la proposition de cette initiative.»

Au vote, la création d'un financement spécial relatif à la *Réserve de fluctuation* est acceptée à l'unanimité.

#### 8. Engagement financier de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) pour la période 2023-2026: décision

##### Rapport du Conseil municipal:

Le Département de l'action sociale a transmis en juin dernier au canton de Berne la demande de l'admission à la compensation des charges des prestations de l'EJE pour la période de 2023 à 2026. Cette requête, si elle est acceptée, occasionnera une charge supplémentaire annuelle pour la Municipalité de l'ordre de 48 300 francs.

#### Structure de l'EJE

Il est rappelé en préambule que selon l'art. 36 du Règlement des commissions permanentes, la Commission de la jeunesse, intégrée dans l'Action sociale, est composée de 9 membres, avec la représentation suivante:

- 1 membre du Conseil municipal de Saint-Imier qui a le rôle de président de la Commission de la jeunesse;
- 4 membres élus par le Conseil de ville de Saint-Imier;
- 2 membres des communes partenaires de l'EJE;
- 1 représentant des écoles obligatoires de Saint-Imier;
- 1 représentant du Syndicat scolaire Villeret-Cormoret-Courtelary.

#### Contexte

La précédente demande faite au canton de Berne pour l'acceptation du programme d'exploitation de l'EJE a été transmise il y a six ans. Celle de juin 2022 contient les documents suivants:

- budget;
- courriers des communes avoisinantes acceptant de soutenir l'EJE à raison de 1 fr. 50 par habitant par année. Les diverses communes concernées ont en effet accepté une augmentation de leur contribution de 50 centimes par habitant;
- programme d'exploitation.

Concernant le budget, la prise en charge des coûts par le canton de Berne s'élève le cas échéant à 80 % des charges, celles-ci devant être constituées d'au moins 70 % de charges salariales.

En raison notamment de l'augmentation de la prise en charge des jeunes dès 6 ans et jusqu'à l'âge de 20 ans, l'EJE doit, à moins de réduire drastiquement ses prestations, augmenter sa dotation en personnel.

Dans l'idéal, il aurait été agréable de pouvoir offrir une place d'étudiant(e) HES durant la totalité du parcours de formation (4 ans), mais les coûts ne sont dans ce cas pas pris en considération par la compensation des charges. Ils sont à charge en totalité de la commune, d'où la demande

de création d'un poste d'assistant socioéducatif chargé de secondar les animateurs.

Par ailleurs, l'EJE souhaite pouvoir disposer depuis plusieurs années d'un véhicule, afin de faciliter la mise en place d'activités hors murs.

#### Préavis

La Commission de la jeunesse (9 mai 2022) et la Commission de l'action sociale (13 juin 2022), toutes les deux à l'unanimité, ont préavisé favorablement la présente demande.

La Commission des finances, de son côté, à une courte majorité, a préavisé le dossier positivement également.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande d'approuver l'engagement financier de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) pour la période 2023-2026, sous réserve de l'acceptation par le canton de l'admission à la compensation des charges de la présente demande.

##### Ouverture de la discussion :

M. Patrick Domon, ARC: «C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de la demande du Service de l'action sociale. Il est plus que réjouissant de constater le développement de l'Espace Jeunesse d'Erguël depuis sa création il y a une quinzaine d'années. Il s'est progressivement imposé comme un lieu incontournable pour notre jeunesse et comme un partenaire essentiel dans notre organisation communale, dans le lien que nous voulons entretenir avec nos jeunes citoyens. Aujourd'hui, nous avons la chance de pouvoir imaginer une nouvelle étape qui permettra une consolidation et un développement de cette structure. Avec le modeste soutien annuel qui nous est demandé ce soir pour la période 2023-2026, l'EJE pourra renforcer son équipe par la création d'un poste d'assistant socio-éducatif, étendre son public cible en proposant une offre pour les 6-20 ans et gagner en mobilité par l'acquisition d'un véhicule, ce qui s'avère une nécessité notamment pour être présents dans les communes alentour qui financent également la structure et qui, par ailleurs, et il est important de le relever, ont accepté d'augmenter leur contribution de 50 centimes par habitant. Aussi, sous réserve de l'acceptation par le canton de l'admission à la compensation des charges de la demande, nous approuvons l'engagement financier qui nous est demandé ce soir, soit de 48 300 francs par année, pour la période 2023-2026.»

M. Diamantino Rodrigues Pereira, PS: «Il s'agit ce soir de se prononcer sur un engagement financier de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) pour la période 2023-2026. Nous avons étudié avec intérêt les différents documents qui nous ont été transmis et c'est logiquement que nous allons accepter cet engagement. En effet, l'offre s'est étoffée et la création d'un poste d'assistant socio-éducatif chargé de secondar les animateurs fait tout à fait sens. Nous comprenons également que la mise à disposition d'un véhicule dédié fait également sens. Rappelons que ce projet ne concerne pas que Saint-Imier, mais également beaucoup de communes environnantes du Vallon. S'occuper de nos jeunes doit être une des préoccupations prioritaires. Dans le programme d'exploitation qui nous a été remis, il est mentionné un volet sous chiffre 5 intitulé *les modalités de contrôle*. Puisque des statistiques sont tenues à jour concernant la fréquentation de cette institution, il aurait été intéressant de disposer des chiffres pour cette période de pandémie. Si nous pouvions être renseignés lors du prochain

Conseil, nous en serions ravis. La fraction socialiste approuve l'engagement financier pour la période 2023-2026 sous réserve de l'acceptation par le canton de l'admission à la compensation des charges de la présente demande.»

M. Jean-Paul Gerber, PLR: «Engagement financier de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) pour la période 2023-2026, décision. La fraction libérale-radical accepte à l'unanimité l'engagement financier concernant l'Espace Jeunesse d'Erguël pour la période 2023-2026 comprenant l'achat d'un véhicule à hauteur de 35 000 francs permettant l'organisation d'activités hors murs. Nous sommes satisfaits de constater que cette structure puisse prendre en charge davantage de jeunes de Saint-Imier et des communes voisines. Nous profitons de remercier les collaborateurs de l'EJE pour le travail fourni auprès des jeunes.»

Au vote, l'engagement financier de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) pour la période 2023-2026 est accepté à l'unanimité.

#### 9. Motions et interpellations

M. Samuel da Silva, président: «Je n'ai pas reçu de motion, je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux interpellations.»

M. Corentin Jeanneret, chef du Département éducation et culture: «Echanges linguistiques: réponse à l'interpellation ARC déposée le 2 septembre 2021 au sujet des échanges linguistiques. En complément aux réponses déjà adressées dans le dossier des échanges linguistiques individuels, je peux vous donner les éléments suivants. De par mes nouvelles fonctions au Grand Conseil, j'ai pu m'entretenir avec divers employés du canton au sujet des échanges linguistiques individuels. Le canton promeut évidemment ce genre d'échange tant à l'interne du canton de Berne qu'à l'extérieur. Si la commune de domicile et la commune de scolarisation n'adoptent pas de réglementation spécifique dans ce domaine, la commune de domicile est tenue de verser à la commune de scolarisation les contributions aux frais de scolarisation fixées par l'INC (réglementation cantonale subsidiaire). Si un enfant ayant son domicile civil dans le canton de Berne fréquente un établissement de la scolarité obligatoire situé dans un autre canton, l'INC demandera à sa commune de domicile, à l'automne 2022, de s'acquitter de 65 % des frais de scolarisation facturés par le canton de scolarisation. Dans tous les cas, il revient à la commune de domicile de s'acquitter de ces frais. Pour les échanges à l'extérieur du canton, une Convention scolaire régionale concernant l'accueil réciproque d'élèves et le versement de contributions (RSA 2009) regroupant les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, de Lucerne, de Soleure, du Valais et de Zurich règle ces échanges. Les coûts sont prévus à l'annexe de la CSR et s'échelonnent de 10 600 francs à 26 900 francs et sont supportés par la commune. Cette année, nous avons eu une demande, l'année passée une également. Après consultation avec notre administrateur des finances, les coûts économisés si un de nos élèves ne fréquente pas notre école sont moindres par rapport aux coûts engendrés par les écologies. Je vous renvoie au surplus au site internet de l'INC qui recense de manière exhaustive les solutions à disposition des élèves désireux de se confronter à la langue de Goethe, tout en précisant que notre école est déjà active dans ce domaine avec plusieurs actions déjà présentées devant votre Conseil.»

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC : «Merci pour ce complément d'information.»

M. Samuel da Silva, président : «Il ne semble pas y avoir d'autre réponse aux interpellations, je donne la parole pour les nouvelles interpellations.»

M. Patrick Domon, ARC : «Interpellation intitulée: *Avenir du ceff*. Nous nous permettons d'intervenir à la suite des annonces au mois de juillet du groupe de travail *Avenir Berne romande* concernant le déménagement du ceff Artisanat de Moutier à Bienne. Alors que près de 200 élèves de l'Ecole de maturité spécialisée ont déjà quitté le Jura bernois en août dernier pour poursuivre leur cursus de formation dans les murs du Gymnase français à Bienne, le canton de Berne a annoncé cet été le déplacement de l'ensemble des filières du ceff Artisanat de Moutier à Bienne à l'horizon 2026. En tant que commune-siège du ceff représentée au sein du Conseil d'école de l'institution, nous souhaitons savoir si le Conseil municipal a été associé et consulté à cette réorganisation et quelle a été sa prise de position officielle. Après le déplacement du domaine artisanal, ce seront au final plus de 500 élèves qui se formeront à Bienne et non plus dans le Jura bernois. Selon plusieurs retours, il semble d'ores et déjà que les étudiants et étudiantes soient à l'étroit dans les locaux du Gymnase de Bienne suite au transfert de l'Ecole de maturité spécialisée, alors que l'institution accueille également quelques classes d'employés de commerce CFC. Les jeunes Prévôtoises et Prévôtois qui deviendront prochainement Jurassiennes et Jurassiens quitteront les différents domaines du ceff pour rejoindre le canton du Jura. Cette situation provoquera inévitablement un affaiblissement de la fréquentation du Centre de formation du Jura bernois. Le domaine *commerce*, situé à Tramelan, devrait être le plus impacté. Les élèves francophones biennois ne pourraient-ils pas alors rejoindre les sites du Jura bernois en regroupant les différents métiers au sein de vrais centres de compétences régionaux reconnus. Le chemin est-il plus court dans un sens que dans l'autre? Ainsi, en complément de la position du Conseil municipal dans ce dossier, notre fraction souhaiterait obtenir de sa part les réponses complémentaires suivantes :

- que ce soit par l'intermédiaire de l'association Jura bernois. Bienne ou du Conseil du Jura bernois, le Conseil municipal a-t-il engagé des discussions avec le groupe *Avenir Berne romande* ainsi qu'avec l'arrondissement de Bienne, afin de relocaliser certaines filières de formation francophone biennoises dans le Jura bernois, afin de renforcer les domaines du ceff présents tant à Saint-Imier qu'à Tramelan et qui se verront fragilisés?
- on apprend toujours dans l'article du *Journal du Jura* du 8 juillet, que le coût de location des nouveaux locaux à Bienne se montera à 1,2 million par année pour une surface de 2886 m<sup>2</sup>, soit un prix de 415 francs/m<sup>2</sup>, alors que le loyer médian dans le canton de Berne se situe entre 200 et 250 francs/m<sup>2</sup>. M. Annoni précise toutefois que ce prix, payé à un privé, est conforme aux critères cantonaux pour un investissement de l'ordre de 8,2 millions. Sauf erreur, le projet de rénovation des anciens Abattoirs actuellement porté par la commune prévoit également un investissement de l'ordre de 8 millions de francs. Le Conseil municipal peut-il nous rappeler, à titre de comparaison, le prix de location du mètre carré

actuellement convenu avec le canton de Berne?

- et finalement, nous avons pu lire, toujours dans le même article du *Journal du Jura*, que le groupe *Avenir Berne romande* envisage de relocaliser l'ensemble de l'administration cantonale située actuellement à Moutier du côté de Tavannes et Reconvilier. Le Conseil municipal a-t-il eu des échanges avec le canton de Berne et a-t-il fait acte de candidature pour accueillir une ou plusieurs unités administratives à Saint-Imier alors que la commune dispose de solutions intéressantes, notamment dans le secteur de la nouvelle halte CFF de La Clef?

L'interpellation ayant été remise par écrit au Conseil municipal avant sa séance précédant celle du Conseil de ville, une information détaillée concernant cet important projet de réorganisation régional est attendue immédiatement de la part du Conseil municipal.»

M. Denis Gerber, maire : «Je vais partager la réponse en plusieurs parties. Je souhaite également préciser que certains de ces éléments n'ont pas été décidés en ma présence, n'étant pas encore entrés en fonction à ce moment-là. La commune de Saint-Imier, en tant que commune-siège, a droit à un siège au sein du Conseil d'école du ceff, qui est l'organe stratégique de cette école. M. Corentin Jeanneuret, chef du Département éducation et culture, représente depuis le début de la législature la Municipalité au sein de cette entité. Lors des deux dernières séances du Conseil d'école en novembre 2021 et en mai 2022, un point concernant l'avenir du ceff Artisanat était agendé. Il s'agissait d'un point d'informations transmises par la direction du ceff. Ces points ont été l'occasion de discuter de cette problématique et de prendre connaissance de l'avancée du projet *Avenir Berne romande*. Il n'appartenait pas au Conseil d'école de décider du sort de la localisation du ceff Artisanat après le départ de Moutier, mais de s'exprimer à ce sujet, ce qui a été fait. Du reste, la consultation officielle a été adressée à l'association des communes Jb.B qui a pris position suite à une décision en assemblée générale le 28 octobre 2021. Nous étions représentés lors de cette assemblée par M. Olivier Zimmermann, vice-maire en 2021. La commune de Saint-Imier n'a pas été consultée spécifiquement sur l'avenir du ceff Artisanat et sa relocalisation. Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que le site est actuellement à Moutier et que le site futur sera celui de Bienne.

Implication du Conseil municipal, courrier du Conseil municipal du 12 mai 2022 :

- importance du maintien d'une administration décentralisée et de culture francophone pour renforcer et crédibiliser l'arrondissement administratif créé le 1<sup>er</sup> janvier 2010;
- maintien des emplois et des services dans notre région = fait positif car priorité du canton;
- seule une communauté francophone forte permettra de renforcer l'engagement du canton en faveur du bilinguisme et le rôle du canton entre deux régions linguistiques du pays;
- nécessité d'importantes réflexions pour assurer le rayonnement du Jura bernois;
- Saint-Imier doit jouer un rôle actif, déterminant dans la nouvelle organisation de notre région;
- soutien à la démarche de Jura bernois. Bienne pour garantir un processus constructif et bénéfique pour l'ensemble des communes;

- sollicitation d'une rencontre avec une délégation du Conseil-Exécutif.

Réponse du Conseil-Exécutif 9 juin 2021 :

- un processus constructif sous le terme *Avenir Berne romande* a été initié;
- importance accordée par le Conseil-exécutif à la population francophone et au bilinguisme cantonal;
- Mario Annoni, avec le Conseil-exécutif, assure le pilotage politique et stratégique;
- le maire de Saint-Imier a pu rencontrer le comité Jb.B le 27 mai 2021;
- Jb.B apportera un soutien bienvenu à la coordination des besoins des propositions et des possibilités des communes;
- Saint-Imier sera prise en compte à sa juste valeur dans les travaux à venir.

Courrier du Conseil municipal du 5 novembre 2021 (adressé au vice-chancelier du canton) :

Il s'agissait de réponses à un questionnaire de consultations (10 questions) :

- pôles de compétences davantage dispersés dans le Jura bernois;
- ne pas toucher les acquis;
- relocaliser les secteurs présentement à Moutier;
- prise en compte d'une accessibilité aisée des lieux choisis;
- pas favorable à un nouveau centre administratif regroupant l'administration cantonale francophone;
- pourquoi pas un pôle de compétences dans la vallée de Tavannes?
- maintien du CJB à La Neuveville;
- maintien de la Justice et de la Police cantonale dans le Jura bernois;
- favorable au départ de l'EMSp de Moutier, mais pas à Bienne, mais dans le Jura bernois;
- idem pour le départ du ceff Artisanat hors de Moutier dans le Jura bernois;
- bien distinguer dans certaines administrations entre Bienne et le Jura bernois.

Conseil municipal du 17 mai 2022 : En réponse à une enquête faite auprès des 10 communes de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval sur un projet de courrier à adresser à MM. Annoni et Gaffino :

A l'unanimité des membres du Conseil municipal, le contenu suivant est accepté :

- le Vallon ne formule aucune revendication quant à une relocalisation de services particuliers sur son territoire;
- le bâtiment de la Préfecture, à Courtelary, doit continuer d'accueillir un ou plusieurs services importants;
- le déplacement du CJB doit relever de la seule compétence de l'institution;
- le regroupement des services concernés par un déplacement doit avoir lieu dans un grand centre fort, éventuellement sur deux sites au maximum. Le haut de la vallée de Tavannes (terme jugé malgré tout vague par le Conseil municipal) paraît parfaitement approprié.

#### Référence aux Abattoirs

Le Conseil municipal peut-il nous rappeler, à titre de comparaison, le prix de location du mètre carré actuellement convenu avec le canton de Berne?

Quelques précisions :

- le projet est porté par Crescentia;

- le prix a été fixé en 2021 et des baux ont été proposés et promis aux locataires au prix de 150 francs/m<sup>2</sup>;
- l'estimation actuelle des coûts (renchérissement, protection du site, énergies) nous obligerait à parler d'un montant proche de 200 francs/m<sup>2</sup>, voire plus pour assurer l'assise financière du projet.»

Patrick Domon, ARC : «Merci. On voit qu'il y a encore des combats à mener. Il faut rester vigilant et nous défendre. Il faut défendre toute notre région. ARC c'est aussi la région.»

M. Samuel da Silva, président : «Il ne semble pas y avoir d'autre interpellation, nous pouvons passer au point suivant de l'ordre du jour.»

#### 10. Petites questions

M. Samuel da Silva, président : «Je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux petites questions.»

M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : «Je vais apporter une réponse concernant la petite question au sujet de La Goule. L'assemblée générale de la Société des Forces Electriques de La Goule a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin dernier. Pour la première fois depuis un grand nombre d'années, elle n'a pas siégé à Saint-Imier, mais aux Bois. Le rapport de gestion n'a pas été imprimé à Saint-Imier, mais à Saignelégier. Ces faits peuvent paraître normaux, mais ils sont significatifs d'un malaise entre la commune et La Goule. D'où notre interrogation et les questions suivantes. Peut-être vous dire en préambule que les relations entre la Municipalité de Saint-Imier, respectivement ses Services techniques, et la Société des Forces Electriques de La Goule sont bonnes et professionnelles. A plusieurs reprises ces derniers temps, nous avons eu l'occasion de coopérer sur des projets importants, que ce soit l'étude du renforcement de l'alimentation électrique de la zone industrielle de La Clef, la préparation des mesures Ostral en cas de pénurie ces prochains mois et les achats d'énergie pour la station de pompage de La Raisse à Cormoret.

Quelle quantité d'électricité est actuellement fournie par La Goule aux Services techniques?

L'électricité vendue par les Services techniques de Saint-Imier à leurs clients, comme celle des 9 autres communes du Jura bernois et du Jura, est achetée par la société SACEN SA dont chaque commune est actionnaire. SACEN organise régulièrement des appels d'offres auxquels sont invités tant la Goule que les BKW, parmi d'autres fournisseurs. En 2021 et 2022, la Goule a fourni à SACEN plus de 30 GWh d'électricité par an, alors que Saint-Imier en consomme 25 GWh.

Ensuite, vous me demandiez si la commune ne craignait pas que La Goule déplace son siège social vu la politique d'achat de la commune?

Faut-il le rappeler, La Goule paie environ 100 000 francs d'impôts par année. Alors, sachez que Les décisions stratégiques du groupe BKW dont le chiffre d'affaires se chiffre en milliards, et auquel appartient La Goule, ne dépendent probablement pas des achats d'énergie de la commune de Saint-Imier. Rappelons que le domaine de l'électricité apporte 650 000 francs de bénéfice net chaque année à la commune de Saint-Imier et participe de manière conséquente aux investissements communaux (plus d'un million d'investissements par an). Enfin, une part importante des employés des Services techniques paie, faut-il le rappeler, des impôts à Saint-Imier.

Est-il prévu que la commune rencontre La Goule pour discuter de la stratégie future?

La stratégie mise en œuvre par la commune de Saint-Imier dans le domaine de l'électricité depuis plus de 20 ans a toujours été de faire des alliances là où c'était nécessaire, tout en gardant la maîtrise des décisions stratégiques. Soutenue à chaque étape par des décisions politiques du Conseil de ville, elle a fait ses preuves et permis de s'adapter à l'évolution de la législation fédérale. Sauf décision contraire des autorités politiques, il n'est pas prévu de revenir en arrière et de rompre les partenariats actuels.»

M<sup>me</sup> Marie Ruchonnet, PS : «Je remercie M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement, pour ce complément d'information.»

M. Samuel da Silva, président : «Il ne semble pas y avoir d'autre réponse.»

M. Samuel da Silva, président : «J'ai reçu 5 nouvelles petites questions, je donne la parole.»

M<sup>me</sup> Edanur Bilir, ARC : «Petite question intitulée: *chaudière à gaz*. Au nom de la commission temporaire pour un développement durable, je vous pose la question suivante: le 12 août, nous avons pris connaissance de l'avis de construction déposé à la Préfecture du Jura bernois concernant les travaux de rénovation de la piscine. Nous nous permettons de vous demander des précisions quand la chaudière à gaz destinée à remplacer la chaudière existante. Sachant qu'en date du 21 octobre 2021 le Conseil de ville a accepté à l'unanimité le rapport final de la «commission communale orientée développement durable», mentionnant que tout nouveau projet ou nouvel achat devait être réfléchi dans une logique durable. Nous nous permettons ainsi de demander des précisions quant au remplacement par une chaudière à gaz. D'autant plus qu'au jour d'aujourd'hui les questions géopolitiques et énergétiques sont au centre des préoccupations.»

M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement, suppléante de M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives : «En l'absence de M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, je peux vous répondre sous cette forme: le service des bâtiments et infrastructures sportives informe le Conseil de ville que la chaudière à gaz est existante et le système également. Il convient de ne pas la remplacer sachant que cette dernière fonctionne et sert principalement à chauffer l'eau sanitaire des trois douches existantes et de combler les besoins en eau chaude de la cuisine de la buvette. L'eau des bassins, selon la législation fédérale, doit obligatoirement être chauffée par des énergies renouvelables, d'où l'utilisation des panneaux solaires thermiques qui sont également existants et du renouvellement de la bache de protection des bassins. Spontanément, si les conditions météorologiques sont mauvaises à la mise en service du site, un coup de pouce est donné par le chauffage à gaz pour accéder à une température adéquate des bassins. Cependant, des discussions sont en cours sur l'utilité et la nécessité de chauffer la piscine autrement qu'en combinant les panneaux solaires et la bache thermique, ce qui permettrait des économies énergétiques. Mais le service le répète, il s'agit d'une installation existante qui ne sera pas modifiée dans le cadre des investissements prévus initialement dans l'assainissement.»

M<sup>me</sup> Edanur Bilir, ARC : «Merci beaucoup pour votre réponse.»

M. Marco Pais Pereira, ARC : «Ces derniers mois, plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer l'utilisation massive des énergies et du risque de pénurie dans notre société. Parallèlement à cela, la hausse des prix des matières premières se confirme. ARC souhaiterait avoir un point de vue objectif du Conseil municipal et surtout des Services techniques sur ce qui a été entrepris ou sur ce qui est envisagé en matière d'énergie pour Saint-Imier. Notamment les mesures qui aident les Imériennes et Imériens dans leur quotidien et celles qui sont durables écologiquement. Nous souhaitons également savoir ce qu'il en est du projet très novateur de chauffage à distance avec l'eau tirée du Puits des Sauges, ce qui a été réalisé et ce qui est prévu pour utiliser une énergie locale et sans CO<sub>2</sub>?»

M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : «Je vais m'efforcer de répondre au mieux à votre question bien plus complexe qu'il n'y paraît. Tout d'abord, sachez qu'au sein du Conseil municipal la question de la crise énergétique et des mesures à mettre en place si délestage il y a, sont prises au sérieux. Et dans cette optique, une cellule interservices va être créée d'ici la semaine prochaine afin de parler des mesures que l'on peut mettre en place pour économiser l'énergie dans l'ensemble des bâtiments communaux, mais également dans la façon de travailler des collaborateurs. Notre commune est distributrice d'électricité et de gaz, deux domaines en très profonde mutation économique ces dernières années. L'électricité est un marché, et l'on doit s'y approvisionner en faisant des appels d'offres. L'électricité que nous vendrons dans six mois, 2 ans, 4 ans aux consommateurs et aux entreprises de Saint-Imier, nous devons l'acheter et la réserver au bon moment. Si nous l'achetons aujourd'hui, alors que les prix sur le marché sont à des niveaux stratosphériques, nous devons soit vendre à perte (à charge de la commune), soit augmenter les prix. Il faut donc surveiller le marché, et mener une politique d'achat la plus intelligente possible. Pour disposer de ces compétences, nous nous sommes réunis dans la SACEN, qui regroupe les collectivités distributrices de 10 communes du Jura et du Jura bernois. Je suis vice-présidente de cette société, et des employés des Services techniques de Saint-Imier y travaillent, offrant leurs compétences à toutes les autres communes. L'achat d'électricité pour la vente est très complexe. Si l'on n'agit pas correctement, on peut alors devoir acheter à des prix trop élevés, ce qui obligerait à des hausses pour les consommateurs. Grâce à notre stratégie avec les autres communes, nous avons pu offrir des prix très favorables et nous avons pu largement limiter les hausses liées à la flambée des prix actuels. Nous offrons des prix globaux qui sont très intéressants, alors que nous ne sommes pas producteurs directs. Il faut aussi noter que le marché du gaz a été libéralisé il y a quelques années, et que nous avons aussi fixé une stratégie d'approvisionnement. Toutefois, la flambée des prix actuels, liée à la guerre en Ukraine, est un immense défi pour nous, comme pour l'électricité. La politique énergétique est également marquée par les exigences de la transition énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique. Seul un travail sur le long terme peut apporter des résultats. On ne peut pas dire «il faut arrêter les émissions de CO<sub>2</sub>» pour que cela se passe. Nous avons mis en place des mesures fortes qui produisent des effets et vont dans la bonne direction. Pour les particuliers, nous avons mis en place un régime de subventions communales.

Nous versons par exemple des montants en cas d'achat de frigo, lave-linge, de vélos électriques, etc., à faible consommation A+++.

Faites attention, les étiquettes ont changé tout récemment, alors assurez-vous bien que c'est du A+++.

Les subventions communales sont versées sous forme de bons CIDE, pour favoriser le commerce local et les circuits courts.

Nous avons pris des mesures pour réduire la consommation de l'éclairage public (pose de LED).

Pour les nouveaux bâtiments des Services techniques, nous avons décidé de demander un crédit complémentaire au début de cette année pour qu'ils soient à la pointe et certifié Minergie.

Grâce au crédit voté en juin, nous allons lancer des projets photovoltaïques importants, pour avoir une source de production propre.

Enfin, nous avons déjà commencé à réaliser un CAD (chauffage à distance), unique loin à la ronde puisque nous utilisons la chaleur (env. 19 degrés) de l'eau du Puits profond des Sauges, qui nous a sauvés de la sécheresse cet été, pour chauffer des bâtiments.

Une première étape a déjà été réalisée en profitant des conduites jusqu'au nouveau réservoir des Philosophes construit au-dessus de l'hôpital.

L'hôpital et le bâtiment communal situé Route de Sonviller 3 ont déjà été raccordés.

Ils sont désormais chauffés avec notre énergie locale quasi sans CO<sub>2</sub>.

Pour l'hôpital, on peut estimer que 350 tonnes de CO<sub>2</sub> ne seront pas émises chaque année depuis que ce nouveau chauffage à distance avec la chaleur de l'eau du Puits des Sauges est en service.

Nous réalisons actuellement les études nécessaires, afin d'amener ce CAD au centre de Saint-Imier.

Nous voulons œuvrer à la transition énergétique en réduisant la consommation et en offrant des sources d'énergies propres sans CO<sub>2</sub>.

Grâce à l'engagement de tout le personnel de la commune, particulièrement des compétences de celui des Services techniques, nous sommes sur la bonne voie.

Nous avons enregistré des avancées importantes, même si la crise actuelle, inattendue, en tout cas dans l'ampleur de ses conséquences, nous mobilise pleinement pour l'intérêt de la collectivité.

Nous voulons poursuivre sans faille sur cette voie d'avenir et nous sommes convaincus de servir ainsi au mieux les intérêts des consommateurs d'énergies à Saint-Imier.»

M. Marco Pais Pereira, ARC: «Merci beaucoup M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département économie et tourisme: «Je m'excuse M. le président. Est-ce que M. Marco Pais Pereira, ARC, pourrait nous rappeler sa question, car il y a tellement d'explications que je ne me souviens plus de la question.»

... M. Marco Pais Pereira, ARC, relit sa petite question...

M. Marco Pais Pereira, ARC: «Ces derniers mois, plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer l'utilisation massive des énergies et du risque de pénurie dans notre société. Parallèlement à cela, la hausse des prix des matières premières se confirme. ARC souhaiterait avoir un point de vue objectif du Conseil municipal et surtout des Services techniques sur ce qui a été entrepris ou sur ce qui est envisagé en matière d'énergie pour Saint-Imier. Notamment les mesures qui aident les Imériennes et Imériens dans leur quotidien et celles qui sont durables écologiquement. Nous souhaitons également savoir ce qu'il en est du projet très novateur de chauffage à distance avec l'eau tirée du Puits des Sauges, ce qui a été réalisé et ce qui est prévu, pour utiliser une énergie locale et sans CO<sub>2</sub> ?»

M. Marcel Gilomen, chef du Département économie et tourisme: «Merci, je ne me souviens plus de la petite question, la réponse étant tellement longue.»

M. Marco Pais Pereira, ARC: «Lors de ces deux derniers Conseils de ville, nous avons accepté des montants importants pour permettre l'essor de la zone industrielle de La Clef. ARC est heureuse de constater que Saint-Imier continue son développement économique. Des entreprises importantes sont sur le point de s'implanter et d'offrir de nombreux nouveaux emplois dans la zone de La Clef. L'arrivée de nouveaux postes de travail peut générer un trafic important dans les quartiers de Saint-Imier, en particulier le long de la rue de la Clef. Il nous paraît indispensable d'anticiper et de prendre toutes les mesures pour favoriser des déplacements aussi peu nuisibles que possible, afin de maintenir et garantir la qualité de vie que l'on connaît dans notre Cité. Nous souhaiterions connaître les actions prévues pour favoriser des déplacements aussi respectueux que possible. En particulier, peut-on nous dire où en est la réalisation de la halte CFF à La Clef, qui est appelée à jouer un rôle fondamental en desservant par transports publics non seulement les entreprises, mais aussi les habitants du secteur ainsi que La Roseraie et l'hôpital? Concernant La Roseraie et l'hôpital, un chemin existe entre la future halte CFF, actuellement jusqu'à la route cantonale. Toutefois, ce chemin est ouvert à tout vent et donne bien du travail à déneiger en hiver. Peut-on imaginer une vision moderne en prévoyant sa couverture, pourquoi pas de panneaux photovoltaïques? Un peu comme a été couverte la rampe d'accès au quai sud de la gare, afin que l'on puisse accéder facilement à l'hôpital et à La Roseraie depuis la halte CFF de La Clef? De plus, cela réduirait la charge des Travaux publics, puisqu'il y aurait moins à déneiger. Qu'en est-il de la desserte en bus du secteur? Des mesures sont-elles envisagées pour que la circulation nuise le moins possible par l'intérieur de Saint-Imier?»

M<sup>me</sup> Paula Tanner, cheffe du Département de l'action sociale, suppléante de M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité: «En l'absence de M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité, je vais vous apporter une réponse au nom du Département urbanisme et mobilité: nous partageons la satisfaction d'ARC de voir que Saint-Imier continue son développement économique, dans le secteur de La Clef notamment. Le Service de l'urbanisme et la Commission urbanisme et mobilité partagent également les préoccupations d'ARC en matière de mobilité et la nécessité d'avoir recours le plus fréquemment possible à la mobilité douce pour les déplacements quotidiens. De par leur taille, les entreprises de La Clef sont aujourd'hui de grands générateurs de trafic et il est nécessaire de prévoir, comme pour l'ensemble de la localité d'ailleurs, des alternatives à la voiture individuelle si l'on entend œuvrer pour une mobilité plus durable. C'est pourquoi le département a lancé conjointement deux études (étude stationnement et étude circulation), afin de poser les bases d'une politique de mobilité cohérente à Saint-Imier. Les conclusions de ces études ne sont pas encore connues aujourd'hui, mais pourraient conduire à amorcer des changements. Le plus grand combat serait alors de véritablement être en mesure de faire changer les mentalités dans ce domaine. En attendant, ce n'est pas à dire que rien ne se passe à Saint-Imier en matière de mobilité. Certains dossiers sont en cours, nous pensons ici à la phase test des deux boucles de

bus Saint-Imier-Villeret et de la gare CFF-La Clef. Ainsi, en ce qui concerne la halte ferroviaire de La Clef, CFF a mis notre dossier sur le dessus de la pile et a lancé les démarches. Celles-ci seront longues, car le mécanisme fédéral prend du temps. Vous le savez. Toutefois, les plans sont en cours de validation. Nous avons reçu à plusieurs reprises les CFF et leurs ingénieurs durant la dernière année et le projet avance comme il se doit. La gare sera érigée pour l'horizon 2030. La liaison piétonne gare CFF-La Clef-hôpital sera assurée depuis le sud de la gare via un passage inférieure sous les voies CFF. La traversée de la route cantonale sera, en principe, revue par le canton qui examinera la pertinence d'un nouvel aménagement de traversée de chaussée. L'itinéraire se poursuivra via le chemin piétonnier qui serpente au travers du quartier Champs-de-la-Pierre pour aboutir à La Roseraie puis à l'hôpital. Même si nous comprenons la (bonne) intention d'envisager la couverture de ce cheminement, nous ne sommes absolument pas convaincus pour plusieurs raisons: 1) coûts importants, 2) risque de précédent, 3) intégration difficile de l'ouvrage dans le tissu urbain, 4) pas convaincus que cela réduit véritablement la charge de travail des employés des Travaux publics, etc. La desserte locale de bus (deuxième version), quant à elle, va entrer dans sa deuxième année. Un bilan de l'expérience sera tiré en temps voulu et, s'il s'avère concluant, l'offre pourra être inscrite à l'horaire. Dans le cas contraire, elle serait abandonnée et un nouveau système repensé.»

M. Marco Pais Pereira, ARC: «Merci beaucoup M<sup>me</sup> Paula Tanner, cheffe du Département de l'action sociale, suppléante de M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité.»

M. Samuel da Silva, président: «Aussi une longue réponse.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «Petite question intitulée: *Quelle participation à Saint-Imier au projet de cyberparlement en cours de réalisation au ceff Industrie?* Le ceff Industrie travaille sur le projet régional de cyberparlement et une phase de tests débutera en février 2023. Des classes de l'Ecole secondaire de Tramelan et le Centre de jeunesse de Malleray et de Tramelan y participeront. Qu'en est-il à Saint-Imier? Est-ce que la commune y voit aussi de l'intérêt et pourrait s'annoncer participante à cette phase de tests en collaborant avec le Parlement des jeunes qui vient d'être créé ou avec d'autres acteurs imériens, ceci en sachant qu'au début elle s'était penchée sur ce projet de cyberparlement? Nul ne sera surpris d'entendre ici qu'aujourd'hui les jeunes privilégient l'usage du numérique dans leur quotidien et que ce serait l'occasion, en les impliquant dans ces phases de tests, de renforcer leur intérêt et leurs connaissances sur l'actualité et la politique.»

M<sup>me</sup> Paula Tanner, cheffe du Département de l'action sociale: «Lorsque j'ai été élue en 2019, on parlait déjà de cette phase de tests. Actuellement, cela doit faire 6 ans qu'ils sont en phase de tests. Au niveau de notre Commission de la jeunesse, il était assez clair qu'à Saint-Imier nous allions privilégier un parlement physique plutôt qu'un cyberparlement, c'est ce qui a été mis en place. A ma connaissance, nous n'avons jamais été consultés pour être intégrés dans cette phase de tests. Je vais interroger la Commission de la jeunesse concernant ce sujet, et je vous retiens au courant.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «Merci. Cela aurait pu être une option intéressante favorisant l'augmentation du nombre de

votants ou d'électeurs chez les jeunes. On constate que les taux de participation sont bas. Je vous remercie.»

M. Jean-Paul Gerber, PLR: «Petite question intitulée: *Jardins publics de la rue du Vallon et Esplanade.* Comme nous avons pu le lire dans les journaux, le permis de construction de l'hôtel a été octroyé. Une partie du jardin public actuel va disparaître, c'est pourquoi nous voudrions être informés au sujet de l'aménagement de la zone ouest restante? Est-il envisagé la création d'un nouveau jardin public à un autre endroit et si oui, où? Et que va devenir la rampe du skate park? Existe-t-il un projet de réaménagement des jeux et des bancs sur l'Esplanade des Collèges?»

M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement, suppléante de M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «En l'absence de M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, je peux vous apporter la réponse suivante: Oui, il va y avoir, si vous regardez les plans, une zone de jeux devant l'hôtel. Pour les jeux existants, ils seront remplacés ailleurs à Saint-Imier, comme par exemple à La Pelouse. La rampe de skate sera remplacée et réemployée ailleurs sur le territoire. Et veuillez m'excuser vous aviez encore une question?»

M. Jean-Paul Gerber, PLR: «Au niveau de l'Esplanade.»

M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement, suppléante de M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Oui, alors à ce niveau-là, je ne peux pas répondre. Je vais laisser M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, répondre.»

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «Petite question intitulée: *Implantation de la Société Tudor Tech à Saint-Imier.* Nous avons appris le 14 septembre 2014 que la Société Tudor Tech SA allait s'implanter à Saint-Imier dans la zone industrielle de la rue de la Clef. Cette société du secteur technique avait choisi le canton de Berne et plus précisément le Jura bernois pour installer une unité de production de système d'imagerie d'avion par scanner. 120 emplois à Saint-Imier devaient être créés dans les 5 ans et c'est d'ailleurs le nombre annoncé sur le site internet de la société. Actuellement, bon nombre de personnes s'interrogent sur le fonctionnement de cette société. Le bâtiment construit en 2015 semble la plupart du temps sans activité. De ce fait, nous souhaiterions savoir si la commune a des informations au sujet de cette société.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département économie et tourisme: «Nous n'avons pas d'information particulière concernant cette entreprise. Nous avons octroyé un prêt économique qui est remboursé en temps et en heure. Quant aux emplois, on peut se renseigner. Un complément d'information vous sera donné ultérieurement.»

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «Merci.»

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «Petite question intitulée: *Musée de Saint-Imier.* En automne 2021, le musée a rouvert ses portes après 4 ans de travaux. Il y abrite l'histoire du vallon de Saint-Imier et de ses habitants, mais également l'Espace interjurassien de l'histoire militaire du Jura historique. N'oublions pas que notre Musée, tout comme d'autres institutions du Jura bernois, a été reconnu d'importance régionale par le canton de Berne en 2016, bénéficiant ainsi de subventions dans le cadre de la Loi sur l'encouragement des activités culturelles.

Nous souhaiterions savoir combien de visiteurs ont fréquenté le Musée depuis sa réouverture et quelles en sont les retombées au niveau de la région.»

M. Denis Gerber, maire: «J'ai pris note de votre petite question. Je vais me renseigner auprès des responsables et vous apporter une réponse lors du Conseil de ville du mois d'octobre.»

M. Corentin Jeanneret, chef du Département éducation et culture: «Nous n'avons pas reçu cette petite question avant le Conseil de ce soir, autrement nous aurions pu préparer les chiffres. En complément de ce que vient de dire M. le maire, nous pouvons constater que les retours sont excellents. Le Musée est très satisfait de la fréquentation. Tous les visiteurs sont comptés. Il faut savoir que l'on recense aussi le code postal des visiteurs pour avoir un aperçu d'où viennent les visiteurs. Il y en a qui viennent de très loin. C'est aussi un signe d'encouragement.

Voici les chiffres (non actualisés) dont je dispose:

En 2021: entre fin septembre et fin décembre, il y a eu 747 visiteurs.

En 2022: du 1<sup>er</sup> janvier au 7 avril (dernière date du relevé en ma possession), il y a eu 362 visiteurs.

De fin septembre 2021 à début avril 2022, cela fait donc près de 1110 visiteurs. A titre de comparaison, pour les années avant la fermeture pour les travaux en 2017, voici quelques chiffres:

- en 2010: 819 visiteurs;
- en 2011: 758 visiteurs.

Nous avons actuellement plus de visiteurs qu'en une année normale. Ceci montre que les choix qui ont été faits étaient les bons et que l'intérêt pour notre Musée est là.

Dans la rubrique *People*, je peux vous informer que notre ancien conseiller fédéral Adolf Ogi a visité le Musée en juillet dernier. A la fin de la visite, M. Adolf Ogi a même dit que notre musée était: «Formidable»!

... Rires...

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «Merci. J'attends un petit complément prochainement.»

M. Samuel da Silva, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre petite question, nous pouvons passer au dernier point de l'ordre du jour.»

## 11. Divers et imprévu

M. Jeanneret Corentin, chef du Département éducation et culture: «Sur une note un peu moins réjouissante, on a appris pendant notre séance, une onde de choc qui venait du Château de Balmoral, le décès de Sa Majesté la Reine Elisabeth. En signe de respect, et de témoignage d'amitié au peuple britannique, peut-on observer une minute de silence?»

M. Samuel da Silva, président: «Oui.»

... l'ensemble des personnes présentes dans la Grande salle de la Salle de spectacles se lèvent...

... une minute de silence...

... l'ensemble des personnes présentes dans la Grande salle de la Salle de spectacles reprennent leur place...

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «Ce soir marque la fin de l'engagement d'un membre estimé de notre fraction, et nous souhaitons lui rendre hommage par ces quelques mots:

Cher Cédric,

Tu es entré le 4 septembre 2014 au Législatif en remplacement d'un membre démissionnaire. Ensuite, tu as été élu avec brio en 2014, où tu as effectué le 4<sup>e</sup> meilleur score et en 2018, où tu as fini en tête des voix obtenues tous partis confondus. Ton sens du devoir et ton esprit d'entrepreneur ont été reconnus et salués unanimement.

Nous relevons ton implication sans faille dans les différentes commissions où tu as siégé et dans lesquelles tu acceptes de rester jusqu'à la fin de cette législature. Lors des Conseils de ville, tu as toujours apporté ton regard aiguisé sur les différents dossiers qui nous étaient soumis, avec le regard d'un chef d'entreprise pragmatique.

Tu es une personne de qualité sur laquelle nous pouvons compter et à qui nous demandons volontiers l'avis. Tu vas manquer à notre fraction et à nos autorités. Nos soirées fondue vont également manquer à la fraction!

Nous regrettons ton choix de quitter notre commune tout en le comprenant, mais nous prenons congé de toi tout en sachant que tu ne nous feras pas la porte et qu'il t'importera toujours de te battre pour Saint-Imier. Tu continueras cet engagement en faveur de notre Cité à la tête de l'entreprise familiale et nous savons que nous pourrions toujours compter sur un membre d'une grande expérience qui a fait siennes les valeurs de notre parti.

Nous te disons un grand merci pour ta présence, ton investissement infatigable pour Saint-Imier et pour le parti, mais également pour ta bonne humeur.»

... Applaudissements...

M. Michel Ruchonnet, PS: «La fraction socialiste, et notre parti avaient prévu pour demain soir la 2<sup>e</sup> grillade intergénérationnelle. Pour des raisons très sérieuses de météo, comme cela se fait à Cointin, il est préférable d'annuler cette rencontre. Dès que nous avons une nouvelle date appropriée, la 2<sup>e</sup> grillade intergénérationnelle aura bien lieu. Donc pour demain, cela ne servira à rien de vous déplacer sur l'Esplanade des Collèges.»

M. Michel Ruchonnet, PS: «Maintenant, une renaissance après une pandémie, et deux années d'annulations. Nous n'avons pas toutes les cartes en main à cause d'un méchant virus qui nous embête, mais nous relançons Noël Ensemble. On retente le coup. Noël Ensemble aura lieu du jeudi 15 décembre 2022 au samedi 17 décembre 2022. Il y aura le Mondial, mais aussi Noël Ensemble. Il y aura le marché de Noël, les tipis, les chalets. Des informations par voie de presse suivront.»

M. Samuel da Silva, président: «Bien, nous sommes arrivés au terme de notre séance de ce soir. Je vous donne rendez-vous le 20 octobre 2022 pour traiter entre autres du budget communal. Merci, et bonne soirée.»

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h 29.

## Au nom du Conseil de Ville

Le président: M. Samuel da Silva

Le vice-chancelier: M. Tiago Rodrigues



# Prix de l'électricité pour 2023

Le marché de l'électricité est au centre de l'actualité ces dernières semaines pour différentes raisons, les deux principales étant les augmentations de prix et le risque de pénurie. La commune de Tramelan est propriétaire de son réseau électrique, contrairement à beaucoup de ses voisines. Dans ce contexte de grande fébrilité, les autorités souhaitent expliquer pourquoi des augmentations de prix auront lieu en 2023 et quelle est la marge de manœuvre communale. Les autorités lancent aussi un appel aux économies d'énergie auprès de la population. Elles entendent également prendre des mesures dans les bâtiments communaux. Pour montrer symboliquement l'exemple, l'éclairage de l'Hôtel de ville sera éteint dès à présent.

Les autorités communales de Tramelan ont publié leurs prix de l'électricité pour 2023 dans un contexte international historique particulièrement tendu et inquiétant. Les marchés de l'électricité affolés subissent des hausses vertigineuses et sans précédent en raison de problèmes techniques (centrales nucléaires françaises à l'arrêt) et géopolitiques (guerre en Ukraine). Toutefois, la stratégie d'approvisionnement mise en place par notre société SACEN SA a permis de limiter la répercussion de ces hausses sur le prix que devront payer nos consommateurs en 2023.

## Comparaison régionale

Si, en comparaison nationale, la situation de Tramelan est rassurante, au niveau régional, les gestionnaires de réseaux de distribution voisins s'en sortent mieux. Pour rappel, les communes voisines n'ont pas droit au chapitre dans la tarification de l'électricité. Celles-ci sont approvisionnées par des gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) tels que La Goule ou BKW. Ce sont ces entreprises qui déterminent le prix de l'énergie en respectant scrupuleusement, tout comme à Tramelan, les directives dictées par l'EiCom.

Propriétaires d'installations de production (parcs éoliens, centrales hydroélectriques, etc.), ces entreprises couvrent en grande partie ou en totalité les besoins en électricité de leurs zones de desserte. Cette spécificité leur permet de ne pas devoir s'approvisionner sur le marché et d'y vendre directement leur surplus de production. Les coûts de production restant stables, il n'y a pas lieu d'augmenter les prix des consommateurs captifs des réseaux tels que BKW. Nous pouvons dès lors en conclure que l'augmentation du chiffre d'affaires spectaculaire réalisée au premier semestre 2022 par BKW (croissance de +74% sur le segment de l'énergie; source: <https://www.bkw.ch/fr/qui-sommes-nous/actualites/medias/communiques-de-presse/bkw-atteint-un-bon-resultat-semestriel>) est essentiellement due aux ventes d'énergie effectuées par BKW sur le marché à des prix records.

Bien que pour 2023 la situation des marchés est favorable aux clients finaux des GRD voisins, il est à noter que les prix de l'électricité à Tramelan étaient plus avantageux jusqu'à présent. Entre 2018 et 2022, le prix du kWh était inférieur de 1 à 5 cts

à celui pratiqué sur les zones de distribution avoisinantes pour un ménage consommant environ 4500 kWh/an (source [www.prix-electricite.elcom.admin.ch/?period=2018](http://www.prix-electricite.elcom.admin.ch/?period=2018)). L'année prochaine, due à la situation exceptionnelle exposée précédemment, un même ménage paiera environ 4,3 cts de plus à Tramelan que dans certaines communes voisines.

## Ensemble, nous avons la possibilité de changer les choses

Malgré la perspective peu réjouissante de ces hausses de prix et l'impuissance face à la réalité des marchés, nous avons la possibilité d'agir ensemble pour contenir l'augmentation de nos factures d'électricité.

Le Service de l'électricité des citoyens de Tramelan a proposé aux autorités de ne pas augmenter le prix de base de l'énergie qui est actuellement fixé à 2 francs/mois pour les ménages (30% inférieur au prix de base pratiqué par BKW). L'augmentation du prix de l'énergie est intégralement répercutée sur le prix du kWh. Cette décision permet au consommateur final d'influencer entièrement le montant de sa facture en diminuant sa propre consommation.

Des gestes simples pour parvenir à économiser l'énergie, sans trop toucher au confort, sont publiés sur le site internet du SET (<https://set.tramelan.ch/set/SET/Actualites-Presse/Vos-gestes-simples-pour-economiser.html>).

Si nous ne parvenons pas à réduire notre consommation dès ce jour et que la couverture du volume approvisionné pour 2022 n'était pas suffisante à Tramelan, nous devons acquiescer le volume manquant au prix du marché actuel. Même si les prix 2022 et 2023 ne sont pas impactés, ces coûts supplémentaires devraient être répercutés sur le prix des années 2024 et suivantes. Si, au contraire, tous ensemble nous parvenons à diminuer notre consommation et que la totalité de l'approvisionnement 2022 n'était pas consommée, nous serions revendeurs sur le marché et pourrions réaliser des recettes supplémentaires qui influenceraient positivement le prix de l'électricité pour les années à venir.

Les autorités de Tramelan lancent un appel immédiat à la population, ainsi qu'aux commerces et entreprises, à économiser l'électricité. Il est urgent d'agir! En participant à l'effort

collectif national de réduction de la consommation, nous pouvons espérer éviter des pénuries l'hiver prochain qui, si elles doivent se produire, toucheront sans discrimination toutes les communes suisses.

Ce que les autorités demandent concrètement et simplement, c'est de ne plus gaspiller l'électricité. Dans cet état d'esprit, la commune de Tramelan montre déjà l'exemple, depuis près de deux ans, en pratiquant l'extinction nocturne de l'éclairage public. Le groupe

de travail *énergie* de la commune de Tramelan continue de plancher sur d'autres économies d'énergie possibles dans le cadre des infrastructures et des activités communales.

Dans ce contexte, il sera proposé aux autorités de lancer un concours pour récompenser les ménages qui parviendront à diminuer leur consommation de manière substantielle par rapport à l'année précédente. Les informations seront publiées prochainement sur notre site internet. | cm

## Procès-verbal

### Votation communale du dimanche 25 septembre, objets:

- Acceptez-vous l'octroi d'un crédit budgétaire de 1368263 fr. 90 TTC pour le réaménagement de la gare CJ de Tramelan?
- Acceptez-vous l'octroi d'un crédit budgétaire de 215351000 francs TTC pour la réfection de la rue de la Printanière?

Electeurs inscrits: 3039; bulletins rentrés: 1724; cartes rentrées: 1814; bulletins blancs et nuls: 22 + 5 = 27; participation en %: 59,69; suffrages valables: 1697; résultat du vote: oui: 1123, non: 574.

Electeurs inscrits: 3039; bulletins rentrés: 1709; cartes rentrées: 1814; bulletins blancs et nuls: 18 + 7 = 25; participation en %: 59,69; suffrages valables: 1684; résultat du vote: oui: 1360, non: 324.

| au nom du bureau électoral, le président et la secrétaire

## HEP-BEJUNE

# Le premier TestLab inauguré

Dans le but de développer les compétences des élèves, la Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel offre désormais aux différents acteurs de l'éducation la possibilité d'expérimenter des outils innovants dans des espaces de découvertes, de tests et d'apprentissage numérique. Spécialisé dans la fabrication d'objets, le TestLab de Delémont est le premier de la HEP-BEJUNE à ouvrir ses portes le lundi 3 octobre sur le campus Strate J.

Envisagés à l'horizon 2024 sur les trois sites de la haute école pédagogique de l'Arc jurassien, les TestLabs favorisent les rencontres, les interactions et les échanges de savoirs. Tout en disposant d'une base commune au niveau des outils proposés, ils constituent des espaces créatifs à part entière. Alors que celui de Bienne privilégiera l'apprentissage adaptatif assisté par l'intelligence artificielle, celui de La Chaux-de-Fonds ciblera la réalité virtuelle. Quant à celui de Delémont, le premier à être inauguré, il est dédié à la fabrication d'objets en permettant l'usage d'imprimantes 3D, de découpeuses laser ou vinyle, de robots pédagogiques ou encore d'un studio d'enregistrement professionnel.

Le TestLab jurassien ouvre ses portes dès le lundi 3 octobre sur le campus Strate J à Delémont. Une inauguration officielle donnera l'occasion à un parterre d'invité(e)s de faire plus ample connaissance dans l'après-midi avec ce nouvel espace de découvertes, de tests et

Le TestLab de Delémont met régulièrement sur pied des animations susceptibles d'aborder des thèmes et outils de dernière génération. Plus d'informations: [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch). Il est aussi possible de disposer de cet espace individuellement ou en groupe, par exemple en vue de donner un cours en compagnie de ses élèves. Afin de pouvoir utiliser un ou plusieurs des outils à disposition, il est nécessaire de bénéficier d'une séance d'introduction. Renseignements et réservations du TestLab: 032 886 99 46 (de 14h à 17h30), [technique.sde@hep-bejune.ch](mailto:technique.sde@hep-bejune.ch)

d'apprentissage numérique. A partir de 19h, le tout public est convié à une porte ouverte suivie d'une conférence de Sarah Descamps, assistante de recherche à l'Université de Mons (B) sur le thème de l'éducation à la sobriété numérique (entrée libre et gratuite).

L'ouverture du laboratoire d'essai delémontain répond à la volonté affichée de la HEP de développer les compétences numériques aussi bien des enseignant(e)s de l'espace BEJUNE et de leurs élèves que des membres de son corps étudiant.

Dès cette rentrée académique 2022, les étudiant(e)s de la HEP-BEJUNE qui se destinent à l'enseignement primaire ont droit à une formation au numérique, intégrée

de manière transversale dans diverses disciplines. Leurs camarades qui suivent la formation en vue d'enseigner au degré secondaire 1 disposent depuis l'an dernier déjà de cours de didactique de l'éducation numérique. Toutes et tous font non seulement l'apprentissage des médias, mais aussi de la science informatique ou encore des usages du numérique comme composant et instrument omniprésents de la vie quotidienne.

Par ailleurs, la Haute Ecole Pédagogique travaille en étroite collaboration avec les trois cantons BEJUNE pour offrir des formations continues et postgrades à l'éducation numérique aux enseignant(e)s en activité. Ces offres de cours font écho à l'intégration en 2018 dans le Plan d'études romand de nouveaux apprentissages relevant de l'éducation numérique pour la scolarité obligatoire. Ils visent à mettre les outils informatiques nécessaires à disposition des élèves tout en développant leur esprit critique par la prévention. | [hep-bejune](http://hep-bejune)

## SÉNIORS ACTIFS JURA BERNOIS

# Un groupe pour faire bouger les aînés



Chaque mardi, les seniors de toute la région se retrouvent pour bouger un peu, et partager quelques instants de convivialité

Retraités, ce message vous concerne! Voilà cinq ans déjà que l'association Séniors actifs Jura bernois a vu le jour. Cette dernière s'est constituée autour d'un groupe préexistant d'aînés motivés à pratiquer la gymnastique. C'est ainsi que tous les mardis matin, de 9h à 10h, une quinzaine d'hommes et de femmes retraités se retrouvent à la halle de gymnastique du CIP, à Tramelan, sous l'encadrement expert de la monitrice Sabine Zeller. «Nous faisons des exercices debout et assis, voire sur des chaises selon la mobilité des personnes», explique cette dernière. Cardio, souplesse, force, équilibre coordination, utilisation de ballons ou d'élastiques: le programme proposé est spécialement conçu pour un public sénior, avec l'objectif de l'aider à se maintenir en forme et de stimuler des compétences fondamentales au quotidien.

Mais c'est bien connu, pour être en forme, il s'agit non seu-

lement de prendre soin de son physique, mais également de son mental. Et si la pratique de

la gymnastique reste au cœur des retrouvailles du mardi matin, ces dernières permettent également de créer du lien entre les personnes qui y prennent part. «Nous organisons aussi des repas, par exemple à Noël ou avant les vacances, et même parfois des sorties culturelles», indique Sabine Zeller, qui verrait d'un bon œil l'étoffement de son groupe.

Les personnes intéressées sont volontiers invitées à venir participer à une séance un mardi matin, sans engagement. Sabine Zeller se tient à disposition pour tout renseignement au 079 487 71 01.

| [seniorsactifsjura.bernois](http://seniorsactifsjura.bernois)

## PRO SENECTUTE Après-midi Jass

Pique, cœur, carreau ou trèfle! Venez jouer aux cartes dans une atmosphère agréable et détendue. Un moment qui vous permettra de vous amuser et d'échanger. Dates: 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi du mois (sauf décembre) de 14h à 16h à Tavannes. | [prosenectute](http://prosenectute)

## Le clin d'œil

[www.dessindepresse.ch](http://www.dessindepresse.ch)



## CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

# Tout l'art des sculptures en papier

Lan et Yves Grandclément sont un couple d'artisans plasticiens autodidactes de La Chaux-de-Fonds. Ils travaillent à quatre mains. Ils utilisent différentes techniques, mais principalement celle d'origine japonaise qui produit des *suminagashi* qui deviennent de véritables tableaux dans les mains du couple. Plié, le papier devient une œuvre en 3 dimensions, une véritable sculpture.



Le but de Lan et Yves Grandclément est de semer des cailloux sur le chemin de l'imaginaire. En chacun de nous dort une part de rêve qui n'attend qu'une graine pour s'éveiller. Davantage de rêves dans le quotidien permettent de voir la vie avec un autre regard.

L'encre, le papier et le pinceau sont les fils conducteurs du couple. Leur voie, celle de l'unique trait de pinceau. Pliages, *suminagashi*, sculptures de papier, *sumi-e*, *suiboku-ga*, *katazome-shis* sont les différentes techniques utilisées pour les créations. Du papier, de l'encre et de quelques plis, une histoire surgit. Pour expliquer leur travail, les artistes reprennent une phrase de Nadine Vasseur: «Le monde ne cesse de faire des plis. Des plissements géologiques aux plis sur l'eau, des rides du corps aux drapés du vêtement, le pli est le mouvement même de la vie et il en est la trace».

En 2018, Lan et Yves Grandclément créent l'Atelier des semeurs de graines de rêves. Ils se sont formés en suivant plusieurs cours: lithographie et typographie chez Officina Helvetica, histoire de l'art au Musée Cantonal des Beaux-Arts Lausanne, calligraphie japonaise auprès de Pascal Krieger.

La technique du *suminagashi* est l'art poétique des courants lents de la rivière et la brise légère à la surface du lac que l'on fige sur le papier. Le papier marbré à la cuve s'est développé au Japon sous le nom de *sumi-nagashi*, ce qui signifie *flot d'encre*. L'encre (*sumi*) est versée à fleur d'eau éventée de manière à paraître agitée de petites vagues comme un torrent qui coule, puis transférée sur une feuille de papier fabriquée à la main. Le dessin transféré est l'image d'un instant du mouvement unique et éphémère de l'encre sur l'eau. Chaque *suminagashi* est unique et non reproductible.

En parallèle à l'exposition, les artistes proposent 2 ateliers pour petits et grands. L'un de pliage et l'autre intitulé *raconter une histoire ensemble*. Ils auront lieu les samedis 29 octobre et 5 novembre sur inscription. | [cip](#)

**Vendredi 7 octobre au samedi 5 novembre Lan et Yves Grandclément, sculptures en papier, pliages suminagashi**  
Ouverture: du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 18h  
Vernissage: le vendredi 7 octobre à 18h

## PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

## Une sortie et une fête

L'exposition et les animations autour des Traverses se poursuivent à Tramelan. Le projet, né des préoccupations de mobilité piétonne dans le village – notamment scolaire –, entend mettre en valeur ce patrimoine unique qui lie mobilité et paysage dans la localité.

### Une dernière visite guidée le samedi 1<sup>er</sup> octobre

La visite permettra de découvrir les traverses ainsi que le projet de valorisation de ce patrimoine. Départ à 10h depuis le parvis de la paroisse de l'Eglise réformée (Grand-Rue 120). La visite, d'une durée de 2h, est offerte par le Parc Chasseral. Inscriptions par mail auprès de [geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch](mailto:geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch).

### Fête de finissage le 29 octobre

La fête se déroule sur une demi-journée et allie actions concrètes sur le terrain et ambiance festive.

De 13h à 15h30, Les Lovières – Plantation d'une haie d'arbustes indigènes (rendez-vous devant le parking du CIP). Cet atelier orga-

nisé et animé par Pro Natura est ouvert à toutes et tous. Il permettra de relier la forêt au village et offrira un milieu propice à la biodiversité. Inscriptions obligatoires: [elisabeth.contesse@pronatura.ch](mailto:elisabeth.contesse@pronatura.ch)

De 16h à 16h30, pose officielle d'une nouvelle plaque de rue (rendez-vous au collège de La Printanière). Afin de marquer la fin de la première saison autour des Traverses et de souligner l'importance de ces voies pédestres, une traverse sera officiellement baptisée et garnie d'une plaque de rue.

De 17h à 18h30, école de La Printanière, concert, animation et ateliers:

- atelier pour les enfants de construction de nichoirs à insectes. Inscriptions recommandées auprès de [joanne.fragniere.jospin@gmail.com](mailto:joanne.fragniere.jospin@gmail.com);

- concert de Tramusica;

- discours de clôture et apéritif offert par le Parc Chasseral et la Commune de Tramelan.

| [parc naturel régional chasseral](#)

## Un projet en pleine évolution

En parallèle de cette année événementielle, la commune de Tramelan et le Parc sont en train d'élaborer un projet en faveur du paysage, de la mobilité et de la biodiversité à Tramelan. Le projet Traverses, mis en œuvre dès 2023, se développera autour de trois axes principaux: le maillage de traverses, la valorisation du tissu végétal en milieu construit et l'urbanisme participatif. Le réseau actuel des traverses couvre 7 km à travers le village. Avec le futur projet, de nouvelles traverses devraient voir le jour. | [parc naturel régional chasseral](#)

## EN SALLES



### AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

#### L'INCROYABLE LULU

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR  
MATHIAS WÄLT ET DE LUCIENNE LANAZ

VENDREDI 30 SEPTEMBRE, 18 H

de Mathias Wälti. Lucienne Lanaz, cinéaste suisse, raconte 80 ans de vie et continue à tourner des films au-delà des processus de productions traditionnels. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1h17.

#### AVATAR 1 (RE-RELEASE)

VENDREDI 30 SEPTEMBRE, 20 H 30  
SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, 21 H  
DIMANCHE 2 OCTOBRE, 16 H 45

de James Cameron, avec Sam Worthington, Sigourney Weaver. Sur la lointaine planète de Pandora, un héros malgré lui, se lance dans une quête de rédemption, de découverte, d'amour inattendu, dont l'issue sera un combat héroïque pour sauver toute une civilisation. En français. 12 ans (10 acc.). Durée 2h42

#### FILM DU 800<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE TRAMELAN

SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, 17 H

de Pascal Feuz, avec Fritz Graber, Gaston Gagnebin. Un film en 16 mm audio numérisé des archives de la commune de Tramelan. Pour tous. Durée 0h53.

#### LA DÉRIVE DES CONTINENTS (AU SUD)

SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 18 H 30

de Lionel Baier, avec Isabelle Carré, Théodore Pellerin. Nathalie Adler est en mission pour l'UE en Sicile. Elle est chargée d'organiser la prochaine visite de Macron et Merkel dans un camp de migrants. En fra. 12 ans. Durée 1h30.

#### UNE BELLE COURSE

DIMANCHE 2 OCTOBRE, 14 H  
LUNDI 3 OCTOBRE, 20 H 15  
MARDI 4 OCTOBRE, 18 H

de Christian Caron, avec Line Renaud, Dany Boon. Madeleine, 92 ans,

appelle un taxi pour rejoindre la maison de retraite où elle doit vivre désormais. Elle demande à Charles, un chauffeur un peu désabusé, de passer par les lieux qui ont compté dans sa vie, pour les revoir une dernière fois. En français. 12 ans. Durée 1h41.

#### SANS FILTRE (TRIANGLE OF SADNESS)

DIMANCHE 2 OCTOBRE, 20 H 15  
LUNDI 3 OCTOBRE, 17 H 30

de Ruben Ostlund, avec Harris Dickinson, Woody Harrelson. Après la Fashion Week, Carl et Yaya, couple de mannequins et influenceurs, sont invités sur un yacht pour une croisière de luxe. En VO s.-t. 12 ans. Durée 2h29.

#### SAGES-FEMMES: VOIR LE JOUR

MARDI 4 OCTOBRE, 20 H

de Leila Kühni. Le quotidien des sages-femmes se situe sur le seuil

où une nouvelle vie naît et où parfois la vie s'éteint. En VO s.-t. 8 ans. Durée 1h30.

#### TORI ET LOKITA

MERCREDI 5 OCTOBRE, 18 H

de Luc et Jean-Pierre Dardenne, avec Pablo Schils, Joely Mbundu. Aujourd'hui en Belgique, un jeune garçon et une adolescente venus seuls d'Afrique opposent leur invincible amitié aux difficiles conditions de leur existence. En français. 16 ans. Durée 1h28.

#### NOVEMBRE

MERCREDI 5 OCTOBRE, 20 H  
JEUDI 6 OCTOBRE, 20 H

de Cédric Jimenez, avec Jean Dujardin, Anaïs Demoustier. Une plongée au cœur de l'Anti-Terrorisme pendant les 5 jours d'enquête qui ont suivi les attentats du 13 novembre. En français. Durée 1h40.

### AU ROYAL À TAVANNES

#### ENNIO MORRICONE: IL MAESTRO

SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, 13 H 30  
DIMANCHE 2 OCTOBRE, 17 H  
LUNDI 3 OCTOBRE, 20 H

de Giuseppe Tornatore, avec Ennio Morricone, Bernardo Bertolucci. A l'âge de 8 ans, Ennio Morricone rêve de devenir médecin. Mais son père décide qu'il sera trompettiste, comme lui. En VO s.-t. 8 ans (sugg. 12). Durée 2h37.

#### EVERYTHING EVERYWHERE ALL AT ONCE

SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, 17 H  
DIMANCHE 2 OCTOBRE, 20 H 15

de Dan Kwan, avec Michelle Yeoh, Jamie Lee Curtis. Propriétaire d'une laverie, Evelyn Wang est submergée par le chaos qui règne dans sa vie. En français. 16 ans. Durée 2h20.

#### GARÇONNIÈRES

CINÉ-DOC  
SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, 20 H

de Céline Pernet. Réalisatrice et anthropologue, Céline Pernet questionne son rapport aux hommes de sa génération. En français. 12 ans (sugg. 16). Durée 1h20.

#### TICKET TO PARADISE

MERCREDI 5 OCTOBRE, 20 H  
JEUDI 6 OCTOBRE, 20 H

de Ol Parker, avec George Clooney, Julia Roberts. Lorsque leur fille Lily se rend à Bali, où elle tombe follement amoureuse et se fiance, ses parents divorcés, Georgia et David, tombent des nues. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1h44.

## CINÉMATOGRAPHE

# Sages-femmes – voir le jour

Le Cinématographe propose en séance spéciale un film sur le monde des sages-femmes de et en présence de Leila Kühni



Le quotidien des sages-femmes se situe sur le seuil où une nouvelle vie naît et où parfois la vie s'éteint. Le film montre comment elles accompagnent les couples avant et pendant la naissance. Elles nous font partager la fragile corde raide sur laquelle les couples marchent entre une naissance sûre et une naissance idéale. Le film donne un aperçu intime de ce processus, qui est à la fois considéré comme un mystère et comme un événement médical à haut risque.

Avec délicatesse, la réalisatrice Leila Kühni suit plusieurs sages-femmes qui s'occupent des couples au cours de la grossesse et de l'accouchement. Toutes les personnes impliquées poursuivent un objectif commun: assurer la bonne santé de la mère et du bébé. Le film nous donne un aperçu intime de l'accouchement – l'événement le plus

naturel du monde – qui continue à nous fasciner, à la fois en tant que miracle et en tant que fait médical à haut risque. Sans porter de jugement, Leila Kühni parvient à mettre en évidence les valeurs et besoins qui conditionnent la naissance. Avec *Sages-femmes – Voir le jour*, Leila Kühni tente

moins d'éduquer sur le métier de sage-femme et le déroulement des accouchements que d'en véhiculer une vision personnelle. La liberté de mouvement de la caméra permet justement au public de vivre les accouchements et d'être au plus près de ces événements. Un documentaire qui dévoile des sages-femmes qui gardent leur sang-froid, soutiennent et réconfortent ces couples. Ainsi, *Sages-femmes – Voir le jour* rayonne d'une positive empathie. C'est un voyage émotionnel intense qui attend le public au cœur de ce documentaire. Des moments touchants, en toute intimité, le documentaire de Leila Kühni rend hommage au rôle de ces femmes. | [dc](#)

**Séance spéciale en présence d'une sage-femme et de la réalisatrice le mardi 4 octobre à 20h au Cinématographe, film parlé allemand avec sous-titre en français Une discussion aura lieu après la projection**

## PRO SENECTUTE

# Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier

Mercredi 19 octobre

Ce musée possède une collection unique au monde constituée d'une centaine de tours automatiques. Ceux-ci témoignent de plus d'un siècle de tradition mécanique. Découvrez également plusieurs milliers de documents ainsi que d'innombrables objets témoignant de l'histoire industrielle de Moutier. Visite guidée à 14h. Inscription jusqu'au 5 octobre. | [pro senectute](#)

## PRO JUNIORS ARC JURASSIEN

## L'anxiété prend l'ascenseur chez les jeunes !

Les sources de stress ne cessent d'augmenter pour la jeunesse. Aujourd'hui, près d'un(e) jeune Suisse(sse) sur quatre déclare souffrir d'anxiété. Face à cette réalité peu connue, l'Aide suisse à la jeunesse et aux familles a réalisé un clip de sensibilisation par et pour les jeunes. Son objectif est de faire prendre conscience du problème et d'informer sur les ressources d'aide à disposition.

Une tache inquiétante qui vous envahit soudainement : c'est ainsi qu'est illustrée l'angoisse dans le nouveau clip de sensibilisation de l'Aide suisse à la jeunesse et aux familles (ASJF). Réalisé dans le cadre du projet Appel d'air de Pro Junior Arc jurassien en collaboration avec le Centre Neuchâtelais de Psychiatrie – enfance et adolescence (CNPea) et des jeunes romand(e)s, ce clip rend visible le ressenti et la souffrance interne que procure l'anxiété. Souvent ignorée ou minimisée en raison de ses symptômes peu visibles, elle est pourtant bien présente chez la jeune génération. Les jeunes souffrant d'anxiété se trouvent souvent démunis et peinent à en parler à leur entourage ou à demander de l'aide ne parvenant pas toujours à comprendre ou à mettre des mots sur ce qu'il leur arrive.

Selon les dernières études, l'anxiété est le problème d'ordre psychique le plus récurrent chez la jeune génération. Elle subit beaucoup d'incertitudes en lien avec sa formation et son avenir et peine à se projeter dans un monde de plus en plus instable où les sources de stress sont multiples : dérèglement climatique, guerres, pollution, déforestation, crise alimentaire, pandémies, surpopulation. Cette instabilité pèse sur les épaules



des jeunes adolescent(e)s. Un(e) jeune Suisse(sse) sur quatre déclare d'ailleurs souffrir d'anxiété modérée à sévère. Pour Yannick Boillod, secrétaire général de Pro Junior Arc jurassien « l'adolescence est une période compliquée, pleine de remises en question. Les jeunes sont particulièrement vulnérables face à l'anxiété que peut provoquer l'instabilité du monde qui les entoure. Il est donc crucial de lever les tabous liés aux troubles anxieux et de normaliser le recours aux res-

sources d'aide afin de donner aux jeunes les clés pour réagir ». Il est important que les jeunes n'attendent pas de faire une crise pour demander de l'aide. Que ce soit en parlant avec un proche ou en appelant le 147 par exemple, partager son ressenti suffisamment tôt est déterminant pour éviter que la situation s'aggrave et que le quotidien devienne invivable.

L'anxiété peut se traduire par des agitations, des tremblements, une sensation de boule au ventre, mais ces symptômes

varient d'une personne à l'autre. La crise d'angoisse est l'une des manifestations les plus impressionnantes de l'état anxieux. Elle prend la forme d'épisodes de panique intenses et soudains qui peuvent déclencher des symptômes physiques violents s'apparentant parfois à une crise cardiaque. On peut citer par exemple les difficultés respiratoires, l'accélération du rythme cardiaque ou la sensation d'évanouissement. Toutefois, chez la majorité des enfants et des adolescent(e)s, les symptômes

de l'anxiété ne sont que peu ou pas visibles. Leur souffrance est cependant bien réelle et ne doit pas être ignorée. « Comment ne pas s'enfermer dans la solitude et l'isolement avec des sentiments de honte et de culpabilité lorsqu'on souffre d'un mal puissant qui nous envahit totalement, sans pouvoir le comprendre, le contrôler, ni l'expliquer. La perte de confiance et d'estime de soi est alors inéluctable » explique Nathalie Ruffieux Savoy, psychologue psychothérapeute au CNPea.

La participation de jeunes et de professionnel(le)s a été au cœur de la réalisation de ce clip. Une trentaine de jeunes romand(e)s ont partagé leur expérience et leur vision de l'anxiété tout au long du processus de création afin de concevoir un scénario proche de ce qu'ils(elles) vivent. Leur laisser la parole est au centre de la démarche de l'ASJF pour identifier leurs besoins et trouver une manière d'appréhender l'anxiété qui parle aux jeunes. Le clip sera diffusé sur les réseaux sociaux, dans le cinéma et lors d'actions sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes et susciter des réflexions. Une campagne d'affichage accompagnera sa sortie et contribuera à mettre la thématique de l'anxiété sur le devant de la scène. Cet outil de sensibilisation est également à disposition des écoles et d'autres institutions comme support de discussion. En amenant le sujet aux jeunes et en les incitant à en parler, l'objectif est de faire connaître au maximum les ressources d'aide et de normaliser leur recours.

| pro juniors arc jurassien

Clip à diffuser et à découvrir sur : [proju-arc.ch/sensibilisation-anxiete](http://proju-arc.ch/sensibilisation-anxiete)

## AGENDA

## VENDREDI 30 SEPTEMBRE

– Super match au loto de la société des pêcheurs, salle polyvalente, Cortébert, dès 19h15

## DIMANCHE 2 OCTOBRE

– Journée dédiée aux instruments de musique atypiques, SEL de la Suze, halle polyvalente, Cormoret, dès 9h30  
– Concert de Fanny Anderegg New Quartet, 10 MOnThS, Chantemerle, Moutier, 19h

## MERCREDI 5 OCTOBRE

– Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30  
– Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, [www.cartons-du-coeur-jb.ch](http://www.cartons-du-coeur-jb.ch)  
– Cyberthé, Espace Jeunesse d'Erquél, Saint-Imier, de 10h à 12h

## JEUDI 6 OCTOBRE

– Soirée de scrabble, CIP, Tra., 18h45

## VENDREDI 7 OCTOBRE

– Vernissage de l'expo de Lan et Yves Grandclément, CIP, Tramelan, 18h  
– Marché d'automne, Saint-Imier

## MERCREDI 12 OCTOBRE

– Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, [www.cartons-du-coeur-jb.ch](http://www.cartons-du-coeur-jb.ch)

## VENDREDI 14 OCTOBRE

– Atelier de danse hip-hop et beatbox pour les jeunes de 10-16 ans, CCL Saint-Imier, de 9h45 à 15h15 en collaboration avec l'EJE

## SAMEDI 15 OCTOBRE

– Balade découverte, Orvin, dès 14h, inscription au 032 358 01 80  
– *Je viens de partir*, spectacle de danse de la Cie ChamploO, CCL, Saint-Imier, 17h30 et 20h30

## MARDI 18 OCTOBRE

– Marche découverte de la commission du 3<sup>e</sup> âge du Bas-Vallon. R.d.v. parking en face de l'arrivée du funiculaire de Macolin, Biemme, 13h15

## MERCREDI 19 OCTOBRE

– Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, [www.cartons-du-coeur-jb.ch](http://www.cartons-du-coeur-jb.ch)

– Répression ou correction? Conférence de Christian Grossen, CIP, Tramelan, 19h30

## VENDREDI 21 OCTOBRE

– Cormo'Rock, Cormoret

## SAMEDI 22 OCTOBRE

– Visite guidée de la Fondation Digger, Tavannes, 10h  
– Cormo'Rock, Cormoret  
– Troc solidaire de Unis'son, Sonceboz, de 9h à 12h et de 13h à 17h

## DIMANCHE 23 OCTOBRE

– Troc solidaire de Unis'son, Sonceboz, de 13h à 16h

## MERCREDI 26 OCTOBRE

– Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, [www.cartons-du-coeur-jb.ch](http://www.cartons-du-coeur-jb.ch)

## SAMEDI 29 OCTOBRE

– Atelier pliage pour enfants et adultes sur le thème de Noël, médiathèque du CIP, Tramelan de 15h à 16h  
– Atelier – Et si on racontait une histoire ensemble, médiathèque du CIP, Tramelan, de 16h30 à 17h30  
– Journée de partage et d'échanges de cartes Panini, EJE, rue d'la Zouc 1, Saint-Imier, de 11h à 16h

## EXPOSITIONS

– Exposition de photographies de Jean Chausse Le pays qui est le mien, Mémoires d'Ici, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 30 octobre  
– Exposition de peintures de Thibaut Curré-Mauroux, Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 2 octobre  
– Jalousies de Maurice Frey, exposition de peintures, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 9 octobre

## RECETTE D'ICI

## Emincé de poulet mariné à l'asiatique

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

## INGRÉDIENTS

## Mise en place

2 blancs de poulet en lanières  
1 tige de citronnelle  
1 piment rouge ou vert

## Marinade

4 cs sauce soja  
2 cs jus de citron vert  
1 cs miel ou sucre brun  
½ cs mélange 5 épices

## Riz

300 g riz parfumé  
4,5 dl eau  
½ cc sel

## Côtes de bettes

500 g côtes de bettes

## Emincé

1 cs huile pour la cuisson



## PRÉPARATION

Mise en place : couper le poulet en lanière. Retirer et réserver 1-2 feuille(s) de la tige de citronnelle pour la cuisson du riz. Hacher finement le cœur tendre. Laver et partager le piment, éventuellement l'épépiner selon le piquant souhaité puis l'émincer. Réserver le tout.

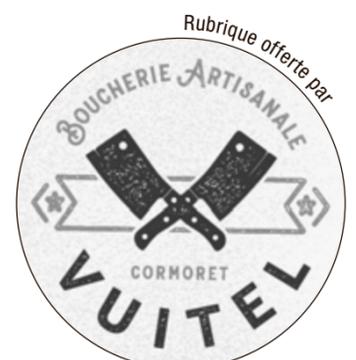
Marinade : dans un bol, mélanger la citronnelle hachée, la sauce soja, le jus de citron vert, le miel ou le sucre, le mélange d'épices et le piment émincé. Arroser le poulet de ce mélange et laisser mariner 15 min.

Riz : déposer le riz dans une passoire, le rincer à l'eau courante et l'égoutter. Verser dans une casserole. Ajouter l'eau, le sel et les feuilles de citronnelle. Porter à ébul-

lition, couvrir et laisser gonfler environ 20 min., sur la surface de cuisson éteinte.

Côtes de bettes : les laver puis séparer les feuilles des côtes. Effiler les côtes et les émincer en lanières de 1-2 cm. Emincer également les feuilles et les réserver. Dans une casserole, porter de l'eau à ébullition, saler et faire cuire les côtes pendant 10 minutes environ. Après ce temps de cuisson, ajouter les feuilles et poursuivre la cuisson pour 1 minute. Egoutter et réserver le tout, au chaud.

Emincé : chauffer l'huile dans une poêle et faire dorer les lanières de poulet, avec la marinade, à feu moyen pendant 6-8 minutes.



Au moment de dresser : sortir les feuilles de citronnelle du riz. Les dresser dans des bols ou assiettes creuses. Déposer par dessus les côtes de bettes et l'émincé. Servir sans attendre.

## TEAM VALLON



## Les C1 du Team Vallon en pleine bourre

Mais débutons cette rétrospective avec les Juniors G pour lesquels a eu lieu la deuxième animation sur le terrain de Deportivo. Une animation dont l'organisation a laissé quelque peu à désirer! En effet, le play more a carrément été abandonné et, durant les matchs, les parents étaient tellement proches des terrains que les enfants ne savaient plus qui écouter entre leurs coaches et les spectateurs. Il y a cependant quand même eu du football et les enfants ont tout de même eu du plaisir, ce qui est le principal.

La 4<sup>e</sup> animation pour les juniors G du Team Vallon La Suze a eu lieu à Courroux. Elle s'est malheureusement déroulée sous la pluie pour les 7 courageux, mais avec de magnifiques sourires. Deux petites équipes, donc beaucoup de temps de jeu. 7 petits matchs avec de beaux buts et une animation polypartitive. Au final, un énorme plaisir.

## Juniors F

Sur le terrain du FC Etoile La Chaux-de-Fonds, les juniors F du Team Vallon se sont déplacés avec 2 équipes, malgré quelques joueurs malades, pour participer à leur deuxième animation. Résultats mitigés, les jeunes alternant de belles phases de jeu avec des parties un peu plus ternes.

Ce sont les sourires qui dominaient après une super matinée de football pour les 3 équipes de juniors F (17 joueurs présents) du Team Vallon FC La Suze 07. De belles actions, parfois collectives, un peu plus souvent individuelles, qui ont débouché sur de nombreux buts marqués et reçus. Le concept du play more football est bien assimilé, contrairement à certains des adversaires. Le terrain du FC Bévillard-Malleray a bien tenu le choc, malgré la météo automnale pluvieuse. Le gros de la pluie a heureusement été évité avant et juste après le tournoi, mais une pluie fine a accompagné la plupart des rencontres.

## Juniors E Akanji

C'est à Tramelan que les juniors E Akanji du Team Vallon La Suze ont participé à un nouveau tournoi play more football. Malgré un temps gris et pluvieux, les petits footballeurs ont pris beaucoup de plaisir. Des résultats encourageants sont venus récompenser leurs efforts. Les parties de 3 contre 3 se sont soldées par 2 victoires et 4 défaites alors que les trois matchs de 6 contre 6 ont tous été victorieux.

## Juniors E Okafor

Sous une légère pluie, les E Okafor ont affronté le Team La Chaux-de-Fonds à Sonvilier. Dans l'ensemble des trois parties du 3 contre 3, l'équipe locale a largement dominé. En revanche, lors du 6 contre 6, malgré l'ouverture du score très rapide après moins d'une minute de jeu, tout ne s'est pas déroulé comme espéré. Le premier tiers a été de bonne facture, avec de jeunes Vallonniers concentrés et combattifs, et un score de 2-1 en leur faveur. Malheureusement, lors du deuxième tiers, baisse très nette de régime, ce dont a profité l'équipe neuchâteloise pour prendre le match à son compte et mener 4-2 à l'entame du dernier tiers. Malgré de bonnes intentions et de belles phases de jeu, le Team Vallon n'est pas parvenu à renverser la vapeur lors du troisième tiers, se montrant trop stérile devant le but adverse. Score final: défaite 5-7.

## Juniors E Mbabu

Les juniors E Mbabu ont accueilli le FC Marin à Sonvilier. Grâce à la présence de quelques juniors F, l'équipe locale a pu se présenter avec 10 joueurs, ce



Les juniors C1, une équipe en pleine confiance

qui représente une nette amélioration par rapport aux premiers matchs! L'envie des jeunes Vallonniers était bien présente, mais malheureusement, avec tous les changements survenus dans le contingent, le Team Vallon n'était pas encore prêt pour affronter une équipe de Marin qui jouait très bien collectivement et occupait bien l'espace. La défaite finale de 20-2 montre bien l'écart entre les deux formations, mais il est toutefois sévère pour les juniors locaux qui ont fait beaucoup de cadeaux aux attaquants adverses, lesquels ne se sont pas fait prier pour marquer.

## Juniors E Lotomba

Par un temps nuageux et très humide, les E Lotomba ont participé à leur quatrième tournoi de play more football, tournoi qui se déroulait à Moutier. La matinée a débuté par les parties de 3 contre 3, parties qui se sont soldées par 5 victoires et un match nul pour le Team Vallon. Les rencontres de 6 contre 6 ont également souri aux juniors E Lotomba qui ont gagné leurs 3 matchs. De belles phases de jeu ont amené une pluie de buts. Week-end après week-end, de réels progrès peuvent être constatés.

## Juniors D Zakaria

Les juniors D Zakaria du Team Vallon se sont déplacés à Dombresson pour y affronter le FC Val de Ruz. Une très bonne entame de match, avec du sérieux, de l'envie et de la justesse technique, a permis aux visiteurs d'atteindre la première pause sur le score de 2-1 en leur faveur. Lors du deuxième tiers, une certaine suffisance, voire nonchalance de la part des joueurs du Team Vallon, a offert au FC Val-de-Ruz la possibilité de renverser le score et de mener 3-2. Le dernier tiers a également été compliqué pour l'équipe visiteuse qui a peu à peu cédé du terrain et s'est finalement inclinée sur le score de 6-3. Un score honorable compte tenu des occasions concédées et des forces en présence.

## Juniors D Sommer

Sur le terrain des Charmettes, à Neuchâtel, contre le Team Neuchâtel, les juniors D Sommer ont foulé l'ancien tapis synthétique de la Maladière! Quelque peu surpris par la surface qui leur était proposée, les visiteurs ont alterné un jeu un peu brouillon et des actions rondement menées. Au terme des deux premiers

tiers-temps, le résultat était encore de 3-3. Ce n'est que dans le troisième tiers que l'équipe du Team Vallon a été récompensée de sa volonté de procéder par un jeu de passes au sol. Il semble aussi que l'équipe adverse a été quelque peu affaiblie lorsqu'il a fallu effectuer les changements imposés. Victoire finale de 3-7 pour le Team Vallon.

## Juniors D Vargas

A Saint-Imier, les juniors D Vargas ont rencontré le Grpm des 2 Thiellles. Un premier tiers équilibré et un score de 1-1 lors du premier thé. Lors du deuxième tiers, l'équipe visiteuse prend les devants, inscrivant 2 buts, avant de voir son adversaire revenir à 3-2. Le troisième tiers sourit à l'équipe neuchâteloise qui, légèrement supérieure, parvient à scorer encore à deux reprises. Une défaite 5-2 au final, mais une partie beaucoup plus équilibrée que les matchs précédents durant lesquels il était très difficile de passer le milieu du terrain.

A Saint-Imier, sous la pluie et sur un terrain très gras, les D Vargas ont joué contre une très bonne équipe de Boudry. Après un bon début de match, durant lequel l'équipe locale se défend bien, les 5 dernières minutes du premier tiers permettent à la formation neuchâteloise d'inscrire 3 buts. Lors du deuxième tiers, l'équipe visiteuse continue de dominer et inscrit 2 nouveaux buts, le Team Vallon ne parvenant pas à se montrer dangereux malgré quelques contre-attaques. Même scénario lors du dernier tiers avec une équipe de Boudry bien en place et bien meilleure techniquement, qui alourdit l'addition par 5 buts supplémentaires. Résultat final: 0-10.

## Juniors D Elvedi

Le 5<sup>e</sup> match de championnat, pour les juniors D Elvedi, les adversaires, à Corgémont, au SR Delémont D. Le premier tiers voit une équipe locale bien en place, faisant bien circuler le ballon et occupant tout le terrain. Elle parvient ainsi à mener 4-0 à la première pause. Lors du deuxième tiers, le festival offensif continue avec 6 nouveaux buts. Tombant un peu dans la facilité, les joueurs locaux baissent de rythme et terminent la rencontre sur le score de 12-0.

## Juniors C1

En clôture d'un camp d'entraînement de 3 jours, les juniors C1 du Team Vallon, accompagnés

de 4 C2B, ont affronté les juniors C inter de La Chaux-de-Fonds. La première mi-temps a été plutôt équilibrée, avec une belle jouerie des deux équipes. Toutefois, l'équipe neuchâteloise, par une frappe à 18 m sous la latte et un penalty, a atteint la pause avec un avantage de 2 buts.

Passablement remaniés après la pause (l'équipe locale avait 12 joueurs sur le banc), les juniors C inter ont dominé la deuxième mi-temps, imprimant un rythme soutenu ponctué de 2 buts amenés de fort belle manière. Les 20 dernières minutes se sont quasiment déroulées dans le camp du Team Vallon, mais grâce à un gros moral et pas mal d'engagements, il a réussi à tenir défensivement, n'encaissant pas de buts supplémentaires, mais ne parvenant pas non plus à se montrer dangereux offensivement, mais plus à se montrer dangereux devant. Au final, une défaite 4-0 avec les honneurs.

Opposés, à Corgémont, en championnat, au Team Val-de-Ruz, une équipe toujours difficile à manœuvrer, les juniors C1 ont livré une prestation de qualité. Les joueurs locaux ont fait valoir leur jouerie. Une première mi-temps référence, avec une circulation du ballon exemplaire, ponctuée par deux goals dignes d'un manuel (passe, remise dans les 16 m pour le 1<sup>er</sup> et passage dans le dos, débordement, centre et tête sur le 2<sup>e</sup>) a permis au Team Vallon Vallon d'atteindre la pause sur le score de 2-0. Décidés d'enfoncer le clou d'entrée au retour des vestiaires, les jeunes Vallonniers n'auront mis que 7 minutes pour mettre le 3<sup>e</sup> but et prendre une option définitive lors d'un très bon match de football. Inoffensif à la conclusion, mais joueur au milieu du terrain, le Team VdR aura contribué à faire de ce match un joli spectacle. Avec cette nouvelle victoire, les C1 se trouvent en tête de leur groupe, avec 6 points d'avance sur le deuxième.

Troisième match en 5 jours pour les juniors C1! Opposés, à Corcelles, au FC Corcelles-Cormondèche, les visiteurs ont été pris à froid, l'équipe neuchâteloise ouvrant le score après 23 secondes! Ce but a eu pour effet de réveiller les jeunes Vallonniers. Sans jus, on le serait à moins, mais avec pas mal d'idées les juniors du Team Vallon ont monopolisé le ballon, sans toutefois se montrer dangereux. La mi-temps a pourtant été atteinte sur le score de 2-1 en leur faveur

grâce à un beau mouvement et une contre-attaque rageuse. Décidé de montrer à l'adversaire qui était en tête du classement, le Team Vallon est revenu sur la pelouse avec des intentions tout autres. 40 minutes de football champagne et 5 goals plus tard, les C1 ont clos les débats sur le score sans appel de 1-7.

## Juniors C2H

Les juniors C2H se sont déplacés sur le terrain d'Etoile, à La Chaux-de-Fonds. La première mi-temps a été très compliquée pour les visiteurs, qui étaient menés 2-0 après 15 minutes. Malgré un jeu brouillon, et une défense fébrile, le Team Vallon est tout de même parvenu à revenir à 3-1 juste avant la pause. La seconde mi-temps a vu une équipe visiteuse plus combative et plus disciplinée. Grâce à une nette domination, malgré quelques frayeurs, le Team Vallon est parvenu à revenir à 3 à 2 à la 60<sup>e</sup> minute et à égaliser 3 minutes plus tard. Le score n'a plus bougé jusqu'au terme de la rencontre, qui s'est donc soldée sur un score de parité somme toute justifié compte tenu de la première mi-temps quelque peu manquée des C2H.

## Juniors B

Les juniors B se sont déplacés à Neuchâtel pour y rencontrer ASI Audax Friul. Après une première partie de rencontre en demi-teinte de la part de l'équipe visiteuse, qui encaisse 2 buts, la partie bascule totalement en faveur du Team Vallon. Présentant un beau football, il domine largement les débats et renverse le score pour s'imposer au final 4-2.

## Juniors A

A Saint-Imier, les juniors A du Team Vallon recevaient le SR Delémont, leader du championnat. Dès le début de la partie, l'équipe locale a fait preuve d'un gros engagement, autant offensivement que défensivement, remportant le 80% des duels. Ce pressing intense a été récompensé par l'ouverture du score. La deuxième mi-temps a été bien maîtrisée, avec de belles phases de jeu. Ce jeu bien élaboré a permis d'inscrire le 2-0 assez rapidement, score qui n'a plus bougé jusqu'à la fin de cette partie remportée avec brio par l'équipe du lieu. | jml

JE TV Embolo – Marin	2-20
JD Val-de-Ruz – TV Zakaria	6-3
JD TV Vargas – Grpm des 2 Thiellles	2-5
JC1 Inter La Chaux-de-Fonds – TV	4-0 (match amical)
JC1 TV – Val-de-Ruz	3-0
JD Team Neuchâtel – TV Sommer	3-7
JC1 Corcelles-Cormondèche – TV	1-7
JD TV Vargas – Boudry	0-10
JE TV Okafor – La Chaux-de-Fonds	5-7
JD TV Elvedi – SR Delémont D	12-0
JB ASI Audax Friul – TV	2-4
JA TV – SR Delémont	2-0
JC2H Etoile La Chaux-de-Fonds – TV	3-3

Samedi 1<sup>er</sup> octobre

JE 9h, Sonvilier: TV Okafor – Val-de-Ruz
JE 9h, Corgémont: tournoi AJF (TV Kobel, TV Lotomba)
JE 9h, Courfaivre: tournoi AJF (TV Freuler)
JE 9h, Val Terbi: tournoi AJF (TV Akanji)
JF 9h, La Courtine: tournoi AJF (TV Courtelary)
JD 9h30, Audax Neuchâtel: ASI Audax Friul – TV Zakaria
JE 11h, Sonvilier: TV Embolo – Team Béroche-Bevaix
JD 11h, Saint-Imier: TV Sommer – Grpm Etoile-Sporting
JB 14h, Saint-Imier: TV – La Chaux-de-Fonds
JE Corcelles: Corcelles-Cormondèche – TV Mbabu
JD Corcelles: Corcelles-Cormondèche – TV Vargas
JC2H Coffrane: FCCPC – TV

## Dimanche 2 octobre

C2B 13h, Delémont: SR Delémont – TV
-------------------------------------

## PRO SENECTUTE

## Cours de gymnastique

Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous. Lieu: Sonvilier, halle de gym, tous les mercredis de 14 h à 15 h. Lieu: Saint-Imier, halle de gym, tous les mercredis de 15 h 05 à 15 h 50. Inscription et renseignements au 032 886 83 80.

## Sorties VTT dans le Jura bernois

Mardi 4 octobre. Moniteurs: Françoise Dokmak 078 876 84 86 et Marco Griselli 076 311 08 23.

## Danse du monde

## Les mardis de 14 h à 15 h 30 au Royal, Tavannes

Dansez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire et en partageant avec d'autres des moments de convivialité! Renseignements et inscription au 032 886 83 86 ou par mail à patrizia.holzer@ne.ch.

## Les vendredis de 14 h à 15 h 30, salle de paroisse réformée, Grandval

Dansez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire et en partageant avec d'autres des moments de convivialité! Renseignements et inscription au 032 886 83 86 ou par mail à patrizia.holzer@ne.ch.

| pro senectute

FOOTBALL CLUB ERGUËL

# Le FC Erguël se rate à Guin

Alors qu'ils avaient les occasions pour prendre l'avantage, les Imériens ont galvaudé les occasions qu'ils avaient eu l'opportunité de se créer. Guin de son côté a fait preuve de réalisme par après, mais à une seule reprise (21<sup>e</sup>). Cela ne condamnait absolument pas les visiteurs sauf que ceux-ci n'ont cessé de manquer de précision pour obtenir au moins un point qu'ils auraient mérité. Curieusement, les attaquants du FC Erguël sont restés muets. Il y a des jours comme ça.

## Erguël II continue sur sa lancée

En match avancé, Fête des vendanges oblige, la troupe à Joao Doutaz a préservé son invincibilité sur l'Ancien Stand du Landeron. C'est avant le premier quart d'heure que ses hommes ont fait le gros du boulot en trouvant le chemin des filets aux cinquième (Mateo Navarro) et onzième minutes (Meriton Halimi) de jeu déjà. Par la suite les locaux revenaient aux affaires en réduisant le score à la 22<sup>e</sup> minute. Plus rien ne changea par la suite, sauf que le jeu se durcit. Le directeur du jeu sortit son carton jaune à huit reprises et deux fois le rouge. On notera que Erguël a joué presque septante minutes avec un homme de moins. On imagine facilement pourquoi le score n'a plus évolué en sa faveur.

## Les seniors se portent bien

La particularité avec le FC Erguël, c'est que les seniors comptent une équipe à Sonvilier et une à Saint-Imier. Les



Joao Doutaz et les siens ont la gagne, mais au Landeron ils ont frisé le code

deux formations se portent bien puisque chacune d'elle est rentrée gagnante de son déplacement, respectivement à Montfaucon et à Reconvilier. Ce qui pimente un peu leur championnat, c'est que les deux teams sont dans le même groupe d'équipes seniors. Confrontées l'une contre l'autre sur le terrain du Stand de Sonvilier, ce sont les Imériens qui sont rentrés gagnants de cette opposition particulière, dans le

même club. Il y a pléthore de seniors au FC Erguël. | gde

2<sup>e</sup> inter Düdingen – Erguël I \_\_\_\_\_ 1-0  
3<sup>e</sup> I. Le Landeron – Erguël II \_\_\_\_\_ 1-2  
Sen. Reconvilier – Erguël St-Imier \_\_\_\_\_ 1-3  
Sen. Montfaucon – Erguël Sonvi. \_\_\_\_\_ 2-5  
Sen. Erguël Sonvilier – Erguël St-I \_\_\_\_\_ 1-2

Vendredi 30 septembre  
Sen. 19h30: Erguël St-I – Tav./Tram.  
Sen. 19h30:  
Erguël Sonvilier – Courrendlin  
5<sup>e</sup> I. 20h15: La Sagne – Erguël III

Samedi 1<sup>er</sup> octobre  
3<sup>e</sup> I. 17h: Erguël II – Bevaix  
Dimanche 2 octobre  
2<sup>e</sup> inter 14h: Erguël I – Fribourg  
Mardi 4 octobre  
Sen. 20h: Erguël Saint-Imier – Bure (¼ coupe JU)  
Mercredi 5 octobre  
3<sup>e</sup> I. 20h15: Erguël II – Boudry (2<sup>e</sup> I.) (¼ coupe NE)

Allez consulter le site du FC Erguël sous [fcerguel.ch](http://fcerguel.ch)

GRUPE DES MARCHEURS DE SONCEBOZ ET ENVIRONS

# Marche populaire d'automne

La marche populaire d'automne du Groupe des marcheurs de Sonceboz et environs s'est déroulée le week-end dernier dans la campagne de Bévillard, Sorvilier et Court. Au départ de la halle de gymnastique de Bévillard, par un temps pluvieux le samedi, les marcheurs ont sillonné la campagne sous le Mont-Girod en lisière de la forêt du Droit pour le parcours de 21 km, via le haut de village de Court en direction de Sorvilier. Quant aux parcours de 6 et 12 km ainsi que celui des 5 km adapté aux chaises roulantes, ils sillonnaient Les

Gotattes et haut du Crêt via Sorvilier et retour à Bévillard. Le dimanche, le temps couvert, mais sans pluie n'a pas freiné les adeptes de la marche. Sur les deux journées, on dénombre 156 participants venant de la région, des quatre coins de la Suisse, mais également de France, d'Allemagne et de Belgique. A la fin de la manifestation automnale, Frédéric Lécureux était satisfait de la participation compte tenu des mauvaises conditions météorologiques, cause du manque de participants. Cette marche populaire est tout de même une réussite. | jcl



De valeureux marcheurs ont profité de cette marche populaire pour sillonner la campagne de Bévillard et sa région, photo: jcl

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07 / FOOTBALL CLUB COURTELARY

# Perdu dans le brouillard



En ce premier dimanche automnal, le FC La Suze 07 / FC Courtelary s'en allait du côté d'Evillard afin d'affronter l'équipe locale, fraîchement descendue de 3<sup>e</sup> ligue. Un échauffement raccourci ne permettait pas aux actifs de rentrer directement dans le match et Evillard ouvrait le score après quelques minutes d'une superbe frappe. Ce but matinal avait le don de réveiller les troupes qui maîtrisaient ensuite le cœur du jeu. Mais Bryan Cudré-Mauroux était tout de même mis à contribution et

faisait une superbe parade peu après. Ensuite, c'était l'heure du gardien d'Evillard de se mettre en évidence, d'abord sur une superbe frappe de Swen Grandjean puis en remportant son face-à-face du pied devant Jérémie Greub. Le brouillard commençait à faire son apparition, ce qui explique peut-être le but accordé à Evillard sur un hors-jeu de 2 mètres et demi juste avant la mi-temps. 2-0 à l'heure du thé pour des locaux qui n'en méritaient pas tant.

En seconde période, les Bas-Vallonniers continuaient

de maîtriser le match, mais pêchaient pour se mettre en bonne position. A la 67<sup>e</sup>, l'arbitre interrompait le match pour 30 minutes à cause du brouillard. Heureusement, la demi-heure de pause forcée permettait au brouillard de remonter et le match pouvait reprendre. Un coup franc de Jonas Vallat à la 77<sup>e</sup>, dévié par le mur, tapait la transversale. Ce sera hélas la plus belle occasion de cette fin de match, il manquait toujours un petit quelque chose pour recoller au score. L'arbitre sifflait la fin sur ce score flatteur pour le FC Evillard, tant le FC La Suze 07 / FC Courtelary était supérieur dans le jeu.

Encore une fois, l'envie et le jeu étaient là, mais les joueurs du Vallon repartent sans point. Espérons que cette spirale négative prenne fin au plus vite! | jg

Evillard – La Suze 07 / Courtelary \_ 2-0

Samedi 1<sup>er</sup> octobre  
La Praye Courtelary, 16h:  
La Suze 07 / Courtelary –  
La Neuveville-Lamboing

# La seconde équipe poursuit sur sa lancée

La deux se déplaçait à Undervelier pour un match contre le FC Haute-Sorne. Sans réellement réussir à mettre son jeu en place, l'équipe parvient à ouvrir le score à la demi-heure par Jérémie Voisard.

En deuxième mi-temps, le jeu n'est pas plus posé, que ce soit d'un côté ou de l'autre. Jérémie Voisard peut doubler la mise sur pénalty à la 74<sup>e</sup> minute. Les

locaux, sauvés plusieurs fois par leur portier, n'abandonnent pourtant pas et finissent par réduire l'écart à dix minutes du terme. Dans la foulée, Jérémie Voisard se fait expulser après avoir reçu un deuxième carton jaune. Dès lors, les Bas-Vallonniers se sont difficilement battus pour garder ce score jusqu'au coup de sifflet final. C'est un bon résultat au niveau comptable et la

seconde garniture du FC Courtelary / FC La Suze 07 continue sur sa bonne lancée. Il faudra cependant soigner le jeu de passes à l'avenir pour faire sortir tout le potentiel de cette équipe. | jg

Haute Sorne – Courte. / Suze 07 \_\_\_\_\_ 1-2  
Dimanche 2 octobre  
La Praye Courtelary, 15h: Courte. / La Suze 07 – Reconvilier 2

BUDOKAN TRAMELAN

# Frisson d'automne

C'est au premier jour de l'automne que le club de Kung-Fu de l'Orval et le Budokan Tramelan se sont réunis pour partager un entraînement en commun au

dojo de Tramelan. Il est de coutume pour chacune de ces rencontres de proposer un fil rouge. Vendredi dernier, c'est autour du thème Frisson d'automne que les moniteurs

de kung-fu, d'aïkido, de judo et de karaté-do ont présenté leurs techniques. Encore une fois, ils ont démontré que ces quatre disciplines ont de nombreux points en commun (alors que le public demande souvent quelles sont les différences). C'est dans une ambiance décontractée, sous le signe du partage et de la découverte, que les participants de tous âges et tous niveaux ont pu pratiquer et appréhender des mouvements nouveaux, ou des approches différentes de leurs habitudes. | am



Belle journée de partage sur les tatamis du dojo

**Budokan Tramelan:**  
[www.bktr.ch](http://www.bktr.ch), [info@bktr.ch](mailto:info@bktr.ch),  
079 436 75 87

**Kung-Fu de l'Orval:**  
[www.kungfu-orval.ch](http://www.kungfu-orval.ch),  
[info@kungfu-orval.ch](mailto:info@kungfu-orval.ch),  
079 839 56 63

SOCIÉTÉ DE TIR CORGÉMONT

# Tir au cochon

Pour terminer cette saison de tir, nous invitons cordialement tous les tireurs, jeunes tireurs, tireurs et tireuses occasionnels habitant Corgémont à notre traditionnel tir au cochon.

Le tir se tiendra le dimanche 2 octobre de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h et se fera sur la cible à 100 rayons (uniquement avec les armes d'ordonnance).

Une inscription de 5 francs est demandée. Prix de la passe de 2 coups, 2 fr. 50, munition comprise. Min. 10 passes pour le classement, celui-ci sera établi par l'addition des 10 meilleurs coups. Tous les participants seront récompensés par un prix. En

outre, la cantine permettra à chacun de se désaltérer et de se restaurer. Au menu: jambon, frites.

La société se réjouit de vous accueillir et vous souhaite d'ores et déjà une cordiale bienvenue. | le comité

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D 5<sup>e</sup> I. Nidau volley – Tramelan \_\_\_\_\_ 0-3  
H 3<sup>e</sup> I. Tramelan – BMV-92 \_\_\_\_\_ 1-3  
Mardi 4 octobre  
D M17 19h, CIP: Tramelan B – Porrentruy B  
Jeudi 6 octobre  
D 2<sup>e</sup> I. 20h45, CIP: Tramelan – Porrentruy

URGENCES

LOISIRS

COMMUNES

PHARMACIES DE GARDE

**SAINT-IMIER** Du 30 septembre au 6 octobre: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h-19h45. **TRAMELAN** Du 30 septembre au 6 octobre: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

**ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

**VALLON DE SAINT-IMIER** 0800 225 500. **PARB** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

**SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE** 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

**TRAMELAN RUE DU PONT 20** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

**CORGÉMONT GARE** Mardi 4 octobre: 15h-17h. **FRINVILLIER** Mardi 18 octobre: 16h30-17h15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 8 octobre: 9h45-11h45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 4 octobre: 17h45-19h30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 21 octobre: 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 21 octobre: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 25 octobre: 16h30-19h30. **VAUFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 21 octobre: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

**CORMORET COLLÈGE** Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15h-17h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h-15h-19h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE** Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**CEJARE SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue

du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

**COURTELARY GRAND-RUE 21** Parcours Découverte: ma-di: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: ma-di: 9h30-18h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

**SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1** Ma: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Me: 14h-18h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15h-15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel.

GYMNASTIQUE

**CORGÉMONT halle de La Combe** 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14h-15h, gym Fit: me 8h-15-9h10, gym Seniors: me 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET SALLE DE GYM** Gym des aînés Bel Automne les ma: de 9h à 10h15. renseignements: Fifi, 032 944 18 02. **COURTELARY SALLE DE GYM** gym dames, lu: de 19h30 à 20h30. Volley dames, entraînement, me: de 20h à 22h, renseignements: feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés, me: de 14h à 15h, renseignements: 032 944 18 02. **ORVIN HALLE** Lu: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 14h15 à la halle de Péry, di: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Ma: 19h30-20h30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com. **VILLERET HALLE DE GYM** Gym des aînés, lu: de 17h à 18h.

LUDOTHÈQUE

**SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Mercredi et vendredi: 15h-18h, renseignements: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

**TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13** 1<sup>er</sup> samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

**JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE** Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village** Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlehot@bluewin.ch.

PISCINES

**SAINT-IMIER Bassin couvert, Beau Site 1** Lundi: 18h à 19h, 140 cm (profondeur du bassin); 19h à 21h, 190 cm; mardi: 18h à 20h, 190 cm; mercredi: 16h30 à 17h30, 120 cm; 17h30 à 19h15, 140 cm; jeudi: fermé; vendredi: 18h à 21h, 190 cm; samedi: 9h à 11h, 140 cm. www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

**GARDIENNAGE** 1<sup>er</sup> et 2 octobre assurés par Nicolas Bandelier et Doris Isler. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Mise en pages**  
Coraline Bolle (responsable)  
Claude Sansonnens (annonces)  
Claudia Lopes

**Heures d'ouverture:** lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

**Corr. et facturation:** Nicole Loriot  
**Impression:** Druckzentrum Bern  
**Distribution:** La Poste

tion@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11h-13h, 16h-18h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30, 14h-17h. Mardi: 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 9h-16h Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 358 20 26, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mt-Soleil «Aux Pruts»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

**Délais de remise des publications**  
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir  
Officiel: mardi 12h  
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

**Tarif des annonces**  
www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

**Abonnement annuel:** 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

7	1	8	9	6	5
		8	3	5	9
5					1
	2	7	3	5	
		9			
	6	1	8	3	
6					8
	7	5	4	1	
8	3	6	7	5	9

©raetsel.ch 1633113

**SUDOKU** Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

**MOTS FLÉCHÉS** Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

Lac du canton de Lucerne	Qui procède par huit	Ville de Belgique Poids lourd	Rappeur américain	Rétro-grade (fam.)	Plante textile Genève	À qui on a enlevé la rate		
		6		Mür		1		
				4,185 joules				
				2				
Pilote autob. allemand (Michael)	Minéral brillant Fleur de fin d'hiver				Grande-Bretagne	Problème informatique		
Roi de Thèbes				Pas hétéro				
Participle humide				Chardon épineux		5		
		3	Grande houe					
			Bien dégagé					
Attaché, noué	Cinéaste suisse Ville du Gers				Il ouvre le bec pour parler	Compte de chèques postaux		
			7	Vallée fluviale		Allocations familiales		
				4				
Légumineuse Produit laitier					Agence France-Presse			
Fait partie d'un rire		1	2	3	4	5	6	7

7	4	6	3	1	5	8	9	2
5	8	2	7	4	9	1	3	6
9	3	1	2	8	6	7	5	4
2	1	5	9	6	3	4	7	8
8	9	4	1	5	7	6	2	3
3	6	7	4	2	8	5	1	9
4	7	8	5	3	2	9	6	1
6	2	9	8	7	1	3	4	5
1	5	3	6	9	4	2	8	7

Solutions de la semaine dernière

N	G	K	S	P	J	Y	P	O	N	I	B	T
O	N	O	B	A	R	O	G	M	D	R	H	N
C	A	Z	F	S	X	A	A	X	E	W	N	W
T	R	D	J	C	F	A	C	M	U	Z		
U	U	T	K	R	O	V	K	N	F	G	L	
L	D	Z	A	A	U	B	R	A	I	F	M	R
E	F	C	N	I	T	E	R	T	A	S	E	N
E	L	D	S	E	M	S	C	H	Z	I	R	O
X	G	B	X	L	R	N	A	P	V	F	I	I
D	N	R	I	G	E	A	S	K	N	G	N	V
C	I	B	A	J	O	R	Z	W	H	E	I	
X	K	M	B	O	O	N	P	O	C	H	L	
P	S	F	H	Y	Q	U	K	P	L	A	C	Z
N	D	M	S	Q	A	S	B	X	S	T	S	Q

Rubrique offerte par



## COURSE À PIED

# Succès populaire pour la 1<sup>re</sup> édition de la Raiffeisen Run à Saint-Imier

Parrainée par Demian Schaedler, cette première édition de course à pied Raiffeisen Run fut une magnifique réussite, tant pour les runners, le public que les organisateurs

C'est mercredi 21 septembre, sous un soleil éclatant que se sont déroulées les courses pour enfants. Les 101 coureuses et coureurs ont parcouru les 750 mètres-3000 mètres du parcours qui se situait aux environs de la halle de gym. Répartis en 6 catégories, en fonction de leurs âges respectifs, ils ont offert un magnifique spectacle de combativité et de fair-play. Un grand bravo à eux.

A relever que le plus jeune concurrent était âgé de 2 ans, il aura fallu à Ethan Zehnder, 6 minutes 35 secondes pour venir à bout des 750 mètres de son parcours!

A 19h, la course des adultes a réuni 121 participants. Le départ était donné devant la banque Raiffeisen, les coureurs se sont ensuite dirigés sur les hauteurs du village, pour prendre la direction de Sonvilier par la forêt, en terminant à la halle de gym. Superbe parcours vallonné en pleine nature.

Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps l'arrivée du premier concurrent. Sintès Gabriel a dévoré le parcours en un temps canon de 32 minutes.

Magnifique course chez les dames, aux premières places, les deux filles du Bas-Vallon Caroline Scovino et Rachel Gerber, n'étaient séparées que de 30 petites secondes.



Simon Vuilleumier, membre du comité d'organisation: «Il aura fallu attendre 3 ans pour que nous puissions enfin réaliser notre course. Celle-ci était

effectivement prévue en 2020 et 2021. Le corona étant passé par là, nous avons tout annulé. Cette première édition est un grand succès. Quel bonheur

de voir tous ces sourires. Nous espérons avoir une centaine de participants, 222 personnes ont répondu présentes, c'est magnifique. Un grand merci à

tous les participants, au public, aux bénévoles ainsi qu'à la direction et collègues de la banque Raiffeisen qui nous a fait confiance».

## Résultats scratch homme

Sintès Gabriel, 00h35'07"  
Fleury Julien, 00h35'07"  
Marti Mickael, 00h35'38"

## Résultats scratch dame

Scovino Caroline, 00h45'24"  
Gerber Rachel, 00h45'54"  
Isler Corinne, 00h48'03"

**U6 Women:** 1. Houriet Mya, 2. Vasseur Iou, 3. Molinari Inaya. **U6 Men:** 1. Nikles Roman, 2. Landry Mattia, 3. Sanchez Robin. **U8 Women:** 1. Muller Kaïla, 2. Reves Keyla, 3. Badoux Agleen. **U8 Men:** 1. Sanchez Amaël, 2. Moser Timeo, 3. Klopfenstein Aaron. **U10 Women:** 1. Robert Zélie, 2. Vaucher Anaïs, 3. Gerber Elsa. **U10 Men:** 1. Itten Alexis, 2. Erard Mathys, 3. Fleury Jonathan. **U12 Women:** 1. Bögli Loriane, 2. Weber Olivia, 3. Nikles Solène. **U12 Men:** 1. Liengme Abel, 2. Klopfenstein Joachim, 3. De Matteis Alessio. **U14 Women:** 1. Ducommun Julie, 2. Walther Charline, 3. Schaedler Agathe. **U14 Men:** 1. Vaucher Alexis, 2. Gerber Ruben, 3. Vaucher Norian. **U16 Women:** 1. Canepa Maloé, 2. Winkler Cloé, 3. Isler Eloé. **U16 Men:** 1. Schaedler Numa, 2. Couderc Mathieu.

|jz

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## Les U20 s'offrent la passe de deux

Une semaine après l'avoir emporté (4-6) sur la glace de Delémont, les boys de Raphaël Leuba assisté de Evan Vuilleumier ont aligné une seconde victoire. C'est une autre formation jurassienne qui a perdu des plumes face aux Imériens. Franches-Montagnes a cependant été un adversaire plus coriace, puisque Melvin Huissoud et Andoni Amstutz ont pu retourner une situation défavorable que dans les cinq dernières minutes de la rencontre. Les deux forma-

tions se sont offert un chassé-croisé, chacune prenant l'avantage à tour de rôle. C'est donc dire si les débats ont été serrés et animés tout en restant corrects. Il faut souligner que le duo arbitral a tenu le match d'une manière relativement sévère, ne laissant rien passer, sanctionnant à quinze reprises les deux formations, sept fois contre Saint-Imier et huit fois contre les visiteurs. La victoire des Bats est tombée à soixante-cinq secondes de l'ultime sirène.

### La première en déplacement

La première équipe est en déplacement durant cette semaine. A Wiki-Münsingen mardi passé, elle sera ce samedi à Tramelan pour y affronter les Requins. Le mercredi suivant, c'est Delémont-Vallée qui en découvrira avec les Bats à la Clientis Arena. Deux derbys régionaux à suivre, de quoi déplacer les foules aux abords des patinoires.

### Le Erguël HC se défend bien

En déplacement dans le Val-de-Travers, les Chevaliers de l'Erguël ont réalisé une bonne prestation. Certes ils sont revenus vaincus, mais le résultat est honorable face à un potentiel ténor du groupe. Le prochain match ce vendredi à 20h30 donnera une meilleure image des possibilités des Erguéliens.

### Les U13 Top l'emportent aux Mélèzes

Les protégés de Ludovic Zürcher ont fait étalage de leur qualité dans la mythique patinoire des Mélèzes de La Chaux-de-Fonds. Menant 1-6 après un peu plus de vingt-deux minutes de jeu, ils pensaient avoir fait le plus dur. Ils se sont alors relâchés et la formation locale s'est offert une remontada pour revenir à un petit but des jeunes Imériens. Resserrant les rangs, ceux-ci ont remis une compresse de trois buts dans l'ultime période pour s'assurer un succès convaincant.

### L'école de hockey s'ouvre à toi

Fille ou garçon, tu aimes le hockey sur glace ou tu voudrais t'y essayer. Alors, viens

nous rejoindre, le HC Saint-Imier t'ouvre gratuitement les portes de l'école de hockey. Tous les samedis de 9h à 10h et tous les mercredis de 17h30 à 18h30, tu seras la bienvenue. Du matériel est à ta disposition si tu n'en possèdes pas. Pour te renseigner, tu peux contacter nos responsables par téléphone au 079 426 95 37 ou 079 280 25 66 ou encore par courriel à moju@sainti-bats.com. N'hésite pas, viens découvrir ce sport magnifique à la Clientis Arena.

### Du nouveau au Bats Café

La buvette de la Clientis Arena porte désormais un nouveau nom, le Bats Café. Il y sera proposé des nouveautés, ainsi que des ouvertures étendues. Ainsi, le mercredi midi ce sera jour Pasta à 12 francs et le vendredi midi jour Fondue à 20 fr./pers. Ces deux jours, la buvette est ouverte de 10h à 14h. Réservation au plus tard 24h avant au 078 698 93 49.

|gde

**1<sup>er</sup> I. St-Imier – Sarine-Fribourg** 3-4  
**1<sup>er</sup> I. Wiki-Münsingen – St-Imier** 6-3  
**2<sup>e</sup> I. CP Fleurier – Erguël HC** 3-1  
**U20 A St-Imier – Fr.-Montagnes** 4-3  
**U17 A Saint-Imier – Tramelan** 7-5  
**U13 TOP Chx-de-Fds – St-Imier** 6-9

**Vendredi 30 septembre**  
**2<sup>e</sup> I. 20h30: Erguël HC – Trois-Chêne**

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre**  
**U13 TOP 12h: Moutier – Saint-Imier**  
**U17A 18h30:**  
**Université Neuchâtel – Saint-Imier**  
**1<sup>er</sup> I. 20h15: Tramelan – Saint-Imier**

**Dimanche 2 octobre**  
**U15 A 15h30:**  
**Saint-Imier – Vallée-de-Joux**

**Mercredi 5 octobre**  
**1<sup>er</sup> I. 20h15: St-I – Delémont-Vallée**

## HOCKEY CLUB CORTÉBERT

## Un 80<sup>e</sup> anniversaire dignement fêté



Walthi très ému au moment de la récupération de son maillot

Plus de 120 invités ont participé samedi 24 septembre au 80<sup>e</sup> anniversaire du HC Cortébert qui se tenait à la halle de gymnastique du village.

Une soirée qui a débuté par un délicieux repas, rôti provençal roulé lardé de la boucherie Vuitel de Cormoret accompagné d'un gratin dauphinois préparé par le restaurant de la Cuisinière des Prés de Cortébert, sans oublier le buffet de délicieux desserts.

L'animation musicale quant à elle avait été confiée au groupe des Crazy Vecchios qui a mis une ambiance du tonnerre.

Le dévoilement du nouveau maillot aux couleurs de 1942 a représenté un moment fort de la soirée. Ce maillot a été remis au joueur emblématique du club, Walther Kühni, avec

le numéro 5 après avoir été signé par toutes les personnes présentes à cette soirée. Un cadeau inestimable pour notre Walthi qui a eu de la peine à cacher son émotion.

Le HC Cortébert tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la bonne organisation de cette soirée, à la commune de Cortébert ainsi qu'à ses sponsors: Brasserie des Martinets, Nickles Mathias, Gilomen Carrelage, CEC Clientis, De Tomi Boissons, Kaempf Les Breuleux, Fromagerie de Cortébert, Bio3G, Chalet Mont-Crosin, Camille Bloch, Boulangerie Pitusi.

Et maintenant place au sport. Le HC Cortébert débute son championnat vendredi 7 octobre à 20h30 à la Vallée de Joux. |cn

**ÉCOLE DE HOCKEY**  
Garçons et filles

**SAINTI-BATS**

Tu aimes  
le hockey sur glace et  
tu voudrais essayer  
ce sport?

**Viens essayer gratuitement !**  
**Dès le 21 septembre 2022**

**Tous les mercredis de :**  
(17h30 à 18h30)

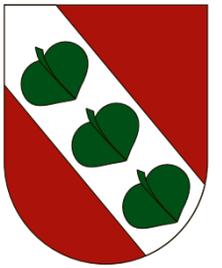
**Tous les samedis de :**  
(09h à 10h)

**Matériel à disposition !**

Renseignements complémentaires :  
079 426 95 37 ou 079 280 25 66  
moju@sainti-bats.com

HOCKEY-CLUB SAINT-IMIER

Délai sport **LUNDI SOIR**



## District



SYNDICAT SCOLAIRE  
DE COURTELARY CORMORET-VILLERET

### Convocation

Les délégués du Syndicat scolaire de Courtelary Cormoret-Villeret sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le

**mercredi 2 novembre 2022 à 20h,**  
**Collège de Villeret, salle Chasseral**

#### Ordre du jour

- Ouverture de la séance
- Discuter et approuver le PV de la séance du 4 mai 2022
- Discuter et approuver le budget 2023 présenté par M. Gilomen
- Discuter et approuver l'ouverture d'une nouvelle classe en primaire pour l'année scolaire 2023-2024
- Discuter et approuver le nouveau Règlement d'Organisation
- Rapport de la présidente de la commission d'école
- Divers

Courtelary, le 30 septembre 2022

*La Secrétaire*

SYNDICAT POUR L'ÉPURATION  
DES EAUX USÉES DE LA RÉGION DES GORGES

### Convocation à l'Assemblée des délégués

Conformément au règlement d'organisation du SEGO, les délégués sont convoqués à l'Assemblée des délégués qui aura lieu le :

**mardi 1<sup>er</sup> novembre 2022**  
**Centre communal de Péry**  
**Salle N° 1 à 18h30**

- Adoption de l'ordre du jour
- Lecture et acceptation du procès-verbal N° 2022/01 du 31 mai 2022
- Nomination président comité SEGO pour 2023
- Budget 2023
- Règlement sur les indemnités
- Approbation d'un prêt au Syndicat OPRV de 80 000 fr.
- Information «Voie lente»
- Divers

Frinvillier, le 30 septembre 2022

*Au nom du Syndicat SEGO*  
*Le Comité SEGO*

PAR8

### Assemblée des délégués

**du 10 novembre 2022 à 19h30**  
**au foyer de la maison de paroisse**  
**de Grandval**

#### Ordre du jour

- Accueil
- Nomination des scrutateurs
- Procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2022 - acceptation
- Budget 2023 - acceptation
- Règlement du personnel et des traitements du Par8 - acceptation
- Activités du Par8
- Informations des pasteurs
- Parole aux délégués
- Divers

Tavannes, le 20 septembre 2022

*La responsable de l'administration du Par8*

## Corgémont



### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Luis Filipe Da Fonseca, Les Brues 27, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** idem.  
**Auteur du projet:** idem.  
**Projet:** installation d'un poêle à bois avec nouveau conduit de cheminée sur parcelle No 653 au lieu-dit «Les Brues 27», 2606 Corgémont, Zone Brues (CB).  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 30 octobre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 30 septembre 2022

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Laiterie de Corgémont, Marc-André Girardin, Grand-Rue 19, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** Martin Tschan, Quart-Dessous 1, 2606 Corgémont.  
**Auteur du projet:** idem maître d'ouvrage.  
**Projet:** abri pour automate à marchandise, sur parcelle N° 70 au lieu-dit «Grand-rue 19», 2606 Corgémont, zone Centre (CE).  
**Recensement architectural:** Objet C/digne de conservation.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** bois.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 30 octobre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 30 septembre 2022

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Marcel Voisin, Champs-Fornats 1, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** idem.  
**Auteur du projet:** ProConcept Rénovation Sàrl, Route des Convers 12, 2616 Renan.  
**Projet:** rénovation des façades, volets et remplacement de fenêtres sur parcelle N° 26 au lieu-dit «Champs-Fornats 1», 2606 Corgémont, zone d'habitation 2 (H2).  
**Recensement architectural:** objet C/digne de protection.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** crépi bleu, volets, fenêtres.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 30 octobre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 30 septembre 2022

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Cédric Steiner, Chemin de Loville 4, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** idem.  
**Auteur du projet:** Harnisch SA, rue de la Gare 14d, 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Projet:** installation d'une pompe à chaleur air-eau sur parcelle N° 1061 au lieu-dit «Chemin de Loville 4», 2606 Corgémont, zone d'habitation 2 (H2).

**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 30 octobre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 30 septembre 2022

*Le Secrétariat municipal*

## Cortébert



### Avis de construction

**Requérant:** Fenster-tec GmbH, rue Pierre-Pertuis 15, 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Auteur du projet:** Fenster-tec GmbH, Safi Shekeb, rue Pierre-Pertuis 15, 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Propriétaires fonciers:** Denis et Murielle Grandjean, le Parlet 8, 2516 Lamboing.  
**Projet:** installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture, installation d'un poêle à bois dans le salon et fixation d'un conduit de fumée en acier inox en façade extérieure nord-est.  
**Lieu-dit:** Les Ouechettes 14.  
**Parcelle:** 1060.  
**Zone:** ZPO.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Zone de protection des eaux:** Au.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 30 septembre 2022

*Le Secrétariat municipal*

## Courtelary



### Avis de construction

**Requérant:** Giuseppe Giuffrida, La Tannerie 5a, 2608 Courtelary.  
**Auteur du projet:** idem que requérant.  
**Propriétaire foncier:** Angela Giuffrida, via Triesta 249, Dagala Del Re.  
**Projet de construction:** construction d'un garage accolé au bâtiment sis à La Tannerie 5, sur la parcelle N° 121, zone H1.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** dalle en béton avec paroi en bois (lames verticales).  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 30 septembre 2022

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérant:** Kasapimmo SA, rue de l'Hôtel-de-Ville 15a, 2300 La Chaux-de-Fonds.  
**Auteur du projet:** Vaucher J. Construction, La Reposière 18, 2516 Lamboing.  
**Propriétaire foncier:** idem que requérant.  
**Projet de construction:** aménagement des combles et création de balcons en façade sud le tout sur le bâtiment sis à Bellevue 1, sur la parcelle N° 81, zone Ha.

**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 30 septembre 2022

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérants:** Manuel et Sarah Jacot, Bielstrasse 19, 3274 Bühl bei Aarberg.  
**Auteur du projet:** STUDIOV9, Dammweg 3, 2502 Bienne.  
**Propriétaires fonciers:** idem que requérant.  
**Projet de construction:** isolation de la toiture avec création d'une lucarne côté est et d'une terrasse au sud du bâtiment sis à Les Pâquerettes 5, sur la parcelle N° 969, zone H1.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 30 septembre 2022

*Le Secrétariat municipal*

Réclame

**Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français**

0800 47 47 47  
www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

## Péry-La Heutte



### Mesures en matière de circulation routière

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Péry-La Heutte décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne (décision d'approbation du 30 août 2022), d'introduire la restriction suivante en matière de circulation routière

#### Localité de La Heutte

Signalisation par zones 30 km/h

#### Délimitation

**Zone nord:** toutes les routes communales situées au nord de la route principale N° 6.  
**Zone sud:** toutes les routes communales situées au sud de la route principale N° 6.

#### Localité de Péry

Signalisation par zones 30 km/h

#### Délimitation

**Place de la Gare:** entre les débouchés sur la route principale N° 6.

**Motif de la mesure:** uniformité entre les villages de Péry et La Heutte, réduction des nuisances dues au trafic, sécuriser les cheminements scolaires, améliorer la qualité de vie dans les secteurs concernés.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), les présentes décisions peuvent être attaquées par voie de recours administratif devant la préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de leur publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Péry, le 26 septembre 2022

*Le Conseil municipal*

### Elections communales par l'Assemblée municipale ordinaire du 12 décembre 2022

Lors de la prochaine assemblée municipale du 12 décembre 2022, les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués pour procéder aux élections suivantes

1. du/de la président/e de l'Assemblée municipale
2. du/de la vice-président/e de l'Assemblée municipale
3. du/de la secrétaire de l'Assemblée municipale.

#### Président/e de l'Assemblée municipale

Pour la présidence de l'Assemblée municipale, Pascal Gauthier termine le mandat pour lequel il a été nommé, au 30 décembre 2022. Il va se remettre en lice pour un nouveau mandat de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026.

#### Vice-président/e de l'Assemblée municipale

Pour la vice-présidence de l'Assemblée municipale, nous n'avons pas de vice-président depuis 2018. Il y aurait lieu de pallier ce manque. De ce fait, le poste de vice-président/e de l'Assemblée municipale est à repourvoir pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026.

#### Secrétaire de l'Assemblée municipale

Pour le secrétariat de l'Assemblée municipale, Muriel Quadranti termine le mandat pour lequel elle a été nommée, au 30 décembre 2022. Elle va se remettre en lice pour un nouveau mandat de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026.

#### Dépôt des listes

Les listes de candidatures, munies d'au moins 10 signatures d'ayants droit au vote en matière communale, en plus de la signature obligatoire des candidats, doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 28 octobre 2022, 12h.

Les listes y relatives sont à disposition au secrétariat municipal.

Péry, le 30 septembre 2022

*Le Conseil municipal*

ASSOCIATION / GARDERIE LES PAPILLONS

### Assemblée générale

Chers parents, chers membres, Vous êtes invités à l'assemblée générale de notre association qui aura lieu le

**mercredi 26 octobre 2022 à 19h  
à la garderie, 2603 Péry**

#### Ordre du jour

1. Salutations et appel
2. Rapport de la présidente
3. Rapport de la caissière et approbation des comptes 2021-2022
4. Rapports des vérificateurs de comptes
5. Présentation et approbation du budget 2022-2023
6. Réélections des vérificateurs de comptes
7. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 octobre 2021 sera à disposition un quart d'heure avant le début de l'assemblée.

Péry, le 23 septembre 2022

*La Présidente: Sabrina Vallera*

## Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction eBau 2021-5561

**Requérante:** commune municipale de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.

**Emplacement:** parcelles nos 223, 299, 394 et 590, au lieu-dit: «La Mi-Côte», commune de Renan.

**Projet:** stabilisation de deux tronçons d'un chemin forestier existant par la pose de groise stabilisée CP250 et mise en place d'un panneau de signalisation routière.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dégagements:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 octobre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 septembre 2022

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction eBau 2022-4814

**Requérant:** Alfred Hofstetter, route Principale 9, 2535 Frinvilier.

**Auteur du projet:** Rémy Amstutz, Longchamps 24, 2534 Orvin.

**Emplacement:** parcelle N° 158, au lieu-dit: «route Principale 9», Frinvilier, commune de Sauge.

**Projet:** démolition et reconstruction d'une halle industrielle métallique après incendie dans les mêmes dimensions avec radier béton armé existant.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** M3.

**Dégagements:** art. 16 et 31 RAC et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 octobre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

**Remarque:** une facilité quant à la pose des gabarits au sens de l'art. 16 al. 3 du décret cantonal concernant la procédure d'octroi du permis de construire (DPC; RSB 725.1) a été accordée pour des questions de sécurité. Un

panneau d'information avec les plans du projet a été posé en façade est du bâtiment sis route Principale 11.

Courtelary, le 30 septembre 2022

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

### Avis de construction

**Requérant:** Pierre Corbaz, ch. des Oeuchettes 9, 2537 Vauffelin.

**Auteur du projet:** Riveiro SA, Patrick Hauser, Ch. des Artisans 5, 1580 Avenches.

**Propriétaires fonciers:** Pierre Corbaz et Christine Cuanillon, ch. des Oeuchettes 9, 2537 Vauffelin.

**Projet:** pose d'un poêle à bois avec conduit de fumée sis sur parcelle N° 506 au Chemin des Oeuchettes 9 à Vauffelin, zone H2.

**Dégagement:** néant.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 30 septembre 2022

*Le Conseil municipal*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction eBau 2022-975

**Requérante:** Heritage Renovations Sàrl, rue des Cygnes 15, 2503 Bienne.

**Auteur du projet:** Bleyaert & Minger SA, Grand-rue 21, 2900 Porrentruy.

**Emplacement:** parcelles N°s 402 et 522, au lieu-dit: «Oeuchettes 17 et 19», Vauffelin, commune de Sauge.

**Projet:** construction de deux nouvelles maisons avec terrasses, reliées entre elles par un couvert à véhicules et remblayage du terrain.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** H2.

**Dégagements:** art. 16 et 34 al. 2 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 octobre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 septembre 2022

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Sonceboz-Sombeval



PAROISSE RÉFORMÉE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

### Séance ordinaire de l'Assemblée de Paroisse

**du 27 novembre 2022 à 10h45,  
à l'église Sainte-Agathe**

#### Ordre du jour

1. Nomination d'un scrutateur
2. Acceptation de l'ordre du jour de l'assemblée de paroisse
3. Procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire de paroisse
4. Budget 2023
5. Nomination d'un réviseur des comptes
6. Nomination d'un conseiller de paroisse
7. Rapport du pasteur
8. Rapport du président
9. Divers et imprévus
10. Clôture

**Dépôt public:** le procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2022 sera disponible du 2 décembre 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sur demande, auprès du pasteur ou du président de paroisse.

*La Paroisse de Sonceboz-Sombeval*

### Avis de construction



N° 2022-13888

N° Commune : 2722

**Requérante:** PPE rue de la Gare 46 par Christian Hasler, rue de la Gare 46, 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, Rixciya Waram, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Emplacement:** rue de la Gare 46, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 254.

**Projet:** remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau bibloc.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** H3.

**Dégagement:** néant.

**Périmètre protégé:** néant.

**Objet protégé:** néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 31 octobre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 30 septembre 2022

*Le Bureau communal*

### Avis de construction



N° 2022-12439

N° Commune : 2522

**Requérant:** Sonadar AG c/o Format A AG, Wiesenstrasse 9, 8008 Zürich.

**Auteur du projet:** BBA Archipole SA, Pascal Hertling, route du Jura 49, 1700 Fribourg.

**Emplacement:** rue de la Gare 7, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 61.

**Projet:** mise en conformité du parking (ajout de 3 places de stationnement) et bassin de rétention.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** zone C et HA3.

**Dégagement:** néant.

**Périmètre protégé:** néant.

**Objet protégé:** néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 octobre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 23 septembre 2022

*Le Bureau communal*

Réclame

« Surmonter une lésion cérébrale, c'est possible. Avec du soutien. »  
Daniel Albrecht, ex-champion de ski alpin

**FRAGILE SUISSE** Attaque cérébrale, traumatisme crânio-cérébral, tumeur cérébrale. Personne n'est à l'abri d'une lésion cérébrale.

Aide pour les personnes cérébro-lésées et leurs proches. Aidez-nous à les aider! CCP 80-10132-0

**ZEW** ZENTRUM FÜR ERNÄHRUNGSWISSENSCHAFT UND DIÄTIK

## Sonvilier



### Avis de construction

**Requérant:** Stéphane Schwendimann, Chemin du Stand 3, 2612 Cormoret.

**Propriétaire foncier:** idem requérant.

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, route de Porrentruy, 2800 Delémont.

**Description du projet:** remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 803, Derrière-l'Eglise 19, 2615 Sonvilier.

**Zone d'affectation:** H2.

**Dérogation:** –

**Zone/périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 30 septembre au 30 octobre 2022 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 30 septembre 2022

La Municipalité de Sonvilier

### Avis de construction

**Requérante:** commune de Muriaux, Muriaux 31, 2338 Muriaux.

**Propriétaire foncier:** idem requérant.

**Auteur du projet:** Béat Wolfisberg, route de la Plaine 30, 1580 Avenches.

**Description du projet:** installation d'une pSTEP entièrement enterrée pour l'assainissement des eaux usées.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 584, La Chaux-d'Abel 65, 2615 Sonvilier.

**Zone d'affectation:** zone agricole.

**Dérogation:** –

**Zone/périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 30 septembre au 30 octobre 2022 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 30 septembre 2022

La Municipalité de Sonvilier

## Tramelan



### CONSEIL GÉNÉRAL DE TRAMELAN

#### Décision Conseil général

En séance du 26 septembre 2022, le Conseil général, sous réserve du référendum facultatif, a

- adopté le nouveau Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE), avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023;
- abrogé le Règlement relatif au raccordement des producteurs d'énergie indépendants (RPEI), avec effet au 31 décembre 2022.

Le référendum peut être demandé par la signature d'un vingtième des ayants droit au vote en matière communale dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le début du délai référendaire est le vendredi 30 septembre 2022.

L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois.

Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil municipal de Tramelan, Hôtel de Ville, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Le Conseil général de Tramelan, souverainement, a également

- nommé Jean-Charles Juillard, UDC, en qualité de membre de la commission des Services techniques avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2022, en remplacement de Olivier Cuche, UDC, démissionnaire avec effet au 30 septembre 2022;
- nommé Richard Juillard, UDC, en qualité de membre de la commission non permanente relative au Règlement des commissions permanentes avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2022, en remplacement de Olivier Cuche, UDC, démissionnaire avec effet au 30 septembre 2022;
- accepté le contenu de la motion de Thierry Gagnebin, PS, et de Vincent Vaucher, PS, intitulée « Séparation de la fonction RH de la chancellerie »;
- octroyé un crédit d'engagement TTC de 275 700 fr. pour la réfection du parking de la piscine.

Un recours relatif aux présentes décisions peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au lundi 31 octobre 2022. Il doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Tramelan, le 30 septembre 2022

Le Conseil municipal

### Avis de construction N°2022/44 eBau 2022-12320

**Requérant:** Thierry Christen, Les Cerniettes 1, 2722 Les Reussilles.

**Auteur du projet:** bureau d'études GobaTech, En Geneveret 11, 2824 Vicques.

**Projet:** remplacement de la chaudière à gaz par une chaudière mixte pellets/bûches + installation de 6 capteurs solaires thermiques, poser en façade sud du bâtiment. Parcelle N° 2820, hors zone à bâtir. Emplacement: Les Cerniettes 1, 2722 Les Reussilles.

**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au).

La mise à l'enquête publique a lieu du 23 septembre 2022 au 23 octobre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 23 septembre 2022

La Commune de Tramelan

### Avis de construction N°2022/43 eBau 2022-10034

**Requérante:** Annelise Sifringer, route de Saules 27, 2732 Reconville.

**Auteur du projet:** Dimitri Lab, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.

**Projet:** installation d'un nouveau canal de cheminée avec sortie en toiture (pan ouest). Parcelle N° 1360, zone ZPS-d « Les Deutes ». Emplacement: rue des Prés 44, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 23 septembre 2022 au 23 octobre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 23 septembre 2022

La Commune de Tramelan

## Canton de Berne



### FORMATION PROFESSIONNELLE ARTISANALE

# Un groupe de travail se penchera sur la collaboration interjurassienne

En prévision du transfert de Moutier dans le canton du Jura et du déménagement annoncé du ceff ARTISANAT à Bienne, le ministre jurassien responsable du Département de la formation, de la culture et des sports, Martial Courtet, et la conseillère d'Etat bernoise en charge de la Direction de l'instruction publique et de la culture, Christine Häsler, se sont rencontrés lundi 19 septembre 2022 pour aborder la question de la répartition et de l'organisation entre les deux cantons des professions de l'artisanat. Les conditions globales de la collaboration interjurassienne en matière de formation, y compris

pour la période de transition qui s'annonce, ont également été abordées.

Un groupe de travail paritaire issu des institutions et des services concernés verra le jour. Il aura pour mission d'examiner les questions évoquées ci-dessus et de dégager une proposition équilibrée et avantageuse pour les deux cantons. Cette solution sera soumise aux autorités cantonales compétentes d'ici au printemps 2023.

Direction de l'instruction publique et de la culture

# Communication de l'administration cantonale

### Campus Bienne: permis de construire délivré pour la totalité du projet

La préfecture de Biel/Bienne a délivré le permis de construire pour la totalité du projet de Campus Bienne de la Haute école spécialisée bernoise (BFH). La demande de permis avait été déposée par le canton de Berne il y a plus de quatre ans. La procédure d'octroi avait été suspendue notamment en raison de divergences juridiques concernant le plan de quartier, lequel est entretemps entré en vigueur. En délivrant le permis de construire, la préfecture confirme en particulier que le projet est conforme à toutes les prescriptions de la législation sur les constructions et sur l'aménagement du territoire. Elle a rejeté les deux oppositions formées contre la demande. L'entrée en force du permis de construire est

toutefois suspendue en raison d'un recours, qui peut monter jusqu'au Tribunal fédéral. La question de la garantie d'obtention du terrain reste ouverte. Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral qui, à l'automne 2021, avait estimé que le droit d'expropriation appartenait au canton et non pas à la ville de Bienne, le canton a entamé la procédure d'expropriation. Celle-ci est encore en cours. De ce fait, la réalisation du Campus Bienne risque de durer jusqu'en 2029. La procédure de sélection d'une entreprise totale a néanmoins démarré.

Direction des travaux publics et des transports (DTT)

### Réclame

**#LÀ POUR TOI**

**JULIA**  
CONSEILLÈRE  
AU 147 24H/24

**LAVINIA**  
PSYCHOLOGUE  
À MALATAVIE  
UNITÉ DE CRISE

**PACO**  
PSYCHIATRE  
UNITÉ HOSPITALIÈRE  
LITS D'INTERVENTION  
DE CRISE (LIC) HUG

**ENSEMBLE, PRÉVENONS LE SUICIDE.**  
TU T'INQUIÈTES POUR TOI OU UN E PROCHE ? POSE TES QUESTIONS AU 147 OU SUR CIAO.CH  
PLUS D'INFOS SUR STOPSUICIDE.CH/LAPOURTOI

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CONFÉDÉRATION, EN PARTI DE LA PART DU FINANCEMENT DE L'ÉNERGIE ET DE LA JOURNÉE 2022

LOTTERIE ROMANDE  
vaud  
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CONFÉDÉRATION, EN PARTI DE LA PART DU FINANCEMENT DE L'ÉNERGIE ET DE LA JOURNÉE 2022  
STOP SUICIDE